



2023

metropole.nantes.fr

Le rapport **d'Activité**



Le rapport d'activité 2023

Édito

- Dialogue citoyen
- Transition écologique
- Le projet de collectivité
- Relation aux usagers
- Sports
- Vie associative
- Jeunesses
- Petite enfance
- Éducation
- Culture
- Développement des territoires et participations
- Solidarités - Inclusion sociale
- Solidarités - Parcours de vie des aînés
- Santé publique
- Égalité
- Coopération et solidarité internationales
- Nature et jardins
- Développement urbain
- Sécurité et tranquillité publique

Édito

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport d'activité présente les actions menées par les services de la Ville de Nantes en 2023 au bénéfice de l'ensemble des Nantaises et des Nantais. L'année 2023 a été marquée, sur le plan national et international, par la multiplication des crises géopolitiques, sociales, économiques, climatiques et énergétiques. Cela nous a obligé à faire preuve de toujours plus de réactivité et à adapter notre action. Dans ce contexte, sur un budget total de 566,9 M€, ce sont 100,7 M€ d'investissements qui ont été réalisés en 2023. Ce budget d'ampleur marque notre confiance en l'avenir et notre désir d'aller de l'avant autour de plusieurs priorités.

D'une part, la transition écologique qui doit être vue comme un impératif tout autant que l'opportunité d'une vie meilleure pour toutes et tous. Ainsi, pour mettre en œuvre la bifurcation dans laquelle nous avons engagé notre territoire, une évaluation inédite des dépenses basée sur divers critères (sobriété énergétique, modes de production, biodiversité...) a été réalisée. Cela doit nous permettre de diminuer autant que possible notre impact sur le climat.

D'autre part, dans ce monde à réinventer, nous avons mené une expérimentation visant à mettre en place un budget sensible au genre. L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous une nécessité qui doit traverser l'ensemble de nos actions. Il s'agit donc en premier lieu de corriger les disparités actuelles, de mieux identifier les besoins des habitantes et des habitants afin de garantir une redistribution plus juste et un accès aux services plus équitable.

Pour sensibiliser au plus tôt les plus jeunes sur ces deux enjeux, l'éducation est évidemment le premier levier. Former les citoyennes et les citoyens éclairés de demain demande la mise en place de conditions d'apprentissage optimales. Dans ce cadre, en 2023, nous avons inauguré la nouvelle école de Doulon-Gohards, baptisée Claire Brétécher, en hommage à cette autrice nantaise de renom. A noter également les travaux d'extension des écoles du Coudray, Alain Fournier, Joséphine Baker, Lucie Aubrac...

Mais comme rien n'est possible si la sécurité de toutes et de tous n'est pas assurée, nous en avons fait une priorité dès 2014 et nous sommes mobilisés sur toute l'année 2023. Nous renforçons d'abord la présence humaine, premier rempart contre l'insécurité. En mai 2021 nous avons signé le contrat de sécurité intégrée entre la Ville et l'État. L'une de ses actions, déjà réalisée, est l'affectation de 70 policiers nationaux supplémentaires et le recrutement de 70 policiers municipaux. Par ailleurs nous nous sommes engagés à recruter 50 policiers municipaux supplémentaires. Afin d'apporter une réponse complémentaire, un service de vidéoprotection se déploie dans toute la ville. Nous nous étions engagés à installer 250 caméras pour 2026, cet objectif a été atteint dès la fin de l'année 2023.

Et puis protéger ses habitantes et ses habitants, cela veut dire aussi agir pour elles et eux en grande proximité avec des services publics accessibles. Ainsi un nouveau centre de santé a ouvert ses portes dans le quartier du Breil. Par ailleurs, toujours en 2023, une stratégie des nouvelles solidarités ambitieuse a vu le jour afin d'améliorer, avec les acteurs associatifs et institutionnels, les conditions de vie et le lien social sur le territoire nantais. Je n'oublie pas la remise en service de la maison de quartier des Haubans à Malakoff et la nouvelle maison de quartier Erdre-Batignolles, imaginée en étroite collaboration avec les riveraines et riverains. Enfin, le pôle Daniel Asseray aux Dervallières, totalement rénové, a rouvert ses portes pour offrir une multitude de services d'aide : démarches administratives, emploi et insertion, accès au numérique...

Enfin nous croyons également que la bonne santé d'une ville se mesure à l'épanouissement de ses habitantes et de ses habitants. A cet égard, le sport joue évidemment un rôle majeur. C'est pourquoi nous avons maintenu notre engagement en termes d'équipements sportifs : aménagement d'une vingtaine de terrains de pétanque à la Durantière, livraison d'un gymnase à Doulon-Bottière, travaux de rénovation à la piscine Léo Lagrange... Et puis, en matière d'épanouissement mais aussi d'émancipation, la culture joue également un rôle majeur, surtout

dans une ville qui s'est considérablement appuyée sur elle pour affirmer sa singularité. Ainsi nous nous efforçons de continuer à accueillir les artistes, mais aussi de proposer une offre culturelle toujours plus foisonnante et accessible au plus grand nombre.

Comme chaque année, c'est grâce à l'énergie et à l'implication de l'ensemble des agents municipaux que nous avons pu maintenir notre cap. Je tiens à les remercier pour leur engagement quotidien afin de continuer à faire de Nantes une ville audacieuse où il fait bon vivre.

Johanna ROLLAND
Maire de Nantes

Dialogue citoyen

En 2023, les Nantais ont été invités à s'impliquer dans l'élaboration de plusieurs politiques publiques et la co-construction d'importants projets. A travers cette offre participative, c'est à la fois la capacité de débattre, de proposer des citoyens et leur pouvoir d'agir qui ont été mobilisés.

L'invitation systématique des Nantais à participer à la vie de la cité sous différentes formes est une singularité forte de la manière de conduire l'action publique sur ce territoire, incarnée par le marqueur du dialogue citoyen. Cette modalité particulière est aussi propice aux expérimentations comme l'illustre le dialogue avec les enfants ou la démarche engagée pour expérimenter la mise en œuvre d'un commun urbain.

Un nouveau référentiel pour des cours d'école réinventées

En 2022, la Ville de Nantes a invité enfants, parents, enseignants, animateurs et agents municipaux à imaginer à quoi ressembleront les cours d'école de demain. Plus de 75 propositions ont été émises lors du forum « Réinventons les cours d'école ! ».

En 2023, les services ont instruit l'ensemble des propositions pour construire et proposer aux élus le nouveau référentiel des cours réinventées. Ce document technique présente les principes d'aménagements des nouvelles cours. Il répond au souhait des participants d'avoir des cours plus écologiques, naturelles, ludiques, pédagogiques et inclusives. Le travail participatif a aussi fait ressortir des enjeux d'animation, de sensibilisation et de formation des professionnels et des enfants.

Pour y répondre, la Ville de Nantes a développé un plan d'action à mettre en œuvre d'ici la fin du mandat. En 2026, 30 % des cours d'école de la Ville de Nantes seront transformées pour correspondre à ces nouvelles ambitions.

Évaluation participative « quel modèle de restauration scolaire pour demain ? »

Santé des enfants, éducation à l'alimentation, accessibilité, transition écologique et justice sociale..., le service de restauration doit répondre à de nombreux défis auxquels les familles nantaises sont particulièrement sensibles.

L'évaluation participative menée en 2023 a été engagée pour faire évoluer le modèle de restauration scolaire par le prisme de ces enjeux, en donnant la parole à l'ensemble des parties-prenantes. Elle a associé 708 enfants, 5 550 parents, près d'un millier d'agents de la Ville de Nantes ainsi que des équipes d'animation périscolaire et extrascolaire, des personnels enseignants et des partenaires.

L'évaluation dresse le constat d'un service globalement apprécié mais qui peut encore s'améliorer.

Parmi les 19 propositions émises par les parties-prenantes, la Ville a retenu plusieurs actions qui se concrétiseront à partir de 2024, comme la réduction des nuisances sonores ou encore la mise en place d'un parcours d'éducation à l'alimentation.

La particularité de cette évaluation tient à la place donnée aux enfants en référence à la charte « Ville amie des enfants » initiée par l'Unicef, dont la Ville est signataire. Ainsi, les débats entre parties-prenantes et l'instruction des propositions ont été menés en portant une attention particulière à leurs paroles et leurs contributions.

« Les obsèques civiles : parlons-en ! »

A l'heure où de nouvelles pratiques funéraires émergent ou se développent, la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont initié en avril 2023 la démarche de dialogue citoyen « Les obsèques civiles : parlons-en ! ». En amont de son lancement, les communes de la métropole ont été invitées à s'y impliquer selon trois ni-

veaux d'engagements : participer à des temps de partage aux moments clefs de la démarche ; intégrer les groupes de travail animés par Nantes Métropole sur les enjeux du funéraire ; s'impliquer dans la réponse argumentée.

Avec l'objectif de soutenir et enrichir l'action publique funéraire, en intégrant le point de vue et l'expertise d'usage des citoyens et des acteurs, la démarche a également permis de mieux connaître les pratiques funéraires des habitants et de définir collectivement la notion d'obsèques civiles.

Au cœur de modalités de participation plurielles (ateliers veilleurs avec les agents des communes et de Nantes Métropole, contributions ouvertes sur la plateforme du dialogue citoyen...), un atelier citoyen a été animé, permettant à un panel de 23 participants d'explorer les enjeux des obsèques civiles à travers la question des liens qui unissent « celles et ceux qui partent » et « celles et ceux qui restent ». L'avis citoyen issu de ce travail contenait 40 propositions. Parmi elles, 36 ont été retenues et transposées en engagements dans une réponse argumentée portée par les villes de Nantes et Rezé ainsi que Nantes Métropole. Réalisée de façon croisée, la phase d'instruction a par ailleurs permis d'impulser de nouvelles dynamiques de collaborations inter-communales.

Clôturée en décembre 2023, lors de la soirée de remise de la réponse argumentée, cette démarche a permis la définition collective d'une véritable feuille de route de l'action publique funéraire pour les années à venir. En son sein, on peut noter des propositions ambitieuses comme le lancement de deux expérimentations de salles dédiées aux obsèques civiles et la création du Conseil Nantais du Funéraire.

« Places et placettes » : une concertation pour le réaménagement de la place Don Bosco

Depuis 2020, la Ville de Nantes s'est engagée pour une « Fabrique de la ville » en étroite concertation avec les habitants et a lancé une démarche « Places et placettes » afin d'impliquer davantage les citoyens dans les projets d'espace public. Il s'agit de faire évoluer les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux différents enjeux (changement climatique, cohabitation des usages, place des femmes et des enfants...) auxquels sont soumis ces espaces publics.

6 places nantaises sont inscrites dans ce programme et donnent lieu à des démarches de dialogue citoyen ou d'expérimentation. C'est notamment le cas, en 2023, de la place Don Bosco à Nantes. Les questions du débat portaient sur les évolutions à prévoir en termes d'usages existants et à venir, d'ambiance et de paysage. Près d'une vingtaine de participants ont ainsi analysé des propositions pour le réaménagement de la place et formulé des recommandations pour l'accroissement de la végétation, l'amélioration du cadre de vie, les circulations et stationnements.

Cette démarche a aussi permis aux enfants de participer à la réflexion sur le réaménagement de la place. Des temps ludiques et pédagogiques ont été proposés aux élèves de CE1 des écoles Don Bosco et Blanche de Castille pour recueillir leurs avis. La remise de l'avis citoyen et la réponse argumentée sont programmées pour le 1^{er} semestre 2024.

La transition écologique

Depuis 2021, un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique a été posé à Nantes. Il est inspiré de la feuille de route nationale de l'agenda 2030, traduction française des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il s'articule autour de 5 axes :

- sobriété carbone et adaptation au changement climatique ;
- agriculture et alimentation sûres, saines et durables ;
- modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables ;
- reconquête de la biodiversité ;
- environnements favorables à la santé.

Le rapport développement durable présenté au Conseil municipal du 8 décembre 2023 (disponible en ligne sur le site Internet de la Ville et de la Métropole) illustre, à l'aide d'indicateurs, données et cartographies, les différents sujets de la transition écologique, à diverses échelles.

Les faits marquants

- **en matière de sobriété carbone et d'adaptation au changement climatique** : augmentation du nombre d'usagers accompagnés par les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique : 177 visites à domicile de médiation énergie et 4 371 ménages aidés pour la prise en charge d'une dette en eau ou en électricité avec le Fond Solidarité pour le Logement (FSL) ; 17 écoles et 6 crèches réaménagées pour offrir des espaces climatiquement adaptés ; accompagnement de l'extension du stationnement en zone rouge ;
- **des réalisations pour promouvoir des modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables** : intégration des enjeux de transition écologique dans les projets urbains nantais, avec notamment une expérience sur la revitalisation des terres issues des chantiers sur l'Île de Nantes ou une phase de conception avec les filières de l'économie circulaire sur Pirmil-Les Isles ; développement du compostage avec 8 « places de village » pour développer des liens autour de composteurs partagés et 21 composteurs pédagogiques dans les écoles ; formation des équipes des restaurants scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- **des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité** : mise en œuvre du plan Pleine Terre avec 1,6 ha végétalisés dans toute la ville ; accompagnement des 1 200 parcelles de jardins familiaux avec l'appui d'une soixantaine de collectifs et d'associations (11 nouvelles parcelles aux Jardins familiaux de la Persagotière et remise en état de 46 parcelles à la Contrie) ; 21 oasis de biodiversité ;
- **des réalisations pour un environnement favorable à la santé des Nantais** : actions de lutte contre les nuisances sonores, avec le développement de la ville apaisée (électrification des busways, meulage et graissage des rails de tramways...) ; sensibilisation sur le moustique tigre ; développement des mobilités actives (24 km de voies en aire piétonne, 5 rues scolaires pérennisées et 3 en expérimentation) ;
- **des actions pour une agriculture et une alimentation sûre, saine et durable** : serre Symbiose à Nantes Nord ; préparation de la ferme des Dervallières ; ferme urbaine de Doulon Gohards ; 19 tonnes de légumes frais distribués à 1 200 foyers en grande précarité avec 25 parcelles de « Paysages nourriciers ».

Un tableau de bord et un atlas cartographique

On peut retrouver dans le rapport développement durable des indicateurs d'impact à l'échelle de la Ville qui seront suivis chaque année sur toute la durée du mandat, constituant ainsi un tableau de bord de la transition écologique.

Les « portraits » de transition écologique par quartier s'appuient sur diverses initiatives publiques, citoyennes et privées soutenues par la Ville et la Métropole. 7 thématiques sont mises en avant : transition énergétique, agriculture urbaine, réemploi, mobilité douce, alimentation durable, pratique sportive libre, observation et préservation de la biodiversité. Ces 11 portraits constituent un véritable atlas cartographique, un état des lieux spatial des initiatives locales avec des indications sur les dynamiques citoyennes en œuvre vers un mode de vie plus sobre.

L'éco-responsabilité de l'administration

- des actions pour réduire la **consommation énergétique du patrimoine** : important travail de propositions en cours sur l'optimisation des usages des bâtiments ; mise en service d'une douzaine d'installations photovoltaïques en 2022 (soit 1 050 m² supplémentaires)... ;
- un accompagnement des **usages éco-responsables** dans les bâtiments et équipements publics : 6 nouveaux équipements accompagnés en 2023 (centre socio-culturel, maison de quartier, école de musique...) ; diffusion d'une première version d'un guide ressource à destination des gestionnaires ;
- une réduction de **l'empreinte écologique du numérique** : remplacement des ordinateurs et smartphones uniquement sur panne ; allongement de la durée de vie des photocopieurs ; suppression de 250 imprimantes individuelles ; rationalisation du nombre de serveurs (de 144 serveurs en 2010 à 24 en 2022)... ;
- des **déplacements plus durables** pour les agents : optimisation des usages avec mise en place de pools et réduction des véhicules personnels ; 44 % du parc de véhicules légers GNV (gaz naturel véhicule) ou électrique (contre 12 % en 2012) ; mise en place du forfait mobilités durables en 2021... ;
- la **réduction des déchets des services** : lutte contre le gaspillage alimentaire ; mise en place de composteurs ; charte chantiers durables... ;
- **l'organisation d'événements éco-responsables** : pour atteindre l'objectif de 100 % d'événements éco-responsables organisés par la Collectivité, des actions de sensibilisation et de formation ont eu lieu en 2023 ;
- **la commande publique durable** : le schéma de promotion des achats durables (SPAR) nouvelle génération pose comme axe majeur d'intégrer la valeur environnementale des offres pour 100 % des marchés.

Le budget de transition écologique

Dans le cadre de l'animation du marqueur transition écologique et du label « Climat-Air-Energie » de l'ADEME (ex-Citergie), la Ville de Nantes s'est engagée en 2023 dans une démarche d'évaluation de l'impact des dépenses de son budget sur la transition écologique. Il s'agit ainsi d'identifier les dépenses favorables ou défavorables aux enjeux écologiques.

Cet outil, généralement nommé « budget vert », doit permettre d'aligner les engagements budgétaires sur les enjeux de la transition écologique déclinés dans le référentiel nantais (« pentagone de la transition écologique »).

En 2023, la première analyse a porté sur l'enjeu « climat » : sobriété carbone et adaptation au changement climatique (le plus outillé au niveau méthodologique).

Pour le budget 2024, uniquement pour les dépenses d'investissement dans un 1^{er} temps, l'analyse est également réalisée sous l'angle des « ressources » (eau, sols, matières premières).

Les enjeux « biodiversité », « environnement favorable à la santé » et « agriculture-alimentation » s'ajouteront par la suite pour proposer une lecture de l'impact environnemental global des dépenses de la Ville.

L'objectif principal est l'amélioration continue et la mobilisation de la Collectivité en faveur de la transition écologique. Cet outil contributif à l'animation du marqueur pilier « transition écologique » est reconnu comme un levier particulièrement puissant.

En effet, le caractère transversal, par essence, de la construction du budget permet de mobiliser largement les services autour des objectifs environnementaux et contribue à diffuser cette culture relative aux enjeux de transition écologique.

En complémentarité avec les autres instruments de mesure de la performance écologique, tels que les indicateurs du rapport développement durable, cela permet à la Collectivité d'évaluer son action pour tenir la trajectoire fixée.

La commande publique durable

La Ville de Nantes est l'une des rares villes (avec la métropole nantaise) à avoir adopté un second schéma de promotion des achats responsables (SPAR) en juin 2022. Enrichi par l'expérience du 1^{er} couvrant la période jusqu'à 2026, ce 2nd schéma se veut plus concis et structuré autour de 8 axes en phase avec les enjeux développés par chaque politique publique en matière de transition écologique et d'égalité. Sont ainsi particulièrement visés les cibles suivantes : santé environnementale, sobriété carbone, adaptation au changement, gestion économe des ressources, alimentation, enjeu nature, emploi, insertion et économie responsable, égalité, non discrimination, numérique responsable.

L'année 2023 a été l'occasion de faire un bilan intermédiaire dans la mise en œuvre du schéma.

Il résulte de cette évaluation les enseignements suivants :

En 2023, 59 % des marchés intègrent un critère environnemental (marchés supérieurs à 90 000 €HT. Concernant le marqueur égalité et justice sociale, les marchés exécutés ont permis la mise en œuvre de 726 000 heures d'insertion.

Au sujet de la typologie des dépenses, 36,6 M€ des dépenses de commande publique le sont auprès des 759 acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cela représente 6,97 % des dépenses totales de Nantes Métropole, la Ville de Nantes et le CCAS et 13,45 % du nombre de fournisseurs. En matière de territorialisation des dépenses, notons par exemple que 67,9 % des dépenses concernent des entreprises de la région Pays de la Loire tandis que 66 % des fournisseurs métropolitains sont des TPE-PME (1 357 TPE-PME parmi les 2 036 fournisseurs situés sur le territoire métropolitain).

Concernant les 8 enjeux du SPAR, quelques exemples d'indicateurs témoignent de la dynamique enclenchée pour la mise en œuvre des objectifs poursuivis :

- agir pour un environnement favorable à la santé : 49 % de véhicules propres en 2023 (objectif SPAR en 2026 : 56%), dont 17 % de véhicules à faibles émissions ;
- freiner le changement climatique et s'y adapter : 8,48 % des consommations d'énergie (gaz et électricité) sont issues d'énergies renouvelables en 2023 ;

- favoriser une gestion économe des ressources : 79,70 % des déchets réemployés, recyclés ou valorisés (obligation réglementaire : 70 %) ;
- améliorer la qualité de l'alimentation : 45 % de denrées alimentaires sous signe de qualité (obligation loi EGALIM : 50 %) dont 41 % de produits bio (obligation EGALIM : 20 %) ;
- protéger et restaurer la nature et la biodiversité : intégration dans les marchés de denrées alimentaires d'un critère de jugement des offres portant sur le respect du bien-être animal ;
- développer l'emploi, l'insertion professionnelle et l'économie responsable : 124 agents sensibilisés spécifiquement au dispositif dans le cadre des matinales de la clause sociale depuis septembre 2021 (dont 56 internes à la Ville de Nantes et Nantes Métropole) ;
- lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité : 100 % de marchés lancés rappellent désormais l'interdiction qui est faite aux entreprises de candidater à nos marchés publics dès lors qu'elles ont fait l'objet d'une condamnation dans le cadre d'une discrimination ou d'une atteinte au principe d'égalité dans l'entreprise (ces dispositions sont la traduction de dispositions nationales en matière d'accès aux marchés publics) ;
- engager une démarche numérique responsable : 71 du parc de smartphone de la Collectivité est reconditionné pour pouvoir faire l'objet d'une revente.

Les 6 principes d'action guidant la commande publique responsable sont : la redevabilité ; la transparence ; la mutualisation ; le respect des intérêts des parties prenantes ; l'innovation ; le comportement éthique de l'acheteur. Ils s'inspirent de la charte du label « Relations fournisseurs et achats responsables » à laquelle Nantes Métropole va adhérer en 2024, préalablement à sa labellisation attendue en 2026.

A terme, le changement d'échelle de l'achat responsable a pour but de donner une dimension politique à la commande publique et d'accroître la professionnalisation des acheteurs (formation au SPAR et aux achats responsables).

Le projet de collectivité

Un guide commun à l'ensemble des agents

Le projet finalisé mi-2022 a été construit collectivement durant 2 ans en prenant le temps de recueillir l'avis et les propositions des agents via différents dispositifs. Le parti pris a également été de l'aligner sur le projet de territoire en y déclinant les 6 marqueurs : transition écologique, égalité, dialogue citoyen, proximité, coopération, innovation/expérimentation.

Ce projet de collectivité est un guide commun à l'ensemble des agents. Il affirme les valeurs professionnelles partagées et comprend 3 axes d'évolutions :

- agir pour une collectivité plus exemplaire ;
- promouvoir notre manière de faire le service public local ;
- améliorer notre fonctionnement interne.

Des engagements ont été pris par la Collectivité avec l'identification d'actions concrètes sur chacun des axes (92 actions transversales dont 59 qualifiées « d'actions phares » car jugées prioritaires).

Chaque collègue, chaque service, chaque direction est invité à s'emparer des orientations du projet de collectivité pour les mettre en œuvre selon son environnement et son contexte de travail.

Une mise en œuvre enclenchée et dialoguée avec les agents

Un point d'avancement annuel sera réalisé et partagé en comité de direction générale, en séminaire des directeurs, en espace de dialogue avec les organisations syndicales et avec les agents via un groupe de suivi agents.

En novembre 2023 :

- 12 % des actions étaient en cadrage ;
- 64 % des actions étaient en cours ;
- 22 % des actions étaient terminées ;
- 1 action n'était pas lancée.

A titre d'exemple, voici quelques actions réalisées en 2023 :

- lancement de la charte interne de la qualité d'accueil du public, dans le cadre du renouvellement de la gestion de la relation à l'utilisateur ;
- refonte du régime indemnitaire pour plus de pouvoir d'achat et une réduction des inégalités homme-femme ;
- élaboration de la cartographie des risques de corruption.

Par ailleurs, l'installation d'un groupe de suivi agents en 2023 représente une action phare du projet, identifiée pour améliorer le dialogue interne. L'objectif est de partager les points de vue sur l'avancement du projet via un temps de rencontre avec la direction générale. L'avis du groupe est communiqué en transparence, tout comme la réponse de la direction générale.

Constitué par tirage au sort, le groupe (environ 40 personnes) est représentatif de la diversité des agents et respecte la parité femme/homme. Il se réunit deux fois par an. Les premières réunions ont eu lieu en mai et juin 2023. En juin 2023, le groupe agents a pu échanger directement avec 5 membres de la direction générale sur 5 actions choisies par le groupe à l'issue de la séance de mai. Les 5 actions étaient :

- mettre en place, déployer et évaluer un dispositif de recueil et traitement des agissements sexistes et violences sexuelles au travail (égalité) ;
- réduire et mieux valoriser nos déchets d'activité (transition écologique) ;
- prévenir, suivre et traiter les situations de tension et d'agressions d'agents dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions (conditions de travail) ;
- faciliter la connaissance des différents métiers tant en externe qu'en interne pour favoriser la mobilité interne et le recrutement externe (gestion des ressources humaines) ;
- faire en sorte que chaque agent soit formé aux compétences numériques de base (numérique).

Un rendez-vous annuel d'animation « Allez viens »

Fort du succès de la 1^{ère} édition en 2022, le rendez-vous « Allez viens » a été reconduit avec une semaine d'animation à destination des agents autour des thématiques du projet de collectivité. Cette semaine est structurée autour d'une programmation riche et variée, élaborée de manière collaborative (balades, ateliers, conférences, débats, visites, jeux, expositions), d'un webinaire avec la maire-présidente et d'une soirée de clôture. Elle a ainsi réuni 828 participants pour 1 598 participations aux divers ateliers en 2023.

Relation aux usagers

Présentes sur l'ensemble du territoire nantais et en lien direct avec le public, les équipes de la direction de la relation aux usagers (DRU) ont pour mission l'accueil physique et téléphonique, l'orientation et la délivrance de prestations aux citoyens usagers, ainsi que la prise en charge de missions régaliennes.

Les équipes d'accueil s'appuient sur une base de connaissances développée au sein de la direction pour apporter les réponses les plus pertinentes aux citoyens.

Les équipes de la DRU assurent notamment :

- l'accueil physique des usagers, l'instruction et la délivrance d'actes d'état civil et de pièces administratives (cartes d'identité, passeports...), la prise en charge de l'organisation des mariages et des PACS ;
- l'accueil téléphonique des habitants et la réponse à leurs questions concernant les compétences de la Ville de Nantes, de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Métropole sur le territoire nantais ;
- la conservation et la restitution des objets trouvés aux usagers ;
- le pilotage des opérations citoyennes en organisant les élections ainsi que le recensement de la population nantaise ;
- la gestion des cimetières des quartiers nantais et le suivi des opérations funéraires sur le périmètre de Nantes, la gestion de la compétence funéraire métropolitaine à travers la délégation de services publics des crématoriums de Nantes et de Saint-Jean-de-Boiseau, la gestion des 3 cimetières métropolitains ;
- la réception, l'enregistrement, l'acheminement des courriers parvenant à la Ville et à la Métropole.

A noter, en 2023, un séminaire réunissant l'ensemble des agents de la DRU s'est tenu le 13 avril pour favoriser l'interconnaissance et la cohésion des équipes.

Nouvelle relation aux usagers

La démarche « nouvelle relation multicanale aux usagers », sur l'ensemble de la Collectivité, a continué en 2023 avec la poursuite de formations dédiées (au niveau de la DRU, 20 agents d'accueil ont suivi les 2 modules proposés, ainsi que 9 encadrants d'équipes d'accueil).

Toujours dans le cadre de cette démarche, suite à une co-construction agents-usagers entamée fin 2022, un nouveau concept d'aménagement des lieux emblématiques d'accueil communaux a pu être testé dans le hall de l'Hôtel de Ville (du 9 mai au 10 juin 2023). Cette expérimentation a permis aux hôtes et hôtesse d'accueil de déployer une posture d'« aller-vers » l'utilisateur et de mettre à disposition un guichet « prestations express » afin de réduire le temps d'attente pour certaines démarches rapides de l'état civil et des formalités.

Enfin, une « charte qualité interne de l'accueil » a été rédigée avec la participation des agents d'accueil et signée le 12 octobre par la Maire-Présidente et le Directeur Général des Services. Cette charte formalise les engagements réciproques de l'employeur vis-à-vis des agents et des chargés d'accueil vis-à-vis des usagers.

L'outil de gestion de la relation aux usagers (PUBLIK) a connu ses premiers déploiements à travers la réalisation de 2 formulaires destinés à la DRU, puis l'organisation d'ateliers fonctionnels pour définir les formulaires d'autres directions utilisatrices. A chaque fois, l'objectif est de simplifier les démarches des usagers en ligne.

Pôle Daniel Asseray : la première mairie de quartier de demain

Inauguré le 31 août 2023, ce pôle nouvelle génération est un modèle amené à se dupliquer dans d'autres quartiers prioritaires de la ville (QPV). Son but est de faciliter les démarches des habitants et d'affirmer la présence du service public en proximité.

Le pôle regroupe la mairie de quartier des Dervallières avec un guichet CCAS, des conseillers de la CPAM, de la CAF, de l'ATDEC, un cyber espace, une maison des projets et un espace senior.

Le service aux usagers : une priorité renouvelée

Suite à son incendie début juillet 2023 (lors des émeutes urbaines qui ont essaimé partout en France), la mairie de quartier Nantes Nord a rouvert en moins de 3 mois dans les locaux de l'agence Nantes Métropole Habitat, située rue Jacques Cartier.

Par ailleurs, dans l'attente de travaux majeurs de réhabilitation de l'Hôtel de Ville, des espaces d'accueil différenciés ont été mis en place afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions et apaiser les tensions à l'égard des agents. Ainsi, des espaces d'attente ont été aménagés au niveau du guichet « décès » et sur le plateau des formalités. Une salle de réunion a été dédiée au retrait des titres d'identité et une autre salle aux prestations sociales (titres de transport solidaires, carte blanche).

La mise en œuvre d'un plan d'attaque « titres d'identité », afin de répondre à un afflux toujours massif de demandes et à des délais d'obtention de rendez-vous devenus trop longs, a nécessité le déploiement de moyens dédiés : installation de 6 stations biométriques supplémentaires, recrutement d'agents temporaires en renfort, aménagement des locaux, passage des créneaux de rendez-vous de 30 à 20 minutes en mairie centrale. Cette initiative a permis à la Ville de délivrer 74 293 titres en 2023.

AlloNantes

Le nombre d'appels du lundi au vendredi a augmenté de 8 % entre 2022 et 2023 avec 1 593 appels quotidiens en moyenne.

En général, les sollicitations concernent la Maison de la tranquillité publique, le CCAS, les déchets et les rendez-vous pour l'obtention d'un titre d'identité.

Élections

Année sans élection, 2023 a été l'occasion d'un redécoupage électoral afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureaux de vote.

État civil

Le passage au système de transmission électronique des données d'état civil inter-mairies (COMEDDEC) continue de générer un flux numérique très élevé avec 165 831 demandes en 2023.

Pour remédier à un problème de délais conséquent concernant le traitement des actes, une brigade de saisie des actes a été recrutée en renfort.

Suite à la mise en place d'une procédure simplifiée de changement de nom qui a occasionné un très fort nombre de requêtes en 2022, 291 demandes ont été traitées en 2023 (175 pour le changement de prénom).

Recensement

En 2023, l'expérimentation du recours à 10 agents de La Poste pour effectuer les opérations de recensement a permis de pallier à des difficultés de recrutement des agents recenseurs.

Au total, 98 % des logements devant être recensés ont été traités, avec un retour de 80 % par Internet.

Service courrier

L'installation des équipes dans des locaux communs réaménagés au rez-de-chaussée du Champs de Mars au mois d'avril 2023 concrétise la mutualisation du service Courrier.

Le prestataire du futur logiciel de gestion du courrier à l'échelle des 3 collectivités (en remplacement de « Postman ») a été choisi. Après avoir été testé par des directions pilotes durant l'automne 2024, il sera progressivement déployé courant 2025. Un travail a aussi été mené sur les circuits des flux de courrier avec des directions pilotes.

Le dialogue citoyen sur les obsèques civiles

La démarche participative, commencée en avril 2023, s'est traduite par 45 contributions numériques et 9 cahiers d'acteurs déposés sur la plateforme du dialogue citoyen.

Des ateliers citoyens ont ensuite réuni 23 participants (habitants de la métropole) au fil de 4 séances, complétées par des ateliers veilleurs en interne et avec les agents des cimetières des communes de la Métropole. Ces échanges ont permis de collecter des éclairages sur des sujets divers en lien avec la mort et les obsèques. Le 4 juillet 2023, le panel citoyen a remis aux élus pilotes de la démarche un avis comprenant 40 propositions ambitieuses.

De juillet à décembre, la direction démocratie et stratégie et le service opérations citoyennes et cimetières ont instruit les propositions. Le 20 décembre 2023, les élus pilotes ont présenté au panel citoyen le fruit de ce travail. En résumé, 26 propositions ont été retenues intégralement, 10 autres ont nécessité quelques ajustements et 4 ont été rejetées.

Chiffres clés 2023

- 1 593 appels par jour en moyenne sur la plateforme AlloNantes (+ 8 %), avec un taux d'efficacité de 74 % (nombre d'appels pris/nombre d'appels reçus) ;
- 221 656 courriers reçus et 518 057 courriers affranchis (- 17 %), 327 469 mises sous pli ;
- 74 293 dossiers de carte nationale d'identité ou de passeport déposés soit une hausse de 21,5 % ;
- 56 754 actes d'état civil demandés par le biais des e-démarches (- 15 %) et 165 831 via COMEDEC (- 2,7 %) ;
- 996 mariages (+ 11 % par rapport à 2022), 1 389 PACS conclus (- 15 %) ;
- baisse de 5,8 % des naissances (8 365) et de 2,4 % des décès enregistrés (3 934) ;
- 323 204 habitants au 1^{er} janvier 2021 (dernier chiffre de population légale) ;
- 196 500 Nantais inscrits sur les listes électorales ;
- 475 concessions acquises dans les cimetières (+ 13 %) et 3 449 convois funéraires accueillis sur le territoire nantais.

Sports

La politique sportive de la Ville vise à renforcer l'offre dans les quartiers pour répondre aux attentes des Nantaises et des Nantais ; à développer la fonction sociale et éducative du sport et à conforter la pratique des activités physiques et sportives en faveur de la santé et du bien-être de toute la population.

L'animation sportive sur le terrain avec les enfants

L'animation sportive est un pilier de l'action municipale. Elle est très présente sur les Quartiers Politique de la Ville (QPV). Concernant le programme des vacances d'été 2023, on peut retenir :

- 85 éducateurs sportifs ont proposé des activités en territoires tout au long de l'été ;
- 27 prestataires et 26 partenaires, dont 16 associations sportives et 10 associations socio-culturelles ;
- 18 016 passages de jeunes aux activités sportives cet été (11 993 durant l'été 2022) ;
- 10 manifestations « Sport au Parc » et 40 « Anime Ton Quartier » ;
- 9 accueils de proximité dans les QPV tout au long de l'été ;
- 21 sorties hors de Nantes, en bases de loisirs et à la mer ;
- 200 inscrits (familles) sur les 2 week-ends proposés au Centre Nautique Nantais.

Un programme d'activités à l'année est également mis en place sur les temps de vacances (estivales et petites vacances scolaires), les temps périscolaires (le soir après la classe et le mercredi après-midi) et les temps scolaires (EPS : natation scolaire, voile, multisports). Quelques éléments chiffrés :

- environ 9 000 élèves (1^{er} degré public et privé) accueillis en natation scolaire et plus de 300 enfants (issus des quartiers d'habitat social) en stage gratuit de natation vacances ;
- 27 300 passages d'enfants et de jeunes sur les petites vacances scolaires (hiver, printemps, automne et fin d'année) sur le programme d'activités proposés en QPV ;
- environ 1 500 enfants inscrits à l'année à l'ASM multisports en QPV ;
- environ 16 000 élèves bénéficiant en EPS d'une intervention d'un éducateur sportif « terrestre » (1^{er} degré public).

Les aides Carte Blanche : une expansion des aides à la pratique, bien au-delà de la période « pré-Covid »

Les détenteurs de Carte Blanche peuvent bénéficier de tarifs réduits leur permettant notamment d'assister à des événements sportifs. On compte en 2023 près de 5 700 ménages utilisant 9 600 cartes individuelles (données en baisse conséquente par rapport à 2022). Depuis 2017, la Ville a également mis en place une aide à la pratique sportive pour contribuer à lever le « frein financier » à l'adhésion dans un club.

En 2022/2023, malgré la baisse du nombre de cartes individuelles, les aides à la pratique ont connu une forte croissance :

- 3 450 aides à la pratique sportive (+ 22 % par rapport à 2021/2022) ont été allouées pour un budget de 468 000 € (+ 115 000 € par rapport à 2021/2022). A noter que l'on comptait environ 3 075 aides à la pratique sportive avant le Covid ;
- près de la moitié (46 %) de ces aides concerne le public féminin ;

- 50 % des aides concernent des jeunes de 7 à 14 ans ;
- 42 % des bénéficiaires habitent dans les QPV ;
- 466 associations concernées.

« Nantes Terrain de jeux » (NTJ) : les pratiques sportives libres s'ancrent dans l'espace public

NTJ constitue depuis 2018 l'une des branches de l'offre sportive nantaise, en plus de celles proposées par les associations sportives et l'animation sportive municipale.

Les nouvelles productions NTJ en 2023 :

- la signature d'une convention avec le Pôle ressources national sports de nature pour l'utilisation d'un outil appelé « outdoorvision », lequel permet de connaître les usages et les pratiques physiques sur les itinéraires de plein air. A Nantes, ce sont les vallées des cours d'eau, les espaces publics et les parcs et jardins qui sont étudiés ;
- le travail sur la phase 3 du Jardin Extraordinaire intégrant des activités sportives « rupestres » (escalade, via-ferrata, slack-line, high-line, espace yoga...) ;
- la poursuite du travail de création d'un lieu expérimental des pratiques sportives culturelles et urbaines, projet dit « FERCAM » (engagement de mandat), en intégration du futur Jardin du Rail (entrée sud-ouest) ;
- la mise à l'agenda de plusieurs projets (réfection du bowl de skate à Procé et création d'un site de basket 3x3, la construction d'un site de streetworkout à la Halvêque, de nouveaux parcours forme sur l'île de Nantes et le centre-ville, la réalisation d'un parkour park à Bellevue intégré au futur parc de la nouvelle place des Lauriers...). Ces projets de moyen terme ont vocation à être livrés entre 2024 et 2026.

Focus sur les Estives NTJ 2023

En 2023, 8 collectifs ont participé aux 180 animations sportives de l'été sur 5 sites : square Maurice Schwob, square Aubin, douves du Château, miroir d'eau, et quai Ferdinand Crouan. Un peu plus de 2 600 personnes ont participé à la 4^e édition des Estives Nantes Terrain de Jeux.

Les principaux travaux d'équipements sportifs

En 2023, de nombreux travaux (dont la livraison de 3 terrains synthétiques) se sont tenus afin d'améliorer l'offre d'équipements sportifs nantaise :

- travaux contre les légionelles sur le stade Marcel Saupin ;
- rénovation du terrain synthétique des Basses Landes ;
- requalification du terrain de la Marrière en synthétique ;
- adaptation des locaux du SVS Ouest et embellissements ;
- rénovation du terrain synthétique du stade Audubon ;
- rénovation en éclairage led des gymnases Sully, Jean-Ogé, Gigant, Croissant et Albert Camus ;
- rénovation en éclairage led du terrain d'entraînement du stade Pascal Laporte ;
- renouvellement des affichages des pistes de la salle d'escrime de Mangin ;
- réfection de la toiture des 2 halles et aménagement du Club House de la Jonelière ;
- rénovation du gymnase Raspail.

Soutenir le sport de haut niveau

La Ville de Nantes maintient un soutien fort aux clubs et disciplines amateurs et contribue au développement des pratiques via les plans nautiques, handball, foot et handisport. Nombre de clubs nantais soutenus par la Ville évoluent dans les championnats nationaux amateurs : natation, tennis, voile, aviron, gymnastique, hockey sur glace et sur gazon, rugby, escrime, basket, athlétisme, tennis de table ou encore judo.

Sur cette saison 2022/2023, en termes de résultats et de faits saillants, notons :

- une stabilité globale des niveaux sportifs des clubs de haut niveau ;
- la montée du SNUC tennis en PRO A (plus haut niveau des interclubs).

Les événements 2023

Au niveau international et national :

- 19 au 22/04 – Mondial de football la Saint-Pierre de Nantes ;
- 18 au 21/05 – 125 ans ASPTT ;
- 26/05 – Tour cycliste de Loire Atlantique ;
- 06 au 08/10 – Nantes Roller Festival ;
- 02 et 03/12 – Tournoi National de Judo Nantes Atlantique.

Manifestations Handisport - Sport Adapté :

- 24/06 – Handisport en fête.

Autres manifestations importantes :

- 15/01 – Championnat départemental de cross-country ;
- 30/06 au 09/07 – 2^e édition des Jeux de Bretagne ;
- 09/09 – La ruée vers le sport (Office Municipal du Sport de Nantes) ;
- 22/11 – Cross départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Chiffres clés

- 171 installations sportives gérées en régie dont 64 couvertes et 107 en plein air (150 000 m² de surfaces bâties).

Ces installations intègrent 146 équipements couverts (34 gymnases, 12 complexes, 5 piscines, 4 halles de tennis) et 313 équipements de plein air (44 équipements sportifs de proximité, 16 plaines de jeux, 12 plateaux sportifs, 10 stades, 7 skate parks, 2 aires de street workout, 1 parkour...), soit au total 459 équipements.

S'ajoutent 6 installations, non gérées en régie, totalisant 25 équipements dont 3 équipements de tennis extérieur (8 courts), 3 halles de tennis (3x2 courts), 1 piscine, 10 terrains de foot...

- 305 associations sportives ont été subventionnées : 222 clubs (dont 36 clubs omnisports) et 83 entités scolaires et universitaires. Au total, près de 4,4 M€ ont été attribués pour le fonctionnement et 1,128 M€ pour l'investissement ;
- 21 associations ont été aidées par le dispositif d'accompagnement des clubs handisport et sport adapté, dont 50 990 € de subventions.

Vie associative

Le soutien de la Ville de Nantes aux nombreuses associations nantaises repose sur des enjeux structurants : l'appui à l'engagement sous différentes formes (à la fois associatives et citoyennes), la valorisation des dynamiques associatives, l'accompagnement des associations pour répondre à leurs besoins ou leurs initiatives, le renouvellement des dynamiques d'animation sociale et culturelle.

Par ailleurs, il se fonde sur l'accompagnement, la mise à disposition de locaux et l'attribution de subventions.

Le territoire nantais compte près de 9 000 associations et environ 135 000 bénévoles. Multiples dans leurs modes d'organisation et diverses dans leurs activités, ces associations agissent et coexistent pour apporter des réponses innovantes aux enjeux des territoires.

Les temps forts de la rentrée associative 2023

Dans le cadre de la politique publique vie associative, dont une des orientations stratégiques est de soutenir et de valoriser les associations actrices de la dynamique sociale, la Ville de Nantes organise chaque année au mois de septembre des forums associatifs dans les quartiers nantais ainsi que des portes ouvertes dans les équipements associatifs. Ces temps forts de proximité permettent de donner rendez-vous aux habitants afin qu'ils puissent découvrir l'offre associative de proximité. Il s'agit aussi d'un temps de vie sociale et d'animation attendu.

Dans chaque quartier, des temps forts sont organisés. Ainsi, sur le mois de septembre 2023, ce sont 11 forums associatifs et 2 portes ouvertes d'équipements qui ont eu lieu (plus de 600 associations mobilisées).

Le calendrier

Samedi 2 septembre - 1 forum associatif :

- Doulon-Bottière (place du Commandant Cousteau) - 9h30 à 16h - 85 associations

Vendredi 8 septembre - 1 porte ouverte d'équipement et 1 forum associatif :

- maison de quartier Madeleine Champ de Mars - 16h à 19h30 - 58 associations
- Hauts-Pavés-Saint-Félix (rue des Hauts Pavés) - 16h30 à 20h - 40 associations

Samedi 9 septembre - 5 forums associatifs :

- Nantes Erdre : maison de quartier La Locomotive - 9h à 13h - 77 associations
- Dervallières Zola : place des Dervallières - 10h à 16h - 40 associations
- Île de Nantes : jardin des Fonderies - 10h à 16h - 70 associations
- Nantes Sud : parc de la Crapaudine/repli gymnase de la Ripossière - 12h30 à 17h30 - 50 associations
- Bellevue Chantenay Saint-Anne - 14h à 18h - 40 associations

Samedi 16 septembre - 3 forums associatifs et 1 porte ouverte d'équipement

- Nantes Nord : rue Eugène Thomas - 9h30 à 13h - 60 associations
- Chantenay / Sainte-Anne : maison de quartier du Dix - 10h à 12h - 20 associations
- Centre ville : pôle associatif Désiré Colombe - 13h30 à 17h30 - 30 associations
- Breil-Barberie : place du Carré Gris - 14h à 16h30 - 35 associations

Dimanche 17 septembre – 1 forum associatif

- Malakoff-Saint-Donatien (forum puis la Fête de Malakoff) - 9h à 12h30 - 40 associations

Un soutien logistique et technique important et adapté a été apporté par la Direction vie associative (DVA) aux équipes et aux associations :

- une coordination logistique et technique ;
- une coordination de la communication avec un programme d'activités associatives par quartier, un supplément Ouest France pour valoriser les actions des associations, une newsletter « L'engagement associatif à Nantes » destinée aux plus de 4 000 associations inscrites sur l'annuaire associatif de la Ville et des actus web ;
- la mobilisation d'un budget de 57 000 € sur la partie logistique et technique et d'environ 28 000 € en masse salariale (intermittence).

Chiffres clés

- 339 associations subventionnées pour un montant de 4,12 M€ au titre de la politique publique vie associative, dont :
 - 26 associations soutenues dans le cadre du Fonds d'Accompagnement à l'Émergence (FAE) pour un montant total de 107 000 € (62 000 € DVA et 45 000 € Direction du développement culturel) ;
 - 60 emplois aidés (14 Parcours Emploi Compétences (PEC) – 46 Adultes relais) soutenus par la Ville ;
- 62 associations subventionnées pour un montant total de 195 928 € au titre des contrats de ville ;
- 11 associations subventionnées pour un montant total de 136 560 € au titre des animations estivales ;
- 222 équipements gérés par la DVA à destination des associations (surface totale de 100 624 m²) ;
- 201 salles de réunion ou d'activité (capacité de 10 à 900 places) proposées à la location ;
- 14 200 réservations ponctuelles ont été enregistrées ;
- plus de 600 associations bénéficient de plannings pour leurs activités récurrentes, soit plus de 65 000 créneaux par an ;
- 336 associations logées par la Ville, dont 77 à titre gratuit et 259 à titre payant en totalité ou en partie ;
- 7 982 associations figurent dans l'annuaire associatif de la Ville dont 5 293 sont visibles sur le site Internet de la Ville.
- 781 associations ou porteurs de projet ont été orientés au CADRAN (Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises) de la Ville de Nantes ;
- 57 formations au bénéfice de 231 bénévoles associatifs issus de 187 associations ;
- 1,33 M€ pour financer les équipements (réhabilitations et nouveaux projets) : pôle associatif Félix Thomas, maison de quartier Halvêque et des Haubans, Maison des Habitants de Bellevue... ;
- 750 000 € pour financer les dépenses de l'entretien durable du patrimoine associatif.

Les Printemps des Voisins

Les Printemps des voisins participent des enjeux de la politique publique de proximité dans l'animation de la vie sociale et citoyenne. Ils ont pour objectifs de :

- soutenir ou créer du lien social entre voisins ;
- encourager les démarches citoyennes ;
- faciliter la mobilisation et l'auto-organisation des habitants sur des projets initiés par eux-mêmes ;
- réagir face à une forme d'indifférence (entre voisins et générations) et donc lutter contre l'isolement.

Le principe est simple : la Collectivité incite et encourage les citoyens à inviter leurs voisins pour partager un moment de convivialité collectif sur l'espace public sur la période du 22 mai au 4 juin (date précise à leur convenance). Dans cette perspective, la Ville de Nantes accompagne les organisateurs-citoyens dans leurs démarches :

- communication : la Ville imprime des invitations et affichettes ;
- logistique : la Ville prête du mobilier (livraison de tables et de chaises) ;
- sécurité et réglementation : la Ville fournit des barrières de voirie (pour couper la circulation automobile si besoin) et un arrêté municipal pour autoriser le repas de rue sur la voie publique ;
- transition écologique : la Ville incite à l'organisation de repas en mode « zéro déchet » ;
- reconnaissance de l'engagement : une cérémonie de remerciements est organisée par Madame la Maire et des adjoints de quartier.

En 2023, ce sont :

- 175 Printemps des Voisins organisés ;
- 8 500 Nantais et Nantaises invités ;
- 51 nouveaux organisateurs (lesquels n'avaient jamais organisés de Printemps des Voisins jusqu'alors) ;
- 67 kits prêtés et livrés aux organisateurs par la Direction Atelier Exploitation Énergie Livraison Événementiel (DAEELLE), soit 335 tables et 3 350 chaises.

Le déploiement des projets issus de la démarche « Agir ensemble »

Depuis 2016, la Ville de Nantes s'est engagée dans la mise en œuvre de projets ambitieux, lesquels affirment les valeurs de partenariats que la Collectivité souhaite faire vivre et promouvoir avec les associations nantaises. Aussi, afin de valoriser le dynamisme et l'utilité sociale des associations, la Municipalité et les acteurs associatifs ont défini ensemble plusieurs projets qui soudent ses coopérations et leurs modalités.

En 2023, les projets « Agir ensemble » se sont déroulés de la façon suivante :

- la charte d'engagements mutuels : suite à son évaluation, qui a révélé le nécessaire remaniement de son contenu, des temps de restitution auprès des agents et acteurs associatifs ont été mis en place. Des ateliers d'intelligence collective visant la refonte des enjeux et engagements de la charte ont eu lieu avec les agents de la Ville, de la Métropole (groupe référents vie associative et coordinateurs vie associative) et les associations volontaires (50 participants). A partir de ces ateliers, la nouvelle version de la charte a été présentée et validée en conférence, en Conseil municipal et au conseil d'administration du CCAS. Les changements sont les suivants :

- une nouvelle rubrique : « La Ville de Nantes et les associations s'engagent à... » ;
 - une reformulation des engagements ;
 - les marqueurs piliers du mandat ;
 - une hiérarchisation des enjeux ;
 - une objectivation des engagements ;
 - un préambule actualisé ;
- la conférence de la vie associative est l'espace de dialogue entre la Ville et les associations. Elle s'est tenue le samedi 18 novembre 2023 et a réuni près de 200 personnes pour aborder le thème de la proximité dans l'activité associative. 3 moments ont ponctué la rencontre : l'ouverture par Madame la Maire Johanna Rolland, la présentation de la refonte de la charte d'engagements mutuels ; l'intervention du géographe Emmanuel Bioteau ;
 - les résultats de l'enquête de l'Observatoire de la vie associative réalisée en 2022 ont été mis en valeur à travers différents supports et temps de présentation. Nantes compte aujourd'hui près de 9 000 associations et 135 000 bénévoles. 550 nouvelles associations en moyenne se créent chaque année. L'Observatoire de la vie associative nantaise a rejoint le réseau des observatoires locaux animés par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) afin que l'enquête locale puisse aussi s'inscrire dans une analyse nationale. Les résultats de l'observatoire sont accessibles sur le site Internet de la Ville et l'exposition sur la vie associative peut être empruntée au Service Relation aux Associations (SRA) pour tous les événements. Un livret sera disponible à la rentrée 2024.

Le Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises (CADRAN)

Le CADRAN de la Ville de Nantes est un centre de ressources sur le fonctionnement associatif. Il propose des services et des outils pour accompagner les associations nantaises.

Il a pour missions principales :

- d'accueillir, conseiller et orienter le public (bénévoles, salariés, porteurs de projets) ;
- d'informer des ressources existantes sur le territoire nantais et faire le lien avec un réseau de 60 partenaires agissant en faveur du bénévolat, de l'emploi, de la communication, de la jeunesse, du numérique... ;
- d'animer le réseau des partenaires pour renforcer la visibilité de l'offre de service existante et développer les ressources manquantes (formations, permanences...) ;
- de proposer un programme de formation pour les bénévoles associatifs nantais.

En 2023, l'activité du CADRAN ce sont notamment :

- des réponses à 982 sollicitations (+ 26 % par rapport à 2022), dont 83 % en distanciel et 17 % en présentiel ;
- 4 164 abonnés à la newsletter « engagement associatif » ;
- 53 formations organisées pour 149 associations, avec 208 personnes formées.

Mais aussi :

- la création d'une base de connaissances vie associative destinée aux accompagnateurs de la vie associative en interne. Ouverture progressive à l'ensemble des agents concernés prévue en 2024 ;
- le lancement de la plateforme du bénévolat avec 637 missions publiées et 900 candidatures ;
- l'expérimentation d'une permanence du CADRAN en mairie centrale, qui se prolongera de manière hebdomadaire en 2024 ;
- l'évaluation du programme de formation bénévole en vue de l'actualisation du marché pour 2025-2027 ;
- une labellisation « Guid'Asso » pour le volet informations ;
- la participation à l'élaboration d'un référentiel métier « Accompagnateur de la Vie associative locale », porté par le RNMA.

Ouverture de la nouvelle maison de quartier ressource « La Locomotive »

Au sein du quartier Nantes Erdre, la nouvelle maison de quartier ressource, dont les travaux ont démarré en 2021, a été livrée en mai 2023.

D'une surface totale de 2 426 m², l'équipement géré par la Ville (Direction de quartiers Est de la DGCITES) comprend : 1 hall d'accueil (lieu d'orientation et de convivialité pour le public permettant notamment des expositions), 1 café/espace d'échanges (géré par l'Accoord), la bibliothèque municipale, la ludothèque, 1 salle événementielle festive ouverte aux associations et aux particuliers, 1 salle de danse et d'activités douces, des espaces pour les adolescents (11-15 ans) et pour les jeunes (16-25 ans), 2 salles d'activités, 1 salle de musique, 1 cuisine et 2 salles de réunions, 1 « serre culturelle » (lieu de transition doté d'une terrasse pour accueillir des projets ponctuels et des activités manuelles de type bricolage, ré-emploi, jardinage, grainothèque...), 1 espace dédié aux associations (coworking), 4 bureaux pour les salariés de l'Accoord et 3 pour les services des quartiers Est.

Le montant total de l'opération est de 7,6 M€.

Réouverture de la maison de quartier ressource des Haubans

Réhabilitée et agrandie, la maison de quartier des Haubans, à Malakoff, a rouvert ses portes en septembre 2023, cinq ans après l'incendie criminel qui avait ravagé une partie de ses locaux en 2018.

D'une surface totale de 2 467 m², cet équipement est géré par la Ville (Direction de quartier Cœur de ville de la DGCITES) et comprend : 1 hall, 1 salle d'activité physique douce, 1 bibliothèque, 1 salle de spectacle, 1 salle de quartier, 1 cuisine, 1 espace de lien social (pour accompagner les usagers sur des problématiques de précarité et d'intégration bancaire), des espaces pour les associations (coworking, bureaux, salle de réunion), le centre socioculturel de l'Accoord (ludothèque, espaces jeunes 11-15 ans et 16-25 ans, cyber espace, salle de réunion et activités, 3 bureaux), 4 espaces d'activités et de réunion.

4,2 M € ont été attribués à cette opération.

Espace Winnipeg : lancement d'études de travaux de réhabilitation

L'espace Winnipeg, quartier Nantes Nord, est un équipement vieillissant qui a souffert d'un manque d'entretien ces dernières années dû aux incertitudes de son maintien dans le cadre du projet global Nantes Nord (démolition envisagée). Constituant un lieu central du micro-quartier Bout des Pavés, il a finalement été décidé de le maintenir et de le conforter comme un équipement structurant de la vie sociale et culturelle du territoire.

Le bâtiment d'environ 600 m² a donc fait l'objet d'une attention particulière en vue de sa réhabilitation. Des concertations ont été réalisées en lien avec la Direction de Quartiers pour travailler les usages et le devenir du site qui sera inscrit dans une restructuration paysagère.

A terme, fin 2025, il accueillera les associations du secteur dans de meilleures conditions et dans un bâtiment très peu énergivore. Les travaux de réhabilitation de grande ampleur, d'accessibilité et de transition énergétique sont estimés à 2 M€.

Rosa Parks : annonce du départ du collègue et préparation de la transition

En 2023, le Conseil départemental de Loire-Atlantique a choisi, pour assurer la mixité sociale, de regrouper les élèves du collège Rosa Parks avec d'autres sur un autre site.

La Ville récupérera donc ces locaux en septembre 2024 pour y porter un projet de quartier basé sur des principes directeurs de mémoire et de cohérence, de mixité, d'ouverture et d'éducation, de culture et de citoyenneté.

Des projets dans le diffus

En 2023, la Ville a récupéré les locaux anciennement occupés par le restaurant Le Ripaillon sur le quartier Nantes Sud à Pirmil pour en faire un lieu transitoire collectif d'animation du quartier avant sa démolition.

Animation sociale et culturelle : les habitants et les territoires au cœur de l'action publique

Le partenariat Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Ville de Nantes actualisé

Depuis 2018, la Convention Territoriale Globale est un engagement politique et constitue un nouveau socle des relations contractuelles entre la CAF et la Ville de Nantes. Cette convention formalise le projet de territoire avec 2 finalités :

- proposer une offre globale de services au plus près des habitants : petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique ;
- développer et diversifier les soutiens aux acteurs de proximité afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Un processus de renouvellement de la nouvelle convention 2024-2029 (méthode-calendrier-livrable) a été construit conjointement avec la CAF et la Ville (5 directions de quartier et 5 directions municipales concernées).

Animations estivales : une utilité sociale et culturelle pour les Nantais

Depuis 2020, la situation sanitaire a incité la Ville à proposer une « offre estivale » d'ampleur qui favorise l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances pour tous, avec une attention aux publics des quartiers prioritaires de la ville (QPV) parfois éloignés des offres et des équipements.

Cette 4^{ème} édition « Animations estivales 2023 » s'est déployée dans les 11 quartiers nantais.

La Ville et l'ensemble des acteurs, dont l'Accoord, ont proposé aux habitants un été dépaysant, imaginaire, sportif, culturel, où s'invite la convivialité, la solidarité et les festivités au cœur des quartiers ou en dehors de la ville.

Quelques chiffres :

- 11 quartiers, dont 8 QPV ;
- 10 directions municipales (environ 150 agents impliqués) ;

- 180 associations parties prenantes (dont 3/4 issues des QPV) ;
- une centaine de propositions par quartier dans tous les domaines : sport, culture, sorties, théâtre, spectacles, danse, jeux, lecture, ateliers participatifs..., avec des aménagements conviviaux (terrasses, transats, parasols...);
- 6 maisons de quartiers ressource, 22 centres socio-culturels, 16 parcs et jardins, 8 bibliothèques municipales, 8 musées et sites d'exposition ouverts tout l'été (des animations se sont appuyées sur ces lieux structurants) ;
- 14 potagers solidaires du projet « Paysages Nourriciers » animés dans 11 quartiers avec 8 associations partenaires engagées pour développer le projet ;
- pour l'Accoord : 2 000 enfants de 3 à 12 ans accueillis par jour dans les centres de loisirs (+ 300 environ par rapport à 2022), 8 MultiSpots accueillant 500 enfants et adolescents, 30 aides-animateurs recrutés, 1 700 enfants en séjours, 600 familles en « Échappées belles » (+ 400 environ par rapport à 2022), 30 jeunes recrutés en parcours de découverte de métiers de l'animation ;
- l'association des seniors nantais ORPAN a proposé 216 animations pour 2 718 aînés ;
- une communication renforcée avec 200 000 exemplaires distribuées du supplément été et 10 agendas de quartier.

Une convention d'objectifs Ville – Accoord pour les centres socio-culturels

La Ville de Nantes oriente sa stratégie d'animation sociale et culturelle sur des enjeux de citoyenneté et de solidarité. Pour cela, elle s'appuie notamment sur les 22 centres socioculturels de l'Accoord qui par leur proximité, leurs missions d'écoute, d'accueil, de perception des signaux faibles contribuent à entendre, recevoir et promouvoir les initiatives de la société civile.

Tout en maintenant les activités issues du projet associatif de l'Accoord et des politiques publiques de la Ville, des actions nouvelles ou renforcées sont inscrites dans la convention 2023-2027.

Parmi les principales actions menées en 2023, on peut noter :

Des offres de proximité renforcées avec :

- la nouvelle maison de quartier Halvêque (Ville) qui accueille désormais le centre socioculturel, avec plus d'espace pour les 11-15 ans, une ludothèque (qui a largement rencontré son public, contrainte parfois de refuser des familles) et un café associatif (qui fait le bonheur des habitants regrettant des fermetures pendant les vacances et la période estivale) ;
- de nouveaux locaux pour le centre socio-culturel de Saint-Joseph-de-Porterie, tandis que celui de Malakoff a intégré un nouvel espace très fréquenté depuis la réouverture de la maison de quartier des Haubans ; à Nantes Nord, la fusion des centres socio-culturel Boissière et Censive a donné naissance au centre socio-culturel des Renards ;
- l'ouverture d'une « outillthèque » (structure ayant pour vocation le prêt ou l'emprunt d'outils) à Bout des Pavés et des premiers « repair cafés » dans plusieurs centres socio-culturels ;
- une vitalité des espaces ludothèques/bibliothèques avec des événements forts sur les quartiers (« J'te raconte pas », « les 23 demi-heures du jeu », « Bottière en jeu ») ;

L'interculturalité et les discriminations mieux prises en compte avec :

- le renforcement de 2 ateliers socio-linguistiques supplémentaires pour l'apprentissage de la langue française au quotidien afin de favoriser l'émancipation des personnes et agir contre les exclusions. Au regard des demandes conséquentes, de nombreuses personnes sont sur liste d'attente ;
- une nouvelle feuille de route européenne et internationale (pour une durée de 4 ans) destinée à tous les publics (enfants, ado, jeunes, adultes). Dans ce cadre, une soixantaine de jeunes européens ont participé, à la fin de l'été, à une semaine d'activités sportives et interculturelles ;
- un nouveau plan discrimination pour former les professionnels à une meilleure prise en compte des discriminations, notamment liées aux handicaps, au genre et à l'origine. Il s'agit aussi de favoriser une meilleure écoute et orientation des usagers.

Davantage de solidarité avec :

- une inclusion numérique à visage humain pour éduquer et s'émanciper dans ses usages ;
- 4 conseillers numériques recrutés en soutien des démarches en ligne pour aider les habitants. La pérennisation des postes est questionnée suite au désengagement de l'État. Pour autant, l'Accoord est un acteur essentiel en la matière avec ses 11 espaces numérique au bénéfice de 7 700 personnes.

Une éducation et un accès à l'alimentation saine avec :

- le renforcement des projets de paniers solidaires (composés de fruits, légumes et légumineuses), initiés par l'Accoord à Nantes Nord en 2020, auprès désormais de 7 centres socio-culturels afin de répondre à une précarité alimentaire grandissante dans un contexte d'inflation ;
- la participation de l'Accoord au projet « Paysages Nourriciers » en animant 5 jardins sur 4 quartiers nantais. Cette production de légumes est destinée aux plus précaires. Il est constaté que de nombreux usagers changent leurs habitudes alimentaires en apprenant à cuisiner des légumes.

En 2024, deux projets majeurs en faveur de la jeunesse doivent être menés :

- l'ouverture, avec les Cemea (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), de la pépinière centre sud. Dans cette logique, l'Accoord a pris le relais de l'association L'Acavale pour tenir des permanences avec les Cemea à Beaulieu ;
- le portage, avec les pépinières, du dispositif « Top Départ » : 62 jeunes accompagnés par l'Accoord (125 jeunes ont bénéficié du dispositif durant l'été 2023).

Le soutien à l'Accoord a été ajusté. Il est prévu par la Ville de Nantes le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement pour l'année 2023 d'un montant de 4 256 100 € (contre 3,6 M€ en 2022).

En quelques chiffres, l'animation socioculturelle, c'est :

- 22 centres socioculturels, dont 5 sont nommés « maisons de quartier », abritant 13 espaces ludos/biblios (5 espaces multimédias, 4 salles de diffusion, 4 locaux musiques), 12 MultiSpots ;
- 2 personnes principalement dédiées à l'animation sociale et culturelle dans chaque centre socioculturel ;
- 300 associations partenaires ;
- 1 500 bénévoles ;
- 12 000 familles fréquentant les centres de l'Accoord ;
- plus de 1 000 personnes fréquentant les 5 espaces multimédias ;
- plus de 500 adultes participant aux ateliers de français ;

- 4 800 personnes fréquentant les ludothèques et les bibliothèques ;
- 11 orientations territoriales définies et élaborées, en collaboration avec la Ville de Nantes, qui déclinent des enjeux et des actions prioritaires pour le quartier ;
- 600 enfants et adolescents bénéficiant d'un accompagnement à la scolarité, proposé dans tous les centres socioculturels.

La pratique artistique en amateur - vers une feuille de route et un engagement réciproque ville/acteurs PAA (point accueil associations)

En 2023, la Ville de Nantes a engagé une démarche de diagnostic partagé sur les pratiques artistiques amateurs à Nantes. Conduite conjointement par la Directions culture et arts dans la ville (DCAV) et la Direction vie associative (DVA), elle est soutenue par un groupe de travail composé d'acteurs ressources dans leur diversité disciplinaire.

La 1^{ère} édition du Forum des pratiques artistiques en amateur a réuni 180 acteurs (du monde socioculturel et artistique). Suite à une démarche participative, 3 axes de travail identifiés comme prioritaires constitueront la feuille de route pluriannuelle :

- valoriser les pratiques et les pratiquants ;
- favoriser l'égalité d'accès aux pratiques artistiques en amateur et proposer une offre ajustée aux pratiquants ;
- disposer d'un espace de pratique ou de représentation.

Chiffres clés

- 339 associations subventionnées pour un montant de 4,12 M€ au titre de la politique publique vie associative, dont :
 - 26 associations soutenues dans le cadre du Fonds d'Accompagnement à l'Émergence (FAE) pour un montant total de 107 000 € (62 000 € DVA et 45 000 € Direction du Développement Culturel) ;
 - 60 emplois aidés (14 Parcours Emploi Compétences (PEC) – 46 Adultes relais) soutenus par la Ville ;
 - 62 associations subventionnées pour un montant total de 195 928 € au titre des contrats de ville ;
 - 11 associations subventionnées pour un montant total de 136 560 € au titre des animations estivales.
- 222 équipements gérés par la DVA à destination des associations (surface totale de 100 624 m²).
- 201 salles de réunion ou d'activité (capacité de 10 à 900 places) proposées à la location.
- 14 200 réservations ponctuelles ont été enregistrées. Le nombre de locations n'a pas encore atteint son niveau d'avant-crise sanitaire. Cela s'explique notamment par l'immobilisation de plusieurs salles : 3 salles du pôle associatif Félix Thomas n'ont pas pu accueillir d'activités de mars à novembre 2023 suite à un incendie. La salle de la mairie annexe de Doulon a également été fermée toute l'année en raison de travaux de rénovation et d'extension sur l'ensemble des locaux de la mairie. La salle de la Cigarière a presque entièrement été dédiée à l'accueil de réfugiés ukrainiens. La salle Nantes Erdre a de nouveau pu être proposée à la location à compter de la rentrée de septembre 2022. Elle a accueilli la restauration des élèves de l'école des Batignolles pendant plus d'une année suite à un incendie ayant touché une partie du groupe scolaire.
- Plus de 600 associations bénéficient de plannings pour leurs activités récurrentes, soit plus de 65 000 créneaux par an.

- 336 associations logées par la Ville, dont 77 à titre gratuit et 259 à titre payant, en totalité ou en partie.
- 5 848 associations figurent dans l'annuaire associatif de la Ville dont 4 500 sont visibles sur le site Internet de la Ville.
- 781 associations ou porteurs de projet ont été orientés au CADRAN de la Ville de Nantes.
- 57 formations au bénéfice de 231 bénévoles associatifs issus de 187 associations.
- 1,33 M€ pour financer les équipements (réhabilitations et nouveaux projets) : pôle associatif Félix Thomas, maison de quartier Halvêque et des Haubans, maison des habitants de Bellevue...
- 750 000 € pour financer les dépenses de l'entretien durable du patrimoine associatif.

Jeunesses

La politique mise en œuvre par la Ville en faveur des 12-25 ans vise à soutenir leur autonomie, leur émancipation, garantir leur accès aux droits, favoriser leur expression, encourager leur participation à la vie publique et citoyenne et soutenir leurs initiatives.

Ce « temps long de la jeunesse » doit permettre à chacune et chacun de trouver sa place et de contribuer à dessiner un nouveau chemin pour nos sociétés en transition. Éclaireurs des enjeux contemporains, les jeunes Nantais sont une ressource pour les nécessaires transformations à initier.

Chaque parcours étant singulier, la Ville de Nantes prend pleinement en compte les fragilités et vulnérabilités propres à chaque étape de cette période de la vie. Elle porte une attention renforcée aux jeunes Nantais les plus touchés par les inégalités.

A travers le renouvellement de son projet et en étroite partenariat avec les acteurs du territoire, la Ville offre aux jeunes un terrain d'apprentissage, d'éducation, d'expérimentation et d'expression.

Une politique publique jeunesses renouvelée et partenariale

Le travail mené avec les élus en 2023 a conduit à la réécriture du projet municipal pour les jeunesses nantaises. Il s'articule aujourd'hui autour de 4 grands piliers :

- soutenir une dynamique d'émancipation, d'autonomie et de soin des jeunes Nantais, à travers une mobilisation renforcée des politiques liées au logement, à la santé et aux solidarités ;
- garantir l'accès aux droits des jeunes Nantais et lutter contre le non-recours, à travers des actions de médiation renforcées ;
- être à l'écoute des préoccupations et des modes de faire des jeunes générations ;
- développer une fonction d'expertise et d'animation du territoire autour des enjeux jeunesses.

L'ambition au cœur de ce nouveau projet est ainsi de « faire commun » et réduire les inégalités en renforçant l'action de la Collectivité pour les jeunes les plus éloignés de l'offre. En harmonie avec la stratégie nantaise des nouvelles solidarités, le nouveau contrat de ville 2024-2030 et le projet éducatif de territoire, cette ambition s'inscrit dans une logique convergente d'attention aux publics les plus éloignés des offres de droit commun.

Pour mener à bien ce projet en faveur des jeunes Nantais, plusieurs rencontres avec les partenaires jeunesses se sont déroulées afin de nourrir la feuille de route des prochaines années. En effet, la Ville de Nantes soutient l'engagement et le savoir-faire d'un large réseau de partenaires qui œuvrent au quotidien et en proximité auprès des jeunes du territoire, engagés dans les quartiers et/ou forgés aux valeurs de l'éducation populaire.

Ce sont ainsi plus de 130 partenaires qui ont participé aux différents temps du réseau jeunesses et 69 structures (hors dispositifs CLAP et SPOT) qui ont été subventionnées en 2023. Parmi elles, les espaces ressources à destination des 16/25 ans ont été renforcés via un espace 16/25 au sein de la nouvelle maison de quartier Erdre-Batignolles « La Locomotive » et le lancement de l'appel à projet pour la future pépinière jeunesses des quartiers centre-sud.

Des dispositifs pour favoriser les expérimentations

La Ville s'attache à ouvrir le champ des possibles, en aidant chacune et chacun à « s'autoriser à », en favorisant les expérimentations diverses, en facilitant « les premières fois », les premiers pas : découverte des métiers, premières mobilités, premiers projets, découverte de l'offre culturelle... Tous ces dispositifs ont pour but de permettre d'accompagner les jeunes, mais également d'entrer en contact avec eux.

Des dispositifs de mise en situation de travail et de prise de responsabilités variés pour les jeunes des quartiers populaires

Différentes actions visent à mobiliser les adolescents et les jeunes Nantais sur des projets se déroulant dans un cadre collectif pour leur permettre de découvrir de nouveaux environnements, de s'essayer à des gestes professionnels et d'agir dans un contexte favorisant l'appréhension d'une thématique en rapport avec une action publique :

- 20 chantiers ados et jeunes, ayant mobilisé 135 participants ;
- 264 missions Plan Job, ayant bénéficié à 174 jeunes ;
- 3 coopératives jeunesse : deux estivales (Grand Bellevue et Nantes Est) et une à l'année (Clos Toreau/Beaulieu/Malakoff), ayant mobilisé 27 jeunes.

Top Départ : le soutien des premières mobilités en autonomie

Top Départ est un dispositif de soutien au départ en vacances en autonomie des 16/25 ans ayant moins d'opportunités ou de ressources, mis en œuvre en partenariat avec l'Accoord et les Pépinières Jeunesse. En 2023, 123 jeunes en ont bénéficié (59 en France et 64 à l'international).

Créé en 2021, il vient compléter les aides et accompagnements au départ de nos partenaires : ANCV/Soléo (Léo Lagrange Ouest), Bourse Initiatives Jeunes et Discover EU (Accoord).

CLAP : le soutien aux premiers projets

La Ville reconnaît pleinement la participation des jeunes à la vie sociale, particulièrement en les accompagnant dans leurs premières initiatives et leurs premiers projets. Cela se vérifie notamment à travers le festival SPOT (qui soutient et valorise les projets de jeunes Nantais, quelle que soit la thématique d'engagement) ou grâce au Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP).

Le CLAP s'adresse aux jeunes Nantais de 16 à 25 ans qui souhaitent mener des projets culturels, artistiques, sportifs, écologiques, citoyens ou solidaires. Cette aide prend la forme d'un soutien financier et d'un accompagnement au montage de projet.

En 2023, 67 projets artistiques, citoyens ou sportifs ont été soutenus par la Ville de Nantes, pour un montant d'aides attribuées de 86 460,77 €.

Nantado : la découverte de l'offre culturelle, sportive et de loisirs

Avec Nantado, la Ville de Nantes se veut attentive aux adolescents en devenir. Sur l'année scolaire 2022-2023, 749 enfants (479 de 6^{ème}, 270 de 5^{ème}) se sont inscrits au dispositif et 329 enfants différents ont participé aux 57 rendez-vous. Les différentes activités ont été programmées grâce à la mobilisation de 22 partenaires impliqués dans ce projet (le Cinématographe, le Katorza, Le Lieu Unique, Corto Loisirs, les Petits Débrouillards, le festival Utopiales...).

Les rendez-vous proposés par Nantado rythment l'année singulière que représente l'entrée au collège. L'objectif est d'accompagner les prémices de l'autonomie, d'éveiller les jeunes collégiens à la variété de l'offre culturelle, sportive et de loisirs de Nantes afin qu'ils se l'approprient.

Faire place à l'expression des jeunes

Faire place à l'expression des jeunes est un enjeu majeur de la politique publique jeunesses. En 2023, cela s'est traduit à travers la participation au Grand débat « Fabrique de nos villes » et des événements dédiés à la valorisation des jeunes.

Le Grand débat « Fabrique de nos villes » a ainsi reçu différents types de contributions des jeunes au travers notamment :

- d'ateliers dédiés (« la crise dont vous êtes le héros ») sous forme d'escape game ;
- d'une action « porteurs de parole » à l'occasion de SPOT ayant récolté 153 contributions ;
- d'ateliers avec l'association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture (ARDEPA) dans le cadre de Nantado.

SPOT, CLAP dans les bars, The Cont'Est ..., des événements qui valorisent le talent des jeunes Nantais :

- The Cont'Est : l'année 2023 a marqué un tournant avec un changement de nom et un nouveau format pour le festival Renc'art à l'Est, qui a pour objectif de mettre en avant les talents des quartiers est de Nantes. Le 28 janvier 2023, la maison de quartier de Doulon affichait complet pour les 10 artistes programmés au concours The Cont'Est.
- CLAP dans les bars : les 12 et 13 avril ont marqué le retour de cet événement, porté avec le collectif Culture Bar-Bars. 10 bars ont ainsi programmé 14 « clapeurs » (dont il s'agissait de la première scène pour beaucoup).
- SPOT : du 23 au 25 juin 2023, la 12^e édition du festival a offert au public 2 soirées concerts, un village des projets mais aussi des spectacles vivants toute la journée. En tout, 51 projets de jeunes ont été accompagnés pour donner à voir leurs talents et leurs engagements à plus de 6 000 visiteurs/spectateurs. Action structurante de la politique publique, gratuit et accessible à tous, le festival SPOT a de nouveau offert un programme riche et éclectique permettant aux jeunes d'exprimer leurs talents. Eco-responsable et doté d'un plan d'actions dédié à l'accessibilité pour tous, l'événement est en pleine adéquation avec les marqueurs du mandat.

Le parcours éducatif des adolescents

L'offre d'accueils de loisirs et des séjours de vacances participe au parcours éducatif des adolescents, pensé pour tous, avec une attention particulière à ceux qui en sont les plus éloignés.

L'enjeu est de faire du temps libre un moment éducatif à part entière, source d'ouverture, d'autonomie, d'émancipation et de créativité, mais aussi un temps de socialisation et d'apprentissage de la vie collective, dans des espaces et avec des projets adaptés aux adolescents.

En 2023, on peut noter :

- une offre organisée à partir de 18 espaces permanents répartis sur le territoire dont le Studio 11/15 ;
- la livraison de nouveaux espaces ados à la maison de quartier La Locomotive et à la maison de quartier des Haubans ;
- une fréquentation des accueils de loisirs ados qui augmente (+ 35 % par rapport à 2022) et qui retrouve quasiment son niveau d'avant Covid.

Chiffres clés

- 4 % de la population nantaise a entre 11 et 14 ans
- 18,6 % de la population nantaise a entre 15 et 24 ans
- 68 000 étudiants
- 40 486 journées ados réalisées dans les espaces ados de l'Accoord
- 67 projets CLAP soutenus pour un montant total attribué de 86 460,77 € et concernant 265 jeunes « clapeurs »
- 20 chantiers adolescents et jeunes, ayant mobilisé 135 participants
- 51 projets soutenus et accompagnés dans le cadre de l'édition 2023 du festival jeunesse SPOT
- 264 missions Plan Job, ayant bénéficié à 174 jeunes
- 99 événements étudiants accompagnés
- 123 bourses « Top Départ » attribuées
- 15 aides à la mobilité internationale étudiante, dans le cadre d'un stage, ont été accordées
- Près de 600 participants au Château des ducs de Bretagne pour la « Soirée des étudiants d'ici et d'ailleurs », dont 370 étudiants « internationaux »

Petite enfance

La Ville de Nantes mène une politique volontariste et engagée en faveur de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des familles. Le soutien à la parentalité et la conciliation vie professionnelle/vie familiale sont des enjeux importants de cette politique publique. Celle-ci a pour objectifs de simplifier le parcours des parents en recherche d'un mode d'accueil et d'accompagner le développement d'une offre adaptée aux besoins et aux attentes des familles, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Cette politique publique vise également à lutter contre les déterminismes sociaux en agissant dès le plus jeune âge.

Comme en 2022, l'année 2023 a été marquée par des difficultés de recrutement de personnel dans les métiers de la petite enfance (au plan local comme au plan national, avec plus de 10 000 postes vacants en France métropolitaine dans les métiers de la petite enfance). Cette situation, qui a généré le gel de 178 places sur l'ensemble des crèches municipales depuis septembre 2023 (après 152 dès janvier 2022), a modifié l'offre de services aux familles. Une attention particulière a été portée sur les situations d'enfants nécessitant un accueil pour raison de santé ou prévention.

Dans un tel contexte, les actions engagées par la Collectivité l'an dernier se poursuivent pour favoriser l'attractivité du secteur petite enfance.

Pour autant, la Ville a continué de favoriser et d'accompagner le développement de places nouvelles afin que davantage de familles puissent trouver des solutions d'accueil individuel ou collectif qui leur conviennent. Ainsi ce sont :

- 113 nouvelles places en accueil collectif qui ont été ouvertes à Nantes en 2022, tous modes de gestion confondus ;
- un soutien à des porteurs de projet MAM (maison d'assistants maternels) en termes d'ingénierie de projet ;
- un soutien et une valorisation du métier d'assistant maternel, en partenariat avec la plateforme de professionnalisation IPERIA, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Conseil départemental. Des formations sur le temps de travail ont notamment été proposées aux assistants maternels nantais indépendants au cours du 1^{er} semestre 2023 et pourront être validées en termes de formation continue.

L'année a été marquée par des évolutions concernant le processus de demande et d'attribution de places en crèches. Il s'agissait notamment de :

- rendre visible l'ensemble des demandes d'accueil collectif des familles auprès de l'ensemble des gestionnaires municipaux et associatifs membres du guichet unique nantais ;
- développer des contrats avec les établissements municipaux d'une durée plus ajustée aux besoins des familles, étayés par la transmission de justificatifs ;
- mixer les accueils à temps complets et partiels dans les unités des établissements municipaux, avec l'objectif de favoriser les continuités d'accueil et la vie de groupe des enfants.

Ainsi, le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant de la ville de Nantes a été restructuré et mis à jour suite au conseil municipal du 30 juin dernier. Les principales évolutions concernent les modalités d'attribution des places, les nouveaux contrats d'accueil et leurs dispositions spécifiques, la réactualisation des modalités de facturation en fonction des différents contrats (dans le cadre tarifaire existant), les nouvelles annexes (dont celles liées à l'application du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 qui est venu modifier le code de la santé publique).

Le Forum de l'accueil des tout-petits a retrouvé un rythme normal de rendez-vous territorialisés en 2023, après les années marquées par la crise sanitaire. L'objectif de ces forums est d'accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil et leur permettre de rencontrer les différents acteurs de la petite enfance présents pour répondre à leurs questions (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile, crèches municipales associatives et privées, CAF, Département, réseau particulier-employeur, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)...)

Garantir un accueil de qualité à tous les jeunes enfants

Afin de favoriser le bien-être et garantir la sécurité des jeunes enfants, la Ville met l'accent sur la qualité de leur accueil, autant dans les structures collectives qu'à domicile.

En 2023, 15 sites ont bénéficié d'opérations d'amélioration, d'entretien durable et de sécurisation pour un montant de près de 450 000 €, dont :

- Entretien durable :
 - MAPE Manufacture : réfection de l'étanchéité des toitures terrasses ;
 - MAPE Chlorophylle : peintures et sol du patio et vestiaires de 2 unités d'accueil ;
 - MAPE Bellevue : réfection d'une conduite d'eau potable ;
 - MAPE Nantes Sud : remplacement de la chaudière ;
 - MAPE Pilotière : réfection d'une partie de la façade du multi-accueil ;
 - Relais Petite Enfance Sud : remise en peinture ;
 - Relais Petite Enfance Centre : remplacement du système de chauffage.
- Améliorations :
 - MAPE Bellevue: cloisonnement de la lingerie, mise en place d'interphone dans une unité ;
 - MAPE Bourderies : transformation de la cour du multi-accueil en jardin crèche nature ;
 - MAPE Manufacture : transformation des cours du multi-accueil en jardin crèche nature ;
 - MAPE Chêne des Anglais: transformation de la cour du multi-accueil en jardin crèche nature ;
 - MAPE Bout des Landes : transformation de la cour du multi-accueil en jardin crèche nature ;
 - MAPE Graine d'étoiles : mise en place de films solaires ;
 - MAPE Michelet : réalisation d'une kitchenette pour la salle du personnel ;
 - MAPE Nantes Sud : sécurisation de la clôture du jardin ;
 - MAPE Jules Verne : mise en place d'une pergola dans le jardin ;
 - MAPE Pilotière : mise en place d'une pergola dans le jardin ;
 - LAEP Le Square : travaux de remise à neuf du nouveau local accueillant le LAEP ;
 - MAPE Sully : mise en place d'un visiophone pour la deuxième entrée.

Près de 220 000 € d'investissement ont permis de remplacer en partie les mobiliers et matériels existants dans les structures d'accueil de la petite enfance (assises ergonomiques, matériel éducatif, électroménager, lits, tables de change...).

L'année 2023 a également été marquée par le vote en Conseil municipal du 13 octobre de deux nouveaux projets d'établissements municipaux, dans les ZAC Champ de Manœuvre et Doulon Gohards :

- ZAC Champ de Manœuvre : réalisation d'un multi-accueil de 60 places en RDC d'un immeuble mixte sur l'îlot BS1A de la ZAC Champ de Manœuvre.
- ZAC Doulon Gohards : réalisation d'un multi-accueil de 60 places en RDC d'un immeuble d'environ 20 logements locatifs sociaux sur l'îlot Louetrie de la ZAC Doulon Gohards.

La construction de deux multi-accueils petite enfance, de compétence communale, au sein des ZAC métropolitaines Doulon Gohards et Champ de Manœuvre sera confiée à Nantes Métropole Aménagement (NMA) à qui a été concédée la réalisation de ces deux opérations d'aménagement.

La conception des deux multi-accueils sera fondée sur des principes d'architecture bioclimatique afin que les locaux soient confortables en toutes saisons, sans recours à la climatisation en période estivale. Le bâtiment sera très performant et ira au-delà des exigences de la RE 2020 (niveau 2025 IC construction et IC Energie Cep<50 kWep/m².an). Le label biosourcé niveau 2 sera exigé afin de favoriser l'emploi de matériaux locaux. De plus, les deux multi-accueils bénéficieront de jardins en pleine terre équipés d'aménagements paysagers favorisant le lien des jeunes enfants avec la nature.

Enfin, un troisième projet est en cours d'étude de faisabilité au Breil, afin de rassembler sur un même site les établissements du Breil et de Procé, pour créer un MAPE (multi-accueil petite enfance) neuf de 60 places. L'année 2024 permettra d'en confirmer la faisabilité, le programme, ainsi que les conditions de réalisation (planning, coût).

Déployer des crèches nature & une alimentation saine et de qualité

La qualité de l'environnement, de l'air et des repas des enfants dans les structures d'accueil municipales fait l'objet d'une attention particulière de la Ville.

Ainsi, de plus en plus d'aliments issus de l'agriculture biologique composent les menus des tout-petits, conformément à la loi agriculture et alimentation Egalim. L'ensemble des marchés d'achats de denrées alimentaires pour 8 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et de portage de repas en alimentation froide (13 EAJE) ont été modifiés à l'été 2023. Cela a permis d'atteindre les 75 % de produits labellisés et/ou bio tout en privilégiant les circuits courts, la cyclo-logistique et l'insertion sociale.

A noter que, depuis le 2 novembre 2023, la Direction de la petite enfance s'est dotée d'une conseillère en hygiène alimentaire, afin d'assurer l'accompagnement (suivi, coordination des prestataires de recueils de données, formation des agents) des multi-accueils municipaux sur les questions d'hygiène et de sécurité alimentaire inhérentes à la restauration collective.

Par ailleurs, le projet crèche nature continue de se déployer avec l'accompagnement de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN). Après les MAPE Pilotière et Beaulieu en 2022, les MAPE Bourderies, Manufacture, Chêne des Anglais et Bout des Landes ont été bénéficiaires d'une rénovation de leur espace extérieur. Un catalogue de matériel crèche nature a été mis en place afin de favoriser des investissements adaptés à l'accueil des jeunes enfants à l'extérieur (matériel de jardinage pour enfant, salopettes pour l'extérieur, bacs de manipulation et dînettes extérieures...). Le projet potager s'est poursuivi avec la Direction Nature et Jardins. L'ensemble des multi-accueils a bénéficié d'un potager pédagogique avec une palette végétale adaptée à l'éveil des tout-petits, tandis que les référents potagers de chacun des multi-accueils participaient à une formation spécifique.

Un plan d'actions a également été défini. Son déploiement s'est poursuivi en 2023 : renouvellement complet de la vaisselle en verre, inox et porcelaine, nouvelle charte hygiène pour le nettoyage des locaux (produits

labellisés via un marché public), diagnostic (capteurs) en termes de qualité de l'air intérieur, convention avec l'atelier d'insertion Joujou - porté par l'association ATA0 - pour le recyclage de jouets...

Favoriser la réussite des enfants dès leur plus jeune âge

Plusieurs actions autour de l'accueil des jeunes enfants se sont poursuivies en 2023 afin de contribuer à l'égalité des chances pour tous, dès les premières années de la vie :

- la 11^{ème} campagne de dépistage des troubles visuels a pu être menée auprès des 21 établissements municipaux durant l'année scolaire 2022-2023. Dans le cadre du partenariat avec le CHU et l'école d'orthoptie, 1 125 enfants ont pu être examinés par les étudiants orthoptistes. Des supports d'échanges et un suivi plus individualisé avec les parents pour lesquels le dépistage préconisait une consultation approfondie pour leur enfant ont également été développés ;
- le dispositif « parler avec les tout-petits », qui concerne la prévention des troubles du langage, s'est poursuivi en 2023 dans les 6 multi-accueils concernés (Halvêque, 5 Continents, Doulon, Michelet, Nantes Sud, Graines d'Étoiles). Un nouveau partenariat a vu le jour avec ALECS (structure régionale d'appui et d'expertise pour les troubles d'apprentissage au sein des Troubles du NeuroDéveloppement) permettant la poursuite de formations spécifiques animées par 2 professionnelles (orthophoniste et psychomotricienne). Les nouveaux agents et ceux d'autres établissements municipaux intéressés ont pu bénéficier de ces formations. Les agents des 6 MAPE sus-mentionnés ont profité de sessions mensuelles supplémentaires ;
- le « réseau délégué au RSAI »(référént santé accueil inclusif – instauré par la loi NORMA) a vu le jour en 2023. Il permet d'apporter une formation continue en interne à tous les puériculteurs et puéricultrices des équipes de direction sur tous les sujets concernant la santé (au sens large du terme) et l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap sur les établissements. La première journée avait pour thème le développement sensoriel de l'enfant, co-animé par le pôle médical et une professionnelle psychomotricienne du SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Cette formation visait à mieux accompagner l'utilisation des « sacs sensoriels » ;
- le travail avec la CAF, la Protection maternelle et infantile (PMI) et l'ensemble des partenaires médico-sociaux (SESSAD, CAMSP-Centre d'action médico-sociale précoce, Centre National Professionnel, Centre médico-psychologique...) s'est poursuivi afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du développement (dépistage). L'intervention d'un professionnel ergothérapeute peut être activée si nécessaire. 6 enfants, dans les MAPE Pilotière et Bellevue, bénéficient d'un suivi individualisé avec les professionnels de l'unité ressource en pédopsychiatrie périnatale (URPP) du Centre Nantais de la parentalité du CHU de Nantes ;
- une nouvelle expérimentation est en cours depuis septembre 2023 via un partenariat avec le Centre médico-psychologique du Moulin des Roches (Centre hospitalier EPSYLAN) qui fait intervenir, sur 4 établissements municipaux (Breil/Procé, Chêne des anglais/Bout des Landes, Graines d'étoiles, Vanille Chocolat), une équipe mobile de repérage et de soins précoces composée d'une infirmière, d'une psychologue, d'une psychomotricienne et de deux éducateurs spécialisés. Cette action vise à soutenir les professionnels et les familles concernant des situations de vulnérabilité repéré par les équipes. Il s'agit ainsi de lutter contre le développement d'interactions parent-enfant altérées et les troubles de l'attachement compromettant le développement psychoaffectif et cognitif de l'enfant ;
- l'action de prévention en santé bucco-dentaire a été poursuivie dans les 6 multi-accueils qui n'avaient pas encore bénéficié de l'expertise de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD). Elle a permis de former les professionnels et de sensibiliser les tout-petits et leurs parents au brossage des

dents dès le plus jeune âge. Cette action est reconduite en 2024 auprès des assistantes maternelles via des temps de rencontre aux relais ;

- l'offre de service dans les 3 Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) municipaux (La Perdriole, L'Oasis et Le Square) continue d'être ajustée afin de répondre au mieux aux besoins des familles ;
- au niveau qualitatif, des échanges ont mis en évidence l'isolement d'un grand nombre des familles, accentué par la crise sanitaire. Le LAEP est un endroit où parents et enfants peuvent se rencontrer. Cela permet de créer du lien social et d'échanger entre les familles concernant, notamment, le rythme de l'enfant (sommeil, alimentation, allaitement..) ou l'articulation vie professionnelle/vie parentale.

Chiffres clés

- Au 31 décembre 2023, on recensait à Nantes en offre de service théorique/places agréés :
 - 21 multi-accueils municipaux (+10 antennes) et un établissement intercommunal (soit 1 316 places d'accueil collectif dont 140 places d'accueil d'urgence et 14 places au sein de l'accueil familial municipal assuré par 5 assistantes maternelles (départs à la retraite de 2 agents en septembre 2023 engendrant une perte de 5 places) ;
 - 40 crèches financées par la Ville, parmi lesquelles 34 multi-accueils sous statut associatif représentant 1 574 places et 79 places dans des crèches institutionnelles à public spécifique (Croix Rouge, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, Région) ;
 - 26 micro-crèches privées non financées par la Ville représentant 254 places ;
 - 6 groupes gestionnaires de 26 crèches inter-entreprises non financées par la Ville représentant 806 places ;
 - 5 relais accueil petite enfance municipaux ayant notamment traité 400 demandes d'accueil d'urgence ;
 - 475 nouveaux enfants ont été admis en multi-accueil municipal sur un contrat d'activité (commissions d'admission d'avril, de juin et de novembre 2023).
- 619 agents constituent la Direction Petite Enfance. Ils bénéficient d'un budget de 2,7 M€ pour assurer le bon fonctionnement des 21 EAJE (et leur 10 antennes), 5 relais accueil petite enfance et le meilleur accueil des jeunes Nantais.

Éducation

Faire des écoles de Nantes des lieux de vie, d'épanouissement et de réussite pour tous les enfants, en leur assurant les meilleures conditions d'apprentissage, telle est l'ambition de la Ville qui s'appuie à cet effet sur son Projet Éducatif de Territoire (PEDT) « Bien Grandir à Nantes ». Renouvelé en 2021, il se donne trois grands objectifs :

- réduire les inégalités sociales ;
- agir sur la santé et les conditions de vie des enfants ;
- développer les compétences clés pour former les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Fin 2023, la Ville s'est attachée à prioriser les enjeux du PEDT et à les synthétiser.

En termes d'effectifs scolaires, en septembre 2023, 28 557 enfants étaient scolarisés dans les écoles nantaises (enseignement spécialisé inclus) : 19 872 dans les écoles publiques et 8 685 dans les écoles privées. Dans les 117 écoles publiques nantaises, à la rentrée 2023, on dénombrait 943 classes, soit 3 de plus qu'à la rentrée 2022.

Pour assurer sa mission éducative, la Ville s'appuie sur un budget de 109,5 M€ en fonctionnement (charges de personnel incluses) et 45,5 M€ en investissement (dont entretien durable du patrimoine), mais aussi sur ses 1 442 agents, aux côtés desquels agissent également 879 professionnels de l'animation de Léo Lagrange et 370 salariés de l'Accoord.

Fin 2023, un schéma directeur des écoles nantaises bien engagé

De 2017 à 2025, la Ville de Nantes investit 260 M€ dans l'agrandissement et la rénovation de 22 écoles et la construction de 9 autres. 2 nouvelles écoles ont ainsi ouvert leurs portes à la rentrée 2023, portant à 117 le nombre d'écoles à Nantes. L'école Claire Bretécher (quartier Doulon-Bottière) a été livrée en février 2023 sur la ZAC Doulon Gohards. L'école Germaine Tillion, située sur la ZAC du Champ-de-Manœuvre, a été livrée en novembre 2022. Elle accueille temporairement les enfants de l'école élémentaire de la Beaujoire, en travaux jusqu'au printemps 2024.

L'année 2023 a aussi été marquée par la livraison des opérations de restructuration des groupes scolaires Coudray (quartier Malakoff-Saint-Donatien), Alain Fournier (quartier Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne), Fellonneau (quartier Saint-Félix) et du nouveau self au profit du groupe scolaire Les Plantes (quartier Breil-Barberie).

Par ailleurs, les travaux d'extension et de réhabilitation se poursuivent pour les écoles Beaujoire, Urbain Le Verrier, Mutualité et Lucie Aubrac. Enfin, la construction d'une nouvelle école a commencé sur Nantes sud, tandis que celle sur le quartier île de Nantes se prépare, à l'instar des projets d'extension-réhabilitation des écoles Batignolles et Jean Zay.

Des travaux d'entretien durable et d'amélioration substantiels dans les écoles nantaises

Toute l'année, la Ville programme des interventions de diverses natures, en particulier l'été lorsque la majorité des écoles sont vides. Il peut s'agir de réfections de chaufferies et réseaux, de peinture, de remplacement de menuiserie, d'isolation, de couverture de façades ou encore de mises aux normes électriques. A ces travaux visant à garantir un patrimoine scolaire en bon état, s'ajoutent des travaux d'amélioration programmés tout au long de l'année. Il s'agit d'adapter les locaux et espaces extérieurs aux

évolutions scolaires ou gagner en confort d'usage : ouvertures de classes, dédoublements, aménagement de locaux périscolaires ou de salles des maîtres.

Les travaux d'amélioration et d'entretien durable dans les 45 écoles concernées ont mobilisé au total un budget de 4,1 M€ pour l'année 2023.

La bifurcation écologique

Des cours d'écoles réinventées

Illustration concrète du projet de refonte des cours d'écoles selon les 5 ambitions CIIEL (climatiquement adaptées, inclusives et égalitaires, insérées dans leur quartier, écogérées et vivantes, ludiques et éducatives), une cour d'école sur 3 va être transformée pendant le mandat 2022/2026. En 2023, 17 cours d'école ont été aménagés dans cet esprit, dont 9 opérations de cours totalement réinventées : Alain Fournier (élémentaire/maternelle), Claire Bretécher (élémentaire/maternelle), Les Plantes (élémentaire/maternelle), Fellonneau (maternelle), Lucie Aubrac (maternelle) et Coudray (maternelle).

Parcours nature

L'année 2023 a vu éclore plusieurs projets nature qui s'ajoutent aux nombreux projets de classes découvertes et de sorties. En préfiguration du nouveau « Parcours nature » qui sera déployé à la rentrée 2024, 17 écoles publiques ont participé à des expériences sensibles et immersives sur les thématiques de l'eau, de la biodiversité, des écosystèmes, des paysages et du jardinage. Chaque élève de ces 17 écoles a bénéficié d'au moins une expérience sur le temps scolaire.

Classes découvertes, séjours au « grand air » et sorties scolaires

- classes découvertes sur une semaine : 1 780 élèves ont pu partir en classe de découverte en 2023 moyennant un soutien financier de la Ville versé aux familles à hauteur de 216 793 €. 947 élèves sont partis au printemps, dont 316 élèves scolarisés en éducation prioritaire (ou écoles à aider). 833 élèves sont partis à l'automne, dont 201 élèves scolarisés en éducation prioritaire (ou écoles à aider) ;
- au printemps 2023, 400 enfants ont bénéficié de séjours au « grand air » en partenariat avec la Ville de Nantes, l'Éducation nationale et l'Accoord. 400 autres élèves sont partis à l'automne 2023. Sur l'année scolaire 2022/2023, l'accompagnement aux « classes nature » a bénéficié à 326 élèves répartis sur 19 classes dans 13 écoles ;
- en 2023, 3 585 élèves scolarisés en éducation prioritaire ont bénéficié d'une sortie en dehors de la métropole financée par la Ville de Nantes, la plupart du temps sur le littoral.

La nouvelle démarche d'écomobilité scolaire

Moins de véhicules motorisés, plus de mobilités douces à proximité des écoles, telle est l'ambition de la Ville de Nantes. Ainsi, 1,5 M€ seront investis sur le mandat (dont 349 000 € pour l'année 2023), principalement dans l'installation d'abris et la pose de supports pour les vélos et les trottinettes. Nantes Métropole a par ailleurs lancé en 2016 une démarche écomobilité scolaire qui a bénéficié à 25 écoles publiques nantaises. Concrètement, un diagnostic approfondi a été mené sur l'écomobilité adaptée à l'école, avec une sensibilisation et des animations auprès des élèves, des enseignants et des parents.

Dans ce cadre, la Ville de Nantes a financé plusieurs aménagements, notamment des abris vélos et trottinettes. 4 écoles ont été équipées d'abris vélo en 2023 : école élémentaire Ledru Rollin, école élémentaire Gaston Serpette, écoles maternelle et élémentaire Le Baut, écoles maternelle et élémentaire Gustave Roch.

Désormais, les écoles peuvent bénéficier de modalités d'intervention « à la carte » plus adaptées à chaque territoire et à chaque école. Les établissements peuvent solliciter des documents d'information sur les

cheminements existants, une enquête parents sur les pratiques de mobilités, des diagnostics techniques et des propositions d'interventions.

Enfin, la Ville a accompagné les initiatives citoyennes pour la création de rues scolaires (piétonnisées aux heures d'ouverture des classes). La mise en place d'un tel dispositif nécessite toujours une phase d'expérimentation et est réinterrogée à chaque rentrée scolaire pour faire le point sur la dynamique citoyenne. Actuellement, 7 rues scolaires sont en fonctionnement (écoles Longchamp, Emile Péhant, Plessis Cellier, Maurice Macé, des Agenêts, Ledru Rollin) et 3 sont en cours d'expérimentation (Fraternité, Mutualité, Louise Michel).

L'exemple de la rénovation du groupe scolaire Les Plantes

A l'école Les Plantes, les travaux ont permis d'atteindre un niveau énergie E3 et un bilan carbone C1 grâce aux 50 m² de panneaux photovoltaïques installés et au raccordement au réseau de chaleur urbain. Dans les bâtiments existants, une ventilation a été mise en place pour optimiser la qualité de l'air intérieur. Des pare-soleil ont été ajoutés en façade sud pour améliorer le confort d'été. Cet exemple parmi d'autres reflète les logiques à l'œuvre dans la rénovation du patrimoine scolaire nantais.

Un meilleur accueil pour les enfants en situation de handicap

L'objectif de la Ville de Nantes est de proposer une école accessible à toutes et tous. Ainsi, les projets de rénovation ou d'extension des écoles intègrent systématiquement la question de l'accessibilité universelle. Les écoles Fellonneau, Les Plantes, Claire Bretécher et île-de-Nantes ont été conçues pour accueillir une unité d'enseignement externalisée (UEE) pour les enfants en situation de handicap.

A la rentrée 2023, la Ville de Nantes a ouvert un dispositif d'autorégulation (DAR) au sein de l'école élémentaire André Lermite pour les enfants présentant des troubles du spectre autistique en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Éducation nationale. En 2023, 740 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les écoles publiques nantaises, dont 562 dans les classes ordinaires, 123 en classe ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et 55 en UEE.

Sur le temps du périscolaire, les moyens ont également été renforcés avec des animateurs dédiés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

La prévention et la promotion de la santé globale des enfants

La Ville de Nantes a pour objectifs d'améliorer les conditions de vie et la santé globale de l'enfant, mais aussi de participer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, ceci afin de contribuer au bien-être des enfants et de permettre leur réussite éducative.

Dans ce contexte, 615 enfants ont bénéficié du Programme de réussite éducative (PRE) en 2023 mis en œuvre par les 4 référents de parcours santé. Cela a permis à 46 enfants de bénéficier d'une suite donnée à une préconisation du service de santé scolaire dans le cadre d'un parcours de soins.

Un dialogue citoyen pour la refonte du modèle de restauration scolaire

Chaque jour, 70 % des enfants déjeunent à la cantine. La Ville de Nantes améliore en continu la qualité des repas tout en veillant à maintenir un tarif adapté en fonction des quotients familiaux. 41 % des achats sont des produits issus de l'agriculture biologique (référence 2022), 16 % des achats sont des produits (référence 2022) provenant de circuits d'approvisionnement locaux comme les desserts lactés bio (ferme Péard à Blain), le pain bio (l'ESATCO de Blain et BPA Nantes), les légumes bio (légumerie de la Fée aux Ducs à Saint-Herblain), les morceaux de poulet label rouge (SDA à Ancenis) et les micro-pousses (ferme de Doulon à Nantes).

11 actions prioritaires retenues dans le cadre d'un dialogue citoyen

En 2022, dans le cadre de son plan d'action « Agir pour une restauration saine et responsable », la Ville de Nantes a lancé un diagnostic qui s'est inscrit dans une démarche participative sur l'évaluation du contenu de l'assiette des enfants et des conditions avec lesquelles ces derniers prennent leurs repas à la cantine.

Une collecte de données auprès de 5 550 parents et de 708 enfants a permis de recenser les attentes, un préalable avant un temps de débat, d'instructions techniques, puis une restitution des élus aux citoyens en décembre 2023.

Des actions nouvelles ont été validées comme la possibilité donnée aux familles de visiter la cuisine centrale et la future mise en place d'un parcours éducatif permettant de découvrir et de comprendre la chaîne de l'alimentation. Des actions à poursuivre ont été confirmées : l'apport d'informations aux familles sur l'offre végétarienne ou encore la réforme de la tarification. Des actions seront aussi à expérimenter : l'élargissement du service de restauration au goûter avec collation unique et équilibrée, le service à table de la sauce à part, quand cela est possible...

Une démarche de labellisation Ecocert pour la restauration scolaire

La Ville a reçu en juin 2023 le label Ecocert et a poursuivi le déploiement de la collecte des déchets alimentaires dans tous ses restaurants et sa cuisine centrale. Après un audit qui a concerné 23 restaurants scolaires et le service municipal de restauration, les 90 restaurants scolaires et la cuisine centrale ont reçu le label «En cuisine» par Ecocert, organisme de certification qui promeut les pratiques environnementales et durables.

Quelques chiffres clés de la restauration scolaire municipale

- 1 cuisine centrale prépare 15 000 repas chaque jour pour 90 restaurants scolaires ;
- 2 002 036 repas en 2023 préparés par la cuisine centrale puis livrés et servis dans les restaurants scolaires et 247 667 repas livrés en 2023 dans les centres de loisirs ;
- parmi ces repas, 18 641 en 2023 repas spécifiques pour les enfants souffrant d'allergies ;
- coût moyen d'un accueil du midi (ensemble de la pause méridienne avec le repas) : 17,5 € (données de référence 2021) ;
- prix à payer pour les familles : entre 0,85 € et 6,66 € selon le quotient familial ;
- le tarif moyen est de 4 € en 2023.

Plus de places en accueil de loisirs

L'organisation de l'accueil de loisirs est déléguée à l'association Accoord. Le contrat de délégation de service public (DSP) a été reconduit pour les années 2023-2024. Il prévoit 3 nouveaux accueils de loisirs et des places supplémentaires dans les accueils existants.

Trois nouveaux accueils de loisirs ont ouvert leurs portes à la rentrée 2023 : au sein des groupes scolaires Chêne-d'Aron, Maisdon-Pajot (qui accueille des enfants de l'école Fraternité avec des enfants de l'école Ampère) et Bottière.

En 2023, avec ces nouvelles ouvertures, une réorganisation géographique et l'ouverture de nouvelles places dans les accueils existants, l'Accoord proposait 314 places supplémentaires les mercredis après-midi (soit un total de 3 398 places).

Culture

La culture à Nantes se veut une expérience vivante et collective. A cet égard, l'année 2023, annoncée comme une « grande année culturelle » s'est pleinement confirmée comme telle. Elle a démontré le grand désir de culture du public après des années de restrictions sanitaires, les salles et les événements ayant retrouvé des affluences massives, voire « record ». Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique publique renouvelée qui consolide la promesse d'ouverture au monde et aux artistes, promeut la proximité artistique et scientifique, défend la citoyenneté culturelle et l'émancipation, s'inscrit dans les grandes transitions contemporaines.

Pour favoriser l'action transversale sur les territoires en direction des publics, ainsi que l'accompagnement des artistes, cette nouvelle politique culturelle s'est traduite par une réorganisation des services culturels. Dans le même mouvement, les bibliothèques municipales et le Conservatoire de Nantes ont redéfini leurs projets d'établissements.

Sur le plan patrimonial, les actions menées répondent aussi à ces orientations redéfinies pour accentuer la reconnaissance de la diversité des identités et des mémoires.

L'année 2023, « grande année culturelle », illustre les inflexions portées par cette nouvelle politique culture et arts dans la ville.

Nantes, cité des artistes, ouverte sur le monde

« Le Bull Machin de Monsieur Bourgogne » : la grande parade 2023 de Royal de Luxe

Après quatre années d'accompagnement de la transformation du Grand Bellevue par ses *Situations imaginaires*, la compagnie Royal de Luxe a proposé une grande parade de Bellevue au centre-ville les 22, 23 et 24 septembre 2023.

« *Le Bull Machin de Monsieur Bourgogne* », conte urbain hors normes, poétique et humoristique, a impliqué un temps de conception, de construction, de répétition et de manipulation d'environ 35 000 heures et a mobilisé plus de 300 personnes pendant la parade, dont 200 bénévoles. Si Royal de Luxe a souvent fait parader ses géants dans sa ville d'origine, Nantes n'en avait pas accueilli depuis une dizaine d'années.

En tout, pas moins de 400 000 personnes ont profité du spectacle sur l'ensemble des 3 jours. Le projet a été soutenu en investissement par la Métropole (1,270 M€), et en fonctionnement par la Ville de Nantes au titre de la diffusion (559 580 €).

Festivals Wave et Trajectoires : deux exemples de la coopération culturelle à l'œuvre à Nantes et sur le territoire métropolitain

Du 11 au 22 janvier 2023, le festival Trajectoires, qui a accueilli près de 12 000 spectateurs, a mis en mouvement les villes de Nantes, Rezé, Saint-Herblain, Haute-Goulaine et Saint-Nazaire avec une large palette d'écritures chorégraphiques.

Mutualisation unique sur le territoire, la direction artistique du festival est partagée entre le Centre Chorégraphique National de Nantes et 17 autres structures de diffusion culturelle. Cette 6^e édition de Trajectoires a su créer une effervescence autour de la danse par le biais de 61 rendez-vous variés (spectacles, ateliers, projets participatifs, projets in situ). Ouvert aux artistes du monde entier, Trajectoires offre également une large place aux artistes du territoire nantais pour en révéler toute la créativité et le talent (Ambra Senatore, David Rolland, Chute libre, Julien Andujar, Compagnie 29x27, Soazig Lebrat, Julie Nioche et Laurent Cebe, Aline Landreau ou encore les propositions participatives de Christine Maltête-Pinck et de

Julien Grosvalet). Il s'agit aussi d'un rendez-vous professionnel avec la journée « L.A. danse en Fabrique », copilotée par la Ville de Nantes et Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Du 4 au 29 octobre 2023 s'est tenue la 2^e édition du festival Wave, avec 28 300 visiteurs. Ce projet, initié par le collectif Bonus, est né de la concertation d'une vingtaine de structures nantaises soulignant la nécessité de créer un événement qui présente la vitalité de la scène artistique locale. D'abord déployé sur un week-end, cet événement prend désormais les atours d'une biennale et se déploie sur un mois complet. Une quarantaine de structures associatives, privées et institutionnelles se sont associées au projet et présentent leur programmation à Nantes et dans la métropole. Cet événement fédérateur s'inscrit dans une véritable logique de coopération pour mettre en valeur la dynamique des acteurs du territoire : associé au collectif Les Têtes Renversantes et au Pôle arts visuels Pays de la Loire, le festival Wave a proposé des temps de médiation à destination de tous les publics et une journée professionnelle autour de la thématique de « l'atelier d'artiste comme outil de travail et de coopération ».

« Nantes, cité des artistes » s'enrichit de nouveaux espaces de travail à fort rayonnement

L'année 2023 a permis d'avancer sur la mise en œuvre de plusieurs projets phares, de concert avec divers acteurs culturels nantais.

La **Maison de la Poésie** est dédiée à la poésie actuelle et sa diffusion sur le territoire national. Son projet résonne pleinement avec les ambitions de la politique culturelle nantaise. Il s'agit d'un lieu d'accueil pour les artistes avec un programme de résidences d'artistes internationaux et d'un lieu d'expérimentation et de diffusion qui stimule la diversité artistique et le renouvellement des formes. Ce projet s'inscrit dans les réseaux et coopérations du local à l'international. Des programmations hors les murs et des actions en milieu scolaire lui permettent de rayonner dans les différents quartiers de la ville. Son caractère hybride, mêlant bar-restaurant, bibliothèque (recherche et grand public), animations/diffusions, actions de médiation, est à même de mobiliser un public divers et non initié.

Avec le projet de **Port des arts nomades (PAN)**, la Ville de Nantes a souhaité donner une nouvelle impulsion à sa politique en faveur du cirque de création et des arts de la rue. Le PAN est conçu comme un équipement structurant de rayonnement national. Il est porté collectivement par dix acteurs, compagnies professionnelles et bureaux de production (Curios, L'avant-Courrier, Allégorie, La Volte, Bikes & Rabbits, et le collectif Quai des chaps comprenant Maboul Distorsion, Madame Suzie production, Sweatlodge et Mobil Casbah) qui représentent une diversité artistique et l'attachement à l'itinérance comme mode de rencontre avec les publics. Inscrit dans le projet urbain Doulon-Gohards sur deux sites distincts (bâtiment dédié et sous chapiteau) qui réuniront des activités de recherche-crédation, entraînement, résidences et diffusion, le PAN constitue une opportunité d'habiter de manière inédite ce quartier en lien avec les attentes des habitants. L'année 2023 a été celle du lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la conception du projet et la réalisation des travaux (Conseil municipal d'octobre) après la finalisation du travail sur le programme avec les futurs usagers.

Le **Pôle des arts du feu** est un projet porté par la Ville de Nantes et Nantes Métropole sur le site des anciennes écuries de la caserne Mellinet. Pôle d'excellence pour la filière nantaise, ce projet innovant et transversal en prise avec son territoire prévoit l'hébergement d'activités de production artisanale de pointe et l'accueil d'artistes en résidence. C'est un espace de recherche/création et de production inédit en France dans ce format, avec une ambition de rayonnement national et international. Également pensé comme un lieu de proximité pour le quartier, il contribuera à une offre culturelle et artistique accessible. L'année 2023 a permis de lancer un appel à projet pour l'animation et la coordination du Pôle des arts du feu (Conseil municipal d'octobre) et de démarrer les travaux à l'automne.

Une ville de la proximité artistique, culturelle et scientifique

Scènes Vagabondes et Saison vagabonde dans les quartiers nantais

Symboles de la territorialisation de la culture portée depuis 2023 par une équipe dédiée, les Saison et Scènes Vagabondes ont attiré un public nombreux. La « Saison vagabonde », expérimentée pour la première année, a proposé des spectacles et des rencontres artistiques en grande proximité, organisés avec les partenaires et les équipes des 5 grands quartiers nantais. Au total, 60 spectacles ont été programmés de février à juin dans l'ensemble des quartiers, en associant toutes les disciplines artistiques.

Temps fort de la saison, le festival des Scènes Vagabondes en juin et juillet a connu une forte fréquentation avec 17 869 spectateurs au Parc de la Roseraie. Il a réuni 97 artistes pour 30 représentations, avec un souci de parité dans la programmation. La manifestation a été éco-labellisée en septembre 2023.

Les citoyens comme acteurs et contributeurs d'une vie culturelle qui émancipe

Un collectif de structures culturelles nantaises, avec l'appui de la Collectivité, a développé une démarche d'information ciblée autour des « offres accessibles » à destination des personnes en déficiences visuelles. Cela s'est traduit par la réalisation et la diffusion d'un document commun en gros caractères et son enregistrement audio.

Pour la saison 2023-2024, ce collectif (composé de 15 structures culturelles et 3 associations dédiées au handicap) a imaginé un événement interactif ouvert aux publics via l'organisation du « Forum des saisons culturelles accessibles » le 7 octobre à la Manufacture des tabacs. Ce temps événementiel proposait au public 27 stands d'information (saison accessible des structures culturelles nantaises et associations du handicap) et une programmation pluridisciplinaire adaptée aux déficiences visuelles (concerts, contes, cinéma audio décrit, découverte d'outils tactiles de musées...). Il a permis d'accueillir 200 visiteurs individuels ou professionnels des secteurs de la culture, du loisir et du social.

Ces projets artistiques ou de médiation culturelle dédiés à des populations prioritaires par l'action municipale (personnes âgées, en situation de handicap, en précarité ou issues de parcours migratoires) ont été soutenus pour leur portée inclusive et favorable à la citoyenneté culturelle.

Une politique culturelle pour le monde de demain, en prise avec les transitions sociales et écologiques

Pleinement investis dans les transitions sociales, les services culturels de la Ville ont expérimenté un budget sensible au genre à l'endroit des Scènes Vagabondes et du Conservatoire de Nantes.

A partir d'une concertation avec les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), il s'est également agi de veiller à replacer la connaissance et les sciences dans le débat. Cette action initiée en 2023 est destinée à élaborer une feuille de route de la CSTI.

Feuille de route métropolitaine de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI)

Lancée en juin 2022, l'écriture de la feuille de route métropolitaine de la CSTI s'est déroulée en plusieurs étapes tout au long de l'année 2023 : une phase d'auditions d'acteurs métropolitains et nationaux, une phase de concertation et une phase de rédaction. La phase de concertation a pris la forme de deux ateliers en juin et septembre 2023 qui ont regroupé une soixantaine d'acteurs du territoire (culture, éducation populaire, enseignement, recherche, équipements métropolitains et municipaux...) afin de se questionner et faire émerger des actions collectives. La feuille de route métropolitaine présentée au Conseil municipal de février 2024 propose la déclinaison dans les politiques nantaises.

Parmi les temps forts de la CSTI et du débat d'idées à Nantes en 2023, on peut citer le festival *Les Utopiales* qui a réuni 140 000 personnes sur 5 jours (un record d'affluence pour cet événement) et *la Nuit des chercheurs*.

Bibliothèque municipale et Conservatoire : des projets d'établissement redéfinis

Bibliothèque municipale : des ambitions renouvelées

Voté en Conseil municipal en juin 2023, les ambitions du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de la bibliothèque sont renouvelées. Pour répondre aux attentes des usagers, l'établissement municipal continue à se réinventer en affirmant ses spécificités. La « bibliothèque accueillante, ouverte, émancipatrice et rayonnante » en 2023 c'est :

- une fréquentation en forte augmentation (+32 % par rapport à 2022), soit 710 000 visiteurs accueillis ;
- l'ouverture de la bibliothèque Erdre-Batignolles dans la maison de quartier la Locomotive (mai 2023) : une bibliothèque pensée avec et pour les habitants du quartier, proposant un nouveau service de prêts d'objets (boîtes à histoires, machine à coudre, mannequin de couture) ;
- le vote en Conseil municipal de la charte documentaire de la Ville de Nantes, document formalisant les principes structurant le développement des collections de la bibliothèque pour répondre aux besoins de tous les publics ;
- une implication volontariste et innovante dans la politique nantaise de la pratique artistique amateur avec la mise en place du prêt d'instruments de musique ;
- l'extension des ouvertures dominicales avec l'ouverture tous les dimanches d'octobre à fin avril des médiathèques Luce Courville, Lisa Bresner et Floresca Guépin ;
- des espaces repensés et réaménagés, ainsi que de nouveaux services sur place offerts aux usagers à l'occasion des 10 ans de la médiathèque Lisa Bresner (juillet 2023) ;
- l'ouverture de jardins de lecture à la médiathèque Luce Courville et à la médiathèque Lisa Bresner ;
- l'extension du contrat-territoire lecture à tous les Quartiers Politique de la Ville (QPV) nantais afin de rendre la lecture publique accessible dans tous les quartiers en développant des actions hors les murs ; de valoriser la diversité culturelle du territoire ; de positionner les établissements de lecture publique comme des portes d'accès de proximité à la connaissance, à la culture et à l'information dans ces quartiers ;
- la poursuite des actions à destination des scolaires et des professionnels des écoles et de la petite enfance (446 accueils de classe ont ainsi été organisés soit 9 780 enfants) ;
- le développement d'une offre de services à destination des publics en situation de handicap (offre DAISY pour les malvoyants, programmation culturelle accessible) ;
- des ateliers pour tous les publics : écrivain public, médiations autour du numérique, ateliers de conversation pour le public allophone ;
- une programmation culturelle riche et diversifiée (15 348 participants en 2023) ;
- la proposition d'actions culturelles et de médiations permettant d'ouvrir la science sur la cité dans le cadre de la feuille de route CSTI : organisation d'un cycle autour de la Loire, mise en place lors de chaque petites vacances d'initiations gratuites à l'astronomie pour les enfants en partenariat avec le planétarium et d'un prêt de kits d'astronomie ;
- la participation à la première édition de « l'œil du monde », en partenariat avec les éditions Mémo, pour mettre en avant la maison d'édition Jaimimage et la culture coréenne ;
- l'exposition *Des répliques du temps* présentant des travaux d'étudiants de l'EBANSN entrant en résonance avec plusieurs éléments des collections patrimoniales ;

- la mise en place du cycle *Les coulisses du patrimoine* qui propose un samedi par mois des temps de médiation pour ouvrir les collections patrimoniales au plus grand nombre.

Conservatoire de Nantes : un nouveau projet d'établissement et une nouvelle dynamique

Le Conseil municipal d'octobre 2023 a entériné le nouveau projet d'établissement du Conservatoire pour la période 2023-2030. Ce projet s'articule autour de 4 grands axes : l'émancipation des publics à travers la pratique artistique, la proximité artistique et culturelle, la rencontre entre tous les publics et l'accompagnement des transitions au monde qui nous entoure. Tourné vers la ville et la métropole, l'établissement s'engage dans une ouverture et une connexion avec tous les publics. Une nouvelle organisation interne a été mise en œuvre pour permettre le déploiement de ce nouveau projet d'établissement.

Le Conservatoire de Nantes assure l'enseignement spécialisé (danse, théâtre et musique) de 1 700 élèves, tandis que son action dans les écoles élémentaires, collèges et lycées de la Ville de Nantes bénéficie à environ 1 650 enfants. « *L'Heure musicale du jeudi* » a accueilli 4 803 personnes au cours de la saison 2022-2023 (14 concerts). Le Conservatoire organise chaque année environ 300 actions dans et hors les murs.

Une reconnaissance affirmée des identités et des mémoires

Symbole du patrimoine nantais, la grue noire retrouve les bords de Loire

La grue noire – dont la silhouette dissymétrique en fait la particularité - est une des 3 grues nantaises protégées au titre des monuments historiques, sur un total de 5 en France. Cette spécificité locale illustre parfaitement l'histoire du territoire marquée par la Loire et ses activités industrielles. Mise en service il y a 80 ans, la grue noire des anciens Chantiers Dubigeon servait alors à l'armement des bateaux.

Grâce à un chantier organisé sur place, 2 000 visiteurs (dont 450 scolaires) ont pu suivre les travaux de restauration. Une couverture vidéo et photos a également permis de rendre compte de l'ensemble des étapes, tandis que des associations culturelles se sont emparées de cette mémoire pour proposer des regards artistiques et photographiques inédits. Ces projets ont été rendus possible notamment grâce aux entreprises engagées qui ont confronté leurs savoir-faire avec d'anciens ouvriers ou grutiers des chantiers navals.

Ce chantier exemplaire a ainsi joué un rôle de diffusion des savoirs auprès d'un large public. En 2024, la grue sera mise en lumière et marquera davantage encore de son empreinte le renouveau urbain du quartier et le paysage nantais.

Politique mémorielle dans l'espace public : de nouvelles actions

La Ville de Nantes s'est engagée à mettre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes au cœur de son action pour lutter contre les discriminations. A cet effet, la culture joue un rôle essentiel. Une démarche volontariste de féminisation des noms des rues et des équipements nantais a ainsi été engagée depuis 2016. En 8 ans, 144 noms de femmes ont essaimé dans les rues nantaises (soit davantage que ce qui avait été fait en 2 siècles).

L'année 2023 fut aussi l'occasion de renforcer la médiation historique et citoyenne dans l'espace public en apposant de nouvelles signalisations explicatives au bas des plaques de rue portant le nom d'armateurs et négociants ayant participé au commerce triangulaire. Cette réponse attendue de longue date par des associations et des scolaires fut accompagnée, en parallèle, par la pose d'autres panneaux mettant en avant les parcours de personnalités ayant œuvré pour les droits humains et l'abolition de l'esclavage.

L'actualité des patrimoines et des mémoires dans l'espace public

Depuis quelques années, une programmation d'expositions dans l'espace public est proposée de façon régulière pour permettre de diffuser, au plus près des habitants, les actualités des patrimoines nantais.

L'année 2023 s'est révélée particulièrement riche avec 9 expositions. En résonance avec des événements mémoriels, les Archives de Nantes ont ainsi présenté une exposition sur les bombardements de la Seconde Guerre mondiale à Nantes, des portraits des acteurs de la défense passive et une exposition sur le « procès des 42 » résistants communistes condamnés à mort à l'occasion du 80^e anniversaire. Cette dernière exposition a itinéré dans 9 communes de la métropole et au-delà (Rezé, La Chapelle Basse-Mer, Saint-Mars du Désert, Indre, Sautron...).

En partenariat avec l'association NEMO, les Archives de Nantes ont également présenté une exposition sur l'histoire du Carnaval de Nantes. Par ailleurs, la Ville a présenté « *La saga du rugby nantais* », en écho avec les matchs de la coupe du monde de rugby programmés à Nantes. Enfin, une exposition a retracé le chantier de restauration de la grue noire sous la forme d'un reportage photographique. Elle a été présentée sur site et cours Cambronne.

Les partenaires associatifs ont également mis en place plusieurs expositions. A l'occasion de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition » le 10 mai, l'association Les anneaux de la Mémoire a proposé l'exposition photographique « *Tan fè tan, tan kitè tan* » dans les douves du Château des ducs de Bretagne et l'exposition « *Coton, la conquête du monde* » aux abords des serres tropicales du parc du Grand Blotterau. Lors de l'édition 2023 de Débords de Loire, la Maison des Hommes et des Techniques, en partenariat avec La Cale 2 l'Île, a quant à elle présenté la balade expo « *Ligne bleue* » (composée de photographies et d'extraits sonores) sur le parc des chantiers.

La tradition du carnaval de Nantes, reconnue en France et en Europe !

Depuis 2020, l'association NEMO, laquelle organise le carnaval de Nantes, s'est engagée dans une démarche de patrimonialisation afin d'inscrire le carnaval au sein de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national. Cette démarche, soutenue par la Ville de Nantes, a permis de renforcer la connaissance de l'histoire du carnaval grâce à la mise en œuvre d'une collecte de mémoires et d'archives (photos, films et documents) auprès des Nantais.

Le 16 février 2023, le ministère de la Culture a répondu positivement à cette initiative, reconnaissant ainsi une tradition nantaise de près d'un siècle et un savoir-faire porté par un réseau de bénévoles répartis dans quinze associations de carnavaliers (au sein de l'atelier Maurice Parois mis à disposition par la Ville de Nantes). Cette démarche a également permis à Nantes d'être élue Capitale Européenne des Carnavals en 2023. Chaque année, le carnaval réunit environ 50 000 spectateurs durant les défilés.

Validation du niveau 1 de la charte de la langue bretonne : "Ya d'ar brezhoneg"

500 élèves nantais suivent des cours en breton. Il s'agit d'une des traductions concrètes du niveau 1 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » que la Ville a validé en novembre 2023, comme le sont la mise en place des panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, la programmation de spectacles en langue bretonne, le fait d'informer le public quant à la possibilité d'avoir une cérémonie de mariage bilingue et la constitution d'un fond d'ouvrages en breton dans le réseau de la bibliothèque municipale.

Lors du Conseil municipal du 8 décembre 2023, la Ville s'est engagée dans l'obtention du niveau 2 avec cinq nouvelles actions à réaliser dans les prochaines années : mise en place de plaques de rue bilingues dans différents quartiers nantais ; plan de formation professionnelle pour les agents municipaux ; prise en compte de la compétence langue bretonne dans le recrutement d'animateurs ; expérimentation d'initiation

au breton dans des crèches ; agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) bilingues dans les classes français-breton.

Chiffres clés

La Bibliothèque municipale

- 46 000 usagers sont inscrits à la Bibliothèque municipale de la ville, 710 000 visiteurs ont été accueillis (+32 % par rapport à 2022) et 1 900 000 prêts de documents ont été effectués en 2023, le service de réservation de documents connaît par ailleurs une augmentation de 12 % par rapport à 2022 ;
- 446 accueils de classe organisés (9 780 enfants) ;
- 15 348 participants aux actions culturelles.

Le Conservatoire

- 1 700 élèves en enseignement spécialisé (danse, théâtre et musique) ;
- 1 650 enfants pour les actions dans les écoles élémentaires, collèges et lycées de la Ville de Nantes ;
- 14 concerts dans le cadre de « *L'Heure musicale du jeudi* » qui ont réuni 4 803 spectateurs ;
- 300 actions dans et hors les murs.

Structures associatives accompagnées

- 397 (une même structure peut percevoir différentes subventions à différents titres ; par ailleurs, le chiffre est en baisse par rapport à 2022 en raison de la fin du fonds d'urgence post-Covid) structures ou associations ont été subventionnées par la Ville en 2023 :
 - 219 structures ou associations dans le secteur du développement culturel (soutien de projets), soutien de 173 structures ou associations dès le vote du budget primitif, soutien de 30 structures en investissement ;
 - 80 associations sont logées dans des locaux mis à disposition par la Ville.

Les équipements tournés vers les acteurs et les publics

Fabrique de Chantenay

- 51 équipes accueillies ;
- 41 ouvertures publiques ;
- 1 500 spectateurs ;
- soit 294 jours d'occupation, dont 244 jours au plateau et 50 jours dans l'espace bar (fermeture annuelle 40 jours pour maintenance).

Fabrique des Dervallières

- 109 équipes accueillies ;
- 24 ouvertures publiques ;
- 500 spectateurs ;
- 1 événement, La Fabrique en scène(s) – 100 spectateurs et 16 compagnies programmées ;
- soit 233 jours d'occupation par studio et 1 167 jours d'occupation pour les résidences.

Nouveau Studio Théâtre

- 69 résidences ;

- 40 propositions en soirées et/ou journées ouvertes au public ;
- 2 308 spectateurs ;
- 3 résidences diffusion ;
- 9 événements cartes blanches ;
- 1 événement commun avec les trois compagnies habitantes ;
- 3 projets participatifs ;
- soit 488 jours d'occupation des plateaux de travail (scène + blackhall).

Salle Paul Fort

- Spectacles : 83 jours ;
- Résidences : 33 jours.

Salle Pannonica

- Spectacles : 93 jours ;
- Résidences : 22 jours.

Théâtre Francine Vasse

- Spectacles : 105 jours ;
- Résidences : 75 jours.

Lancement de 2 résidences artistiques de grand territoire (Nantes Est et Nantes Ouest)

La saison des Scènes Vagabondes

- 60 avant-scènes du festival ont permis de renforcer une présence culturelle dans les quartiers. Le festival des Scènes Vagabondes a attiré 18 000 spectateurs au parc de la Roseraie (30 représentations et 97 artistes).

En termes de patrimoine

- 131 nouveaux articles publiés dans l'encyclopédie contributive Nantes Patrimonia en 2023 (sur un total de 1 048 articles fin 2023), dont 60 % ont été produits par des contributeurs externes (contributions individuelles, associatives, groupes accompagnés) et une moyenne de 1 200 visiteurs par jour ;
- 4 commissions en séance plénière pour le Conseil Nantais du Patrimoine (droits culturels, cahier d'acteurs pour le grand débat « Fabrique de nos villes », devenir du site du CHU) ;
- 101 252 visiteurs comptabilisés pour les Journées européennes du patrimoine et du patrimoine en septembre 2023 (+7 121 par rapport à 2022) avec 241 animations (+19 par rapport à 2022) réparties sur 126 sites (+20 par rapport à 2022), proposées par 184 partenaires (+26 par rapport à 2022) dont la très grande majorité est issue de la société civile (associations, collectifs d'habitants ou particuliers) ;
- 682 avis instruits sur des patrimoines protégés au PLUm (déclaration de travaux, permis de construire), soit -11 % par rapport à 2022 ;
- 1 diagnostic archéologique réalisé à Nantes (sur un total de 8 sur le reste de la métropole) et 2 fouilles préventives réalisées à Nantes, quai de la Fosse dans le cadre des travaux d'installation du réseau de chaleur urbain et place Jean V, aux abords du musée Dobrée (sur un total de 3 fouilles sur la métropole).

Les équipements culturels métropolitains situés sur le territoire de la Ville de Nantes

Musée d'Arts : la fréquentation du musée a atteint 424 647 visiteurs en 2023 (+ 80% par rapport à 2022), dépassant ainsi le record de 2017, suite à la réouverture post travaux (400 000 visiteurs avaient été accueillis sur les 12 premiers mois). Cette affluence s'explique en grande partie par le succès record de l'exposition temporaire « *Hyper sensible, un regard sur la sculpture hyperréaliste* » (255 678 visiteurs). « *Le Voyage en train* » a reçu 107 447 visiteurs. « *Suzanne Valadon. Un monde à soi* » a accueilli 66 556 visiteurs (au 31/12/2023).

Muséum d'Histoire Naturelle : l'établissement a connu sa plus forte fréquentation jamais enregistrée avec 190 500 visiteurs (multipliée par 2 en 10 ans). Ce succès témoigne de l'intérêt grandissant pour l'établissement, ses expositions temporaires et sa programmation en direction de publics de plus en plus diversifiés.

Au programme des expositions, on peut notamment noter : « *Océans, une plongée insolite* », une création du Muséum national d'Histoire naturelle adaptée par le Muséum de Nantes ; « *L'Île inventée* », coproduite par les associations Arkham-sur-Loire (Nantes) et Rhizome (Québec) ; « *Anatomie des espèces imaginaires* » ou encore « *Corail* », une exposition photo proposée par l'association Coral Guardian.

Divers événements ont également eu lieu au sein du musée : « *La Nuit européenne des musées* » ; « *La Nuit au muséum* » (proposition d'étudiants de Nantes Université) ; « *Les Journées européennes du patrimoine et du patrimoine* » ; « *La Nantes Digital Week* » (en partenariat avec l'École de Design) ; « *La Fête de la science* » et « *Sciences Noctambules* » (en partenariat avec le Planétarium, le Chronographe et avec l'appui du Pôle métropolitain de la CSTI) ; « *Nature Nomade - 7^{ème} festival nantais des grands voyageurs* » (en partenariat avec l'association Nature Nomade) ; le cycle de conférences « *Sciences Éton'Nantes* ».

Musée Jules Verne : il a accueilli 37 764 visiteurs en 2023 (soit une moyenne mensuelle de 3 147 visiteurs et quotidienne de 139 visiteurs). La fréquentation est en baisse de 3,75 % par rapport à 2022, mais avec 31 jours d'ouverture en moins comparé à 2022 (fermeture entre le 6 novembre et 23 décembre pour travaux). Par rapport à la moyenne de fréquentation des années 2015-2021, la hausse est de 54,5 % (donnée à relativiser car chaque année a connu des périodes de fermeture d'amplitude très variable). Les publics étrangers ont représenté 25% des visiteurs, soit une hausse de 5% par rapport à 2022. Cette proportion est passée à 35 % sur la période juin-août.

L'exposition de l'été 2023 « *Retour au Sneffels - De l'imaginaire à la science* », présentée dans le cadre du Voyage à Nantes, a permis de présenter l'œuvre de Jules Verne sous un angle scientifique et philosophique, mais aussi de proposer une approche où dialoguent l'art, la science et le patrimoine. Elle a accueilli 13 254 visiteurs. *La Nuit des Musées*, au cours de laquelle les visiteurs ont pu profiter d'un escape game, a rencontré une affluence record avec 895 visiteurs.

Planétarium : après une année 2022 record en termes de fréquentation, l'année 2023 a poursuivi sur cette lancée avec 69 076 visiteurs (+ 5,8 % par rapport à 2022). Parmi ces visiteurs, 881 personnes ont pu assister à l'expérience originale « *Pink Floyd - 50 years of The Dark Side of the Moon* », qui a été proposée en plus des activités classiques du planétarium.

Château des ducs de Bretagne : 1 300 000 visiteurs ont été comptabilisés, dont 294 800 visiteurs au Musée d'histoire de Nantes (324 278 visiteurs en 2022), incluant les expositions permanentes, temporaires et la programmation artistique.

Mémorial de l'abolition de l'esclavage : le site a été visité par 136 500 personnes (une baisse qui s'explique notamment par une panne de compteur et des travaux en 2023), contre 185 126 visiteurs en 2022.

Développement des territoires et participations

La Ville anime et accompagne l'action territoriale sur les champs du dialogue citoyen de proximité et du soutien aux initiatives des habitants ainsi que le contrat d'engagement « Ville la Nuit ».

Pour conduire ces différentes missions, elle assure le pilotage et la diffusion de l'ensemble des informations et médiations de proximité accompagnant les projets et chantiers du quotidien ; de 2 dispositifs de soutien aux initiatives citoyennes (les budgets participatifs et les Lieux à réinventer) et des temps forts citoyens (tels que les Rencontres de quartier et les Rendez-vous de proximité).

La Collectivité agit en étroite collaboration avec les 5 directions de quartiers, lesquelles sont au service du développement des quartiers nantais comme de la relation avec les habitants et associations en proximité. Elle coordonne également l'agenda mensuel de la concertation dans les quartiers et soutient le récit des réalisations concertées et initiatives citoyennes. Enfin, dans ce cadre, la Ville met en oeuvre la politique publique « engagement citoyen et vie associative ».

Le dialogue citoyen dans les quartiers nantais

L'année 2023 s'est achevée avec la 3^e saison des Rencontres de quartier du mandat. Ce cycle de rencontres a été précédé, du 3 mai au 17 juin, par 39 Rendez-vous de proximité organisés pour la troisième fois. Sur les places et dans la rue, sur les marchés, dans les parcs, lors des forums associatifs ou d'événements locaux, ils ont permis des échanges avec environ 1 000 Nantais et fait émerger des sujets allant du cadre de vie à la vie sociale de proximité.

Du 9 novembre au 12 décembre, à l'issue d'une séquence d'événements de mi-mandat, les 11 Rencontres de quartier (à l'échelle des grands quartiers) ont de nouveau joué leur rôle d'assemblées générales citoyennes en rassemblant environ 800 Nantais dans une ambiance apaisée et en mobilisant plusieurs directions et partenaires locaux.

De nombreux projets du quotidien ou plus structurants y ont été évoqués : les rues piétonnisées du centre-ville, les travaux préfigurant la transformation du pont Anne-de-Bretagne et les futures lignes de tramway, les aménagements de squares et d'espaces publics, l'axe cyclable magistral traversant Malakoff-Saint-Donatien et Doulon-Bottière...

Les prochaines étapes des projets globaux de Nantes Nord, Bottière-Pin Sec, Bellevue, Dervallières et du projet Cœur de Breil ont été présentées : en particulier les travaux place Mendès-France et la livraison prochaine du gymnase à Bellevue, la future ferme urbaine et les premières constructions autour de la place aux Dervallières, le centre de santé qui a ouvert au Breil et la nouvelle maison de santé à Nantes Nord.

De manière générale, les projets d'espaces publics (la place Jean V en centre-ville, le futur square Félix Faure à Hauts-Pavés Saint-Félix, les jardins de l'Estuaire sur l'île de Nantes, les espaces sportifs à Nantes Nord, la place Don Bosco à Nantes Erdre, l'espace Ripossière à Nantes Sud...) et les nouveaux équipements (l'école et le futur pôle associatif du Coudray, l'école Fellonneau rénovée, la maison de quartier La Locomotive, la nouvelle école de Nantes Sud...), bénéficiant souvent de l'apport du dialogue citoyen, ont été mis en valeur lors de ces Rencontres de quartiers.

Tout au long de l'année, ces projets et démarches sont suivis et valorisés via un agenda et un atlas du dialogue de proximité, en collaboration avec les services concernés, donnant à voir l'ensemble des concertations menées dans les quartiers nantais. Dans le contexte du bilan de mi-mandat, l'atlas, en particulier, a vocation à valoriser les réalisations issues des démarches de dialogue citoyen et du soutien aux initiatives citoyennes. A ce titre, il a servi de support d'animation lors des Rencontres de quartiers.

L'appel à projets « Les Lieux à réinventer »

2023 fut à la fois une année de construction et de livraison pour les « Lieux à réinventer », dont la 2nde édition (2021-2022) a concerné 9 sites venus s'ajouter aux 15 lieux de la 1^{ère} saison (2017-2018). L'année fut donc largement consacrée à l'accompagnement des lauréats de la 2nde édition dans la mise en œuvre de leurs projets, en lien avec les services concernés. Parfois dans l'attente de travaux sur les sites, cet accompagnement a permis aux porteurs de projets de lancer de premières animations sur leur lieu : des propositions estivales au square Vertais, un festival de rentrée au Théâtre du pont à la Tortière, divers rendez-vous à la Cure du Vieux-Doulon. Une première inauguration d'un lieu de la 2nde saison a d'ores et déjà eu lieu le 26 septembre à la chapelle de la Chantrerie où le « bar à étoiles » a proposé une soirée de fête et d'observation de la voûte céleste.

L'année 2023 a également vu, à l'issue de plusieurs mois de travaux et d'aménagement, l'inauguration du Grand Bain, lieu de vie sociale et d'animation autour de l'économie solidaire porté par la coopérative l'Ouvre-Boîtes 44. Installé dans les anciens bains douches Baco, ce projet fait partie de la 1^{ère} édition des « Lieux à réinventer ». Le 9 juin, cet événement festif s'inscrivait par ailleurs dans le cadre du bilan de mi-mandat de la municipalité.

Les budgets participatifs

Les budgets participatifs ont été lancés au printemps 2022 et visent à amplifier progressivement le pouvoir d'agir des habitants par la capacité nouvelle à financer des projets collectifs via des crédits d'investissement. Ils s'inscrivent dans la continuité des 11 bureaux des projets lancés en 2016.

Le fonctionnement des budgets participatifs au sein de chaque quartier demeure inchangé : les comités d'animation, formés de près de 150 citoyens volontaires et d'élus de quartier, reçoivent, accompagnent les porteurs de projet et décident par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes associatives sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum sous la forme d'une aide aux projets. Pour celles portées par des collectifs d'habitants, ce soutien prend la forme d'une bourse citoyenne de 1 000 € maximum. Les crédits d'investissement peuvent être mobilisés dans la limite de 20 000 € par projet (10 000 € supplémentaires pour les projets inter-quartiers).

Le 13 mai 2023, les budgets participatifs ont fêté leur 1^{ère} année et plusieurs réalisations parmi lesquelles des espaces de vie collectifs et partagés : potagers, jardins, poulaillers de « Hue cocotte » à Nantes Erdre ou d'« Edgar » à Dervallières Zola, placettes et rues piétonnisées, animées et embellies pour permettre la rencontre avec les « Couleurs de Biesse », « Ton cœur fait Blum » et « A tout âge, Joffre un lien ».

Les budgets participatifs ont également soutenues de nombreuses initiatives favorisant les rencontres entre habitants, générations, cultures à travers des temps festifs et par la valorisation des ressources patrimoniales, artistiques et naturelles des quartiers.

Quelques chiffres illustrent l'activité des budgets participatifs en 2023 :

- 54 réunions des comités d'animation dans les 11 quartiers ;
- 76 projets soutenus pour un montant total de 202 625 € ;
- 62 % des projets sont des initiatives culturelles, festives, parentales et sportives ; 23 % soutiennent la transition écologique et 8 % accompagnent les solidarités.

L'information urbaine de proximité

Pour renseigner les habitants, tant sur les petits que les grands chantiers, la Ville et la Métropole pilotent un dispositif renforcé d'information et de médiation de proximité sur les travaux de la quotidienneté. En 2023, 480 informations de quartier ont été produites, sous forme de lettres ou d'affichettes (soit 85 000 exemplaires diffusés) pour renseigner les habitants de travaux sur la voirie, d'aménagement de rue ou pour les inviter à des temps d'échanges sur la vie quotidienne dans leur quartier et de concertations sur des projets.

Par ailleurs, 96 temps d'écoute et de médiation sur l'espace public ont eu lieu. Ils ont pu prendre la forme d'une permanence de rue, précédée par exemple d'un sondage auprès des riverains pour un petit aménagement ; d'un diagnostic en marchant pour améliorer ou créer un cheminement ; d'une réunion ou d'un atelier citoyen pour penser les usages futurs d'une placette ou d'un simple rendez-vous autour d'une tente citoyenne.

L'animation du contrat d'engagement « Ville la Nuit »

La « Ville la Nuit » - espace temps entraînant des opportunités et des tensions spécifiques autour de différents enjeux : santé, sécurité, égalité, espace public, éclairage, déplacements, développement économique, culture, cohésion sociale et solidarités - est désormais à Nantes un contrat d'engagement à part entière. Il est développé autour d'un plan d'actions transversal pour prendre en compte tous les usages de la nuit et s'appuie sur le dialogue citoyen et l'expérimentation avec le Conseil de la Nuit, qui réunit en moyenne 80 personnes lors des deux plénières annuelles. En 2023, cette instance de gouvernance ouverte s'est réunie au Macadam autour du plan « fête et prévention » piloté par la mission santé publique, de la charte estivale d'occupation du domaine public par les cafés et restaurants ou de la présentation du projet « safe bar ». Elle a également produit un cahier d'acteurs dans le cadre du grand débat « Fabrique de nos villes ».

Par ailleurs, la 3^e édition de l'appel à projets des « Temps de la Nuit » - dont les critères (« se réapproprier l'espace public nocturne » et « fête, nuit et bien-être ») et les projets ont été choisis en comité ad hoc du Conseil de la Nuit - s'est poursuivi avec de nombreux projets parmi lesquels : le spectacle participatif « Superbe(s) » du groupe Berthe, les espaces nocturnes, les nuits du savoir ou encore de la jongle en novembre, la nuit du théâtre en septembre.

Mission Politique de la Ville et Renouvellement Urbain

La Collectivité a pour mission de piloter et soutenir le développement social des quartiers et le pouvoir d'agir des habitants en renforçant son engagement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où les vulnérabilités sont accrues. En son sein, la Mission Politique de la Ville et Renouvellement Urbain pilote la politique publique « Politique de la Ville », les projets de renouvellement urbain, un plan d'actions de cohésion sociale au sens large et l'ensemble des partenariats institutionnels au travers du contrat de ville. Nantes compte 12 QPV représentant 41 000 habitants, soit 13,5 % de la population nantaise.

L'année 2023 a démarré avec l'adoption du plan « Ensemble pour les quartiers populaires nantais : un cap commun pour 2022-2026 » au Conseil municipal de février et s'est conclue avec l'approbation du nouveau contrat de ville 2024-2030 au Conseil municipal de décembre. Ces deux documents cadres sont le fruit d'une forte mobilisation collective des associations, conseils citoyens, politiques publiques municipales et métropolitaines et des partenaires institutionnels. Le contrat de ville décrit la singularité de chaque QPV et définit les 4 priorités clés sur les 11 orientations du plan municipal « cap commun » qui font chantiers communs sur les 3 ans avec les partenaires.

L'année 2023 a d'ores et déjà permis la mise en œuvre d'engagements du plan d'actions « cap commun » grâce au concours des directions thématiques pilotant des politiques publiques :

- **l'ouverture de plusieurs lieux de proximité, que ce soit pour dynamiser la vie associative et/ou favoriser l'accès aux droits et à la santé** : l'épicerie municipale « 1 001 fleurs du Colibri » à Bottière Pin sec, l'ouverture de la maison de quartier La Locomotive de la Halvêque, la transformation du pôle Daniel Asseray aux Dervallières, la réouverture de la maison de quartier des Haubans avec un espace solidarité à Malakoff, l'ouverture du centre de santé au Breil ;
- **des actions favorisant la prévention santé et l'inclusion numérique avec des partenaires institutionnels et/ou associatifs** : l'expérimentation auprès de 114 logements (1 tour) de l'Internet social à Port Boyer avec Nantes Métropole Habitat, le déploiement dans plusieurs quartiers de la formation des premiers secours en santé mentale (Breil, Bottière-Pin Sec, Nantes nord, Nantes Sud), le recrutement de 3 référents santé à la santé scolaire pour accompagner au mieux les familles les plus éloignées de l'accès aux soins ;
- **la réalisation des travaux d'investissement améliorant certaines écoles** qui ont permis en 2023 la restructuration et l'inauguration du groupe scolaire Alain Fournier ;
- **des actions de plus grande ampleur ou nouvelles favorisant l'émancipation, que ce soit en régie ou par le soutien à des acteurs associatifs** : le nouveau pôle « scènes et voies » avec la compagnie Frasques permettant la pratique artistique aux enfants, la préfiguration d'une classe à horaires aménagés théâtre (CHAT) au collège Debussy à Bellevue ou encore le soutien renforcé aux séjours en Europe et à l'international auprès des collégiens des QPV ;
- **des actions favorisant le changement de regard sur les quartiers populaires et une image positive s'appuyant sur des acteurs associatifs et culturels** : le concours « The Cont'Est » dédié aux jeunes talents des QPV de l'est nantais pour une 1^{ère} scène, la diffusion du film « On a toujours dit Place centrale » au Cinématographe, l'organisation d'un événement culturel et fédérateur en septembre 2023 à Malakoff marquant la fin du grand projet de ville ;
- **des actions favorisant l'appropriation des espaces publics, la convivialité et l'embellissement du cadre de vie des habitants** : la rénovation de l'aire de jeux Renoir aux Dervallières, la location et la pose transitoire d'une aire de « street workout » pour tester durant 6 mois un emplacement rue du Plessis Gautron à Bellevue en concertation avec les jeunes, le chantier participatif pour rénover un kiosque à la Petite Sensive et l'installation d'un « city stade » à Bout des Landes avec les jeunes du quartier, l'organisation d'un temps fort convivial de type « printemps des voisins » avec le « collectif du 24 mai » (Nantes Nord), la rénovation de l'aire de jeux allée Feyder et du parvis de l'école, le chantier participatif avec des jeunes femmes sur du mobilier par le collectif GRU au Breil, les réaménagements complémentaires sur l'espace « jardin » du 38 Breil, la rénovation de la pataugeoire de Malakoff, la pose d'un « street workout » à la Halvêque, la fresque participative d'embellissement sur le terrain des possibles au Clos Toreau, l'installation d'un espace sportif à la Souillarderie et le réaménagement de l'espace vert de la Pilotière avec du mobilier, des brumisateurs et des tables de ping-pong à Bottière-Pin Sec.

Par ailleurs, 370 actions associatives ont été soutenues dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville permettant de répondre aux 11 priorités du plan « cap commun » dans les QPV.

Des conseils citoyens, relais de la parole des habitants

A Nantes, une cinquantaine d'habitants sont investis dans 6 conseils citoyens (Nantes Nord, Malakoff, Bellevue, Bottière-Pin Sec, Breil, Dervallières). Ils relaient la parole de la population au travers, par



Rapport d'activité 2023 Développement des territoires et participations

exemple, d'un questionnaire sur la santé au Breil, de portages de parole sur les 3 micro-quartiers de Nantes Nord, de permanences au Breil et à Nantes Nord.

Ils participent également à des groupes de travail et aux temps forts de la vie quartiers - notamment autour de la ferme urbaine aux Dervallières, de la sécurité à Bellevue ou du Collectif du 24 mai à Nantes Nord - mais aussi aux forums associatifs des quartiers. Ils développent par ailleurs diverses actions : cleanwalks à Nantes Nord, embellissements de micro-secteurs à Bellevue, traduction d'affiches d'événements à Bottière pour faciliter la participation des habitants.

Constitués en inter-conseil, les conseils citoyens ont pris part, en 2023, à la rédaction du plan « Ensemble pour les quartiers populaires nantais : un cap commun pour 2022-2026 » et au contrat de ville 2024/2030. Ils ont notamment écrit une lettre ouverte pour interpeller les institutions sur la sécurité dans les QPV.

Si l'avenir des conseils citoyens n'est pas défini au niveau national, la Ville de Nantes et la Métropole ont confirmé leur souhait de conforter ces collectifs qui relaient auprès des institutions la parole et le vécu des habitants des QPV. Cela se traduit notamment par le choix de financer un prestataire dans un rôle de « tiers neutre » pour soutenir la dynamique des conseils citoyens. Deux chargées de mission de « RésO Villes » ont ainsi accompagné l'autonomie des conseils citoyens en 2023.

Solidarités - Inclusion sociale

Pôle Relation Usagers & Accès aux Droits (PRUAD)

Dans un contexte d'évolution de la précarité et des besoins afférents de la population, les services du pôle ont enregistré 76 359 contacts habitants tous canaux confondus en 2023, dont 70 065 en central et 6 294 en proximité sur les quartiers (soit 41 218 accueils sociaux, 3 898 entretiens dans le cadre d'un accompagnement social ou socio-budgétaire, 3 799 rendez-vous à l'espace numérique, 19 258 contacts téléphoniques et 1 924 e-services...).

7 950 ménages nantais ont été bénéficiaires d'une aide financière du CCAS de la Ville de Nantes et 825 habitants ont bénéficié des services de l'épicerie sociale et de l'éco-appart.

2023 a été marquée par la contribution de la direction aux Assises des nouvelles solidarités et le vote de la Stratégie nantaise des nouvelles solidarités. Le PRUAD est concerné, notamment, par la mise en œuvre de 16 actions dont 4 actions phares. A ce titre, une évolution significative des moyens sera déployée progressivement sur l'année 2024 pour la mise en œuvre opérationnelle.

En adéquation avec les marqueurs du mandat, le PRUAD s'est mobilisé pour faciliter le parcours des habitants et améliorer l'accès à l'information, aux droits et aux services à travers diverses actions pour plus de justice sociale en proximité.

Implantation de services au sein du pôle Daniel Asseray

S'inscrivant dans le cadre des mairies de quartier de demain, un guichet et des permanences sociales se sont installés depuis septembre au sein du pôle Daniel Asseray, au cœur des Dervallières. Le guichet du service prestations et proximité du CCAS est ouvert les mardis et jeudis, sans rendez-vous, dans l'attente d'une ouverture à temps plein en 2024.

Déjà présents en proximité au sein de la Maison des Habitants et des Citoyens de Bellevue et de la mairie de quartier de l'Île de Nantes, les guichets d'accueil du CCAS proposent les mêmes prestations que sur le site central de Saint-Similien. Leur implantation au sein des quartiers permet d'être au plus proche des besoins des habitants, de faciliter le travail partenarial et le parcours des riverains entre les services.

Les chargés d'accueil sociaux reçoivent les habitants pour :

- les informer et les orienter : diagnostic des droits, soutien dans les démarches d'accès aux droits et services, orientation vers les partenaires qui peuvent apporter une aide ;
- les soutenir à travers différentes prestations et aides : domiciliation, restauration sociale, instruction de l'aide coup de pouce, accès sport, loisirs et culture, soutien personnalisé, aide à la mutuelle...

En complément, une permanence du conseil solidaire est organisée sur rendez-vous tous les mardis après-midi et sur le flux tous les jeudis matins. La présence de l'opératrice de territoire sur le quartier vient renforcer cette proposition d'accueil social des habitants.

En 2023, les guichets ont accueilli en moyenne par mois : 69 foyers au pôle Daniel Asseray, 255 à la mairie de quartier de l'Île de Nantes, 210 à la Maison des Habitants et du Citoyen de Bellevue et 3 932 habitants en central, place Saint-Similien. C'est au total 41 218 accueils réalisés au cours de l'année.

Des permanences sociales en proximité

Des permanences sociales sont proposées en proximité au sein de mairies de quartier, de lieux ressources sur le territoire ainsi qu'en maisons de l'emploi. En 2023, 316 journées/permanences ont été proposées.

Dans le cadre de ce dispositif, les conseillers solidaires reçoivent les Nantais pour un bilan global et individualisé de leur situation et proposent :

- un accompagnement budgétaire (diagnostic des droits et accompagnement pour les personnes rencontrant des difficultés financières ou un changement de situation) ;
- du soutien aux démarches administratives, médiation (aide à la complétude de dossiers administratifs, rédaction de courriers, tri des documents, liens avec les administrations, créanciers...) ;
- un conseil santé, accès à une mutuelle (aide à la complétude des dossiers CPAM et au choix d'une complémentaire santé, information sur l'aide à la mutuelle de la Ville de Nantes) ;
- un accompagnement à la microfinance, le micro-crédit et la micro-épargne (évaluation du projet, instruction des demandes et accompagnement) ;
- un conseil lié à la précarité énergétique (accompagnement pour les personnes rencontrant des difficultés financières liées à des factures d'énergie) ;
- un accompagnement des personnes endeuillées (informations sur les dispositifs financiers possibles pour le paiement des obsèques).

En 2023, 3 898 entretiens ont été réalisés par les conseillers solidaires dans le cadre d'un accompagnement social ou socio-budgétaire.

Faciliter l'accès aux droits et aux services au plus près des habitants

Dans une dynamique d'« aller vers », les opérateurs de territoire accueillent et facilitent le parcours d'accès aux droits et aux services sociaux des Nantais en situation de vulnérabilité et de précarité, notamment en proposant des Points Information Nantes Solidaire (PINS).

Un PINS est un temps dédié à un accueil individualisé d'accès aux droits, en proximité des habitants et en coopération avec les acteurs des territoires. Il vise à transmettre de l'information sur les aides sociales légales et les aides du CCAS (aide coup de pouce, carte blanche, aide à la pratique sportive et culturelle, aide à la mutuelle...), permettre une orientation vers les services de la Collectivité et les partenaires sociaux.

Focus sur 5 actions récurrentes au sein des quartiers :

- au Marché Alternatif de Bellevue (MAB) : une permanence pour transmettre les informations d'accès aux droits et d'actualités du quartier aux 450 personnes venant chercher un panier ;
- au restaurant intergénérationnel de Malville : un accueil à deux voix (conseillère solidaire et opératrice) pour individualiser la réponse aux demandes des habitants (en moyenne 7 personnes accueillies par permanence) ;
- autour d'un café à la Bulle d'R, avec l'Accoord Hauts-Pavés-Saint-Félix : des orientations vers le conseil solidaire et la transmission de l'information carte blanche (pour 8 foyers en moyenne par permanence) ;
- devant les mairies de quartiers, au gré des allées et venues : il s'agit de prendre du temps avec les habitants pour leur parler de leurs droits (en moyenne 6 entretiens par permanence) ;

- autour du kiosque de Pirmil : une équipe (installée en bas d'immeuble) propose un temps privilégié de rencontre en espace public (en moyenne 20 personnes par permanence).

Au total sur les 11 quartiers, 66 actions PINS ont été organisées régulièrement chaque mois, accueillant en moyenne 561 habitants mensuellement (soit + de 6 500 habitants rencontrés durant l'année).

Implantation de l'épicerie sociale « Les 1 000 fleurs du Colibri »

L'ouverture de l'épicerie sociale municipale s'inscrit dans le cadre de deux enjeux prioritaires pour la Ville de Nantes : la prévention et la lutte contre la pauvreté ; la prévention nutrition santé.

Implantée sur le quartier du Pin-Sec, l'épicerie sociale propose une nouvelle aide alimentaire municipale via des denrées alimentaires et d'hygiène de qualité à très bas coût accessibles aux habitants rencontrant des difficultés budgétaires et sociales. Ainsi, le projet vise à :

- favoriser l'inclusion sociale au sein d'un lieu convivial de proximité où les bénéficiaires viennent chaque semaine ;
- lutter contre les inégalités sociales et de santé en proposant un accompagnement social et des ateliers thématiques (la cuisine, l'anti-gaspi, la nutrition, la santé, le bien-être, les sorties, les économies, l'emploi...), favoriser le savoir-faire et le partage d'astuces ;
- renforcer les liens entre la municipalité, les habitants et les acteurs associatifs.

En 2023, 10,23 tonnes de nourriture ont été distribuées. 65 ménages ont bénéficié de l'épicerie sociale soit 152 personnes, dont 69 enfants. Des ménages composés majoritairement de familles monoparentales et de personnes isolées âgées de plus de 50 ans. 36 ateliers ont été réalisés. Au fur et à mesure de l'accompagnement, l'évolution de la consommation de denrées des ménages se traduit par l'augmentation d'achat de produits de type fruits et légumes.

Une permanence d'interprétariat et une traduction de différents documents permettent de faciliter la relation au public allophone. Assurée par l'ASMALA (Association Santé Migrants Loire Atlantique) tous les lundis matins, la présence d'un interprète trilingue permet aux chargés d'accueil de mieux appréhender la singularité de chaque situation et assure au public une réponse adaptée.

De même, les versions traduites de la charte de l'espace numérique, du règlement de domiciliation et des informations liées aux horaires d'ouverture du lieu permet de faciliter le parcours des usagers allophones (en particulier lors des premiers mois de présence sur le territoire).

Ouverture du nouvel éco-appart

L'éco-appart est un outil pédagogique nanto-herblinois de lutte contre la précarité énergétique et en faveur du bien-vivre dans son logement. Il permet d'accompagner une sobriété énergétique qui concerne chaque citoyen.

En 2023, l'éco-appart a déménagé au 6 rue Maurice Sibille, dans les locaux de l'Édit de Nantes. Transformé pour répondre aux attentes des habitants, il est constitué de 2 laboratoires d'expérimentation sur les appareils électro-ménager et leur consommation, les différents types de chauffage, les éco-gestes et éco-équipements relatifs à l'eau et l'énergie ou encore la qualité de l'air intérieur. Il comprend aussi un espace d'entretiens individuels et un espace d'animation collective.

Le réseau des partenaires se mobilise tout au long de l'année pour accueillir les habitants et les professionnels. Il adapte son intervention aux besoins des habitants sur site ainsi que sur les territoires dans une dynamique d'« allers-vers ».

L'activité pour l'année 2023 : 73 ateliers bénéficiant à 458 habitants et 128 professionnels ; 55 permanences individuelles bénéficiant à 155 ménages ; 60 étudiants sensibilisés ; 15 partenaires mobilisés dans le réseau.

Pôle Logement Hébergement et Urgence Sociale (PLHUS)

Le PLHUS a conforté en 2023 ses missions d'accompagnement des personnes les plus vulnérables «de la rue au logement», dans un contexte d'augmentation des besoins. Le développement des situations de familles à la rue a sans doute été le phénomène le plus troublant, impliquant le développement de nouvelles réponses et coopérations avec l'État.

Le réseau des acteurs de l'urgence sociale mobilisé

La mission de coordination des acteurs de l'urgence sociale s'inscrit en soutien aux associations œuvrant auprès des personnes à la rue. Elle assure un accompagnement opérationnel des acteurs sur leurs projets et initiatives. Elle anime et coordonne le réseau, par des échanges de pratiques, un recueil des besoins exprimés et un partage d'informations. La mutualisation des moyens est également recherchée. Elle met en place des groupes de travail thématiques visant à des effets concrets.

En 2023, le guide de l'urgence sociale a été actualisé en lien avec les partenaires. Il est aujourd'hui identifié comme un outil pratique en termes d'informations sur les lieux ressources essentiels pour les personnes en situation de précarité (pour trouver à Nantes où manger, se mettre à l'abri la nuit, se laver, trouver, laver et stocker des vêtements, trouver un accueil en journée, avoir une adresse, accéder à des soins, trouver de l'aide pour réaliser ses démarches...). Pour rendre ce guide accessible à toutes et tous, il a été traduit en anglais, arabe, roumain et russe. Il a été édité à 35 000 exemplaires.

Les liens avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) sont également renforcés. En 2023, les outils de recensement des maraudes bénévoles ont été optimisés, permettant ainsi d'avoir une meilleure visibilité sur le nombre de personnes rencontrées et une meilleure coordination des actions sur les périodes de grand froid ou de canicule. Un travail sur l'articulation et la complémentarité des missions du CCAS avec celles d'observation sociale du SIAO a enfin été engagé.

Les dispositifs Solidair'hiver et Solidair'été, fruits du bon fonctionnement du réseau, sont coordonnés par le service urgence sociale et existent grâce à la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs. Ils permettent d'offrir un accueil de jour éphémère aux personnes à la rue pendant les périodes hivernales et estivales par la mutualisation de bénévoles lorsque les accueils associatifs sont fermés.

Chiffres clés 2023 :

- Solidair'hiver : 850 collations servies, 65 personnes accueillies en moyenne par jour d'ouverture, 70 bénévoles mobilisés ;
- Solidair'été: 3 052 collations servies, 113 personnes accueillies par jour d'ouverture, 55 bénévoles mobilisés.

L'espace Agnès Varda au plus près des besoins

L'espace Agnès Varda propose de nombreux services pour répondre aux besoins des personnes en situation de grande précarité : il regroupe les activités de bains douches, de restauration sociale et d'accueil de jour. Il accueille et oriente 150 à 200 personnes par jour (public très majoritairement masculin) du lundi au samedi. Les actions de médiation à la santé, à la culture, au sport et aux loisirs et un accompagnement pour l'accès aux droits se poursuivent tout au long de l'année.

Chiffres clés 2023 :

- 18 500 douches délivrées (+ 19 % par rapport à 2022) ;
- 12 000 repas servis sur droits au restaurant social (+ 26 % en une année) ;
- 13 000 plateaux petits déjeuners servis ;
- 6 000 plateaux buffet du samedi (depuis mars 2023), avec un accueil inconditionnel.

L'équipe de l'espace Agnès Varda s'inscrit dans une dynamique partenariale forte qui ne cesse de se développer. Depuis 2023, des psychologues, psychiatres et infirmiers de l'ELPP (Équipe de Liaison Psychiatrie Précarité) interviennent chaque semaine sur site, tout comme les Apsyades, sur le volet des conduites addictives, ou Dynamixt qui propose des activités sportives aux personnes accueillies. Des liens étroits avec le Samu Social et les équipes de la Tranquillité Publique (police municipale et mission prévention) facilitent et renforcent la qualité des interventions. Les rencontres trimestrielles proposées aux habitants du quartier ou encore les opérations «Clean up» participent au mieux vivre ensemble et à une ouverture de la structure vers l'extérieur.

En 2023, pour répondre à la demande croissante, l'équipe a été étoffée avec la création de trois postes supplémentaires d'agents de site, la requalification d'un poste en encadrant de proximité et l'expérimentation d'un poste de responsable adjoint de l'espace Agnès Varda.

L'accueil de jour pour familles s'adapte à l'activité croissante

L'accueil de jour pour familles a ouvert en janvier 2021 aux Dervallières sous la forme d'une expérimentation. Cet espace est conçu comme un lieu de vie pour permettre aux familles de se mettre à l'abri en journée, de cuisiner, de se reposer et de créer du lien. La première année, 1 000 personnes y ont été accueillies. En 2022, l'accueil de jour familles a été relocalisé sur l'Île de Nantes, dans des locaux plus spacieux et centraux. L'établissement, d'une capacité de 45 places en simultané, est aujourd'hui pérennisé (postes officiellement créés en juin) et sa fréquentation a atteint 10 000 personnes accueillies en 2023, soit une multiplication par 10 en 3 ans.

Chiffres clés 2023 :

- 10 033 personnes accueillies (+ 38 % de personnes accueillies entre 2022 et 2023) ;
- 410 familles ayant fréquenté l'accueil de jour à une ou plusieurs reprises (+ 55 % en une année) ;
- 5 314 enfants accueillis (+ d'un tiers des enfants accueillis ont moins de 3 ans) ;
- 65 % de familles monoparentales ;
- 51 % des personnes accueillies ont passé la nuit précédente à la rue et 44 % dans un dispositif d'urgence.

Atelier de dynamisation Alisé

L'atelier Alisé, créé en 1991, propose aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux une action dynamique favorisant leur insertion socioprofessionnelle. Il est intégré au plan départemental d'insertion et est rattaché du service urgence sociale du CCAS de la Ville de Nantes. Il est à la fois :

- un lieu de socialisation qui permet à la personne de s'engager dans une reprise de rythme, d'activités et de confiance en soi ;
- un lieu d'échange et de convivialité qui offre à la personne la possibilité de s'exprimer librement ;
- un lieu de partage qui ouvre à la transmission des savoir-faire et savoir-être ;
- un lieu de formation où la personne peut bénéficier de conseils techniques dans les activités proposées.

En 2023, l'atelier de dynamisation Alisé a accueilli 16 participants. Six activités leur ont été proposées : des transports de mobiliers pour les établissements d'hébergement d'insertion, des ateliers jardinage, bois, couture, des ateliers créatifs et des actions autour de la prévention de la santé, du bien-être, du développement des savoir-faire, de l'expression ou encore de la communication. 95 missions d'utilité sociale ont été réalisées sur l'année. Les participants se sont également investis sur deux projets :

- les métiers et les choix : des séances collectives et d'entretiens individuels leur ont permis de découvrir des métiers, de s'informer et de se situer par rapport à leur parcours professionnel ;
- l'atelier d'expression écrite et orale a conduit les participants à écrire un conte pour enfants sur le principe du kamishibai (genre narratif japonais), avec une représentation programmée en 2024.

Une multiplication des propositions pour répondre aux besoins de mise à l'abri

Après plusieurs projets emblématiques (lieu d'accueil pour mineurs isolés sur le site de Broussais, résidence sociale pour réfugiés et jeunes actifs au Petit Port, auberge de jeunesse...), la Ville de Nantes a continué en 2023 à être force de proposition auprès de l'État afin de participer à élargir l'offre d'hébergement du territoire. Plusieurs logements ont ainsi été mis à disposition du SIAO pour de l'hébergement d'urgence, dans l'attente d'un changement d'usage dans le cadre de projets urbains.

Dans ce même cadre, un dispositif d'accueil de familles en attente de prise en charge par le SIAO a ouvert dans les Ateliers Normand, quai de Versailles (18 places gérées par l'association Les Eaux-Vives). Enfin, un travail avec la direction de l'éducation a permis d'identifier d'anciens logements de fonction dans les écoles pouvant être transformés en hébergements. Les 2 premiers ont été mis à disposition du Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés (CNHR).

Centres d'hébergement d'insertion : un parc de logements réhabilité et un accompagnement pluridisciplinaire renforcé pour les 230 personnes hébergées

En 2023, les centres d'hébergement d'insertion ont mis l'accent sur la rénovation de leurs logements (afin d'atteindre un parc de 88 logements pour 230 places) et le soutien à l'accès au logement à la sortie. Ils ont aussi développé un programme d'animation varié, levier d'accompagnement social pour les personnes hébergées.

CHRS « La Parenthèse » : une augmentation des entrées, un challenge pour les équipes

En 2023, 46 ménages ont été hébergés et accompagnés au centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) « La Parenthèse », représentant 129 personnes dont 70 enfants (soit 17 % de plus qu'en 2022). Une fois leur autonomie recouvrée, les ménages sont orientés vers des logements et font l'objet d'un accompagnement adapté.

En 2023, le programme d'accompagnement de ménages « hors les murs » a pris fin (faute d'attribution de logements en vue de baux glissants) pour le CHRS « La Parenthèse » et le CHRS associatif « L'Étape », partenaire de ce programme.

Les 15 places de ce programme ont été transformées en places d'hébergement classique et les équipes se sont mobilisées pour capter tous les logements et atteindre la capacité attendue. L'équipe sociale en collaboration avec les agents de maintenance a organisé l'entrée de 15 ménages ce qui a triplé les entrées par rapport à 2022.

En 2023, le taux d'occupation de la structure a ainsi varié de 78 % en janvier à 99 % en décembre.

L'accent a par ailleurs été mis sur l'animation sociale pour les résidents et plus particulièrement sur l'accès à la culture et au sport des personnes accueillies avec un programme d'activité ambitieux.

CNHR : un soutien renforcé pour l'accès au logement

En 2023, le Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés (CNHR) a accompagné 157 personnes (chiffre en légère hausse par rapport à 2022).

L'accès au logement social, difficile à concrétiser en 2022, a pu redémarrer progressivement au cours du deuxième semestre 2023, notamment grâce à la collaboration avec le Service Logement de la Ville de Nantes. Le travail de partenariat et de relais avec le dispositif « Accompagnement Vers et Dans le Logement » (AVDL) du Pôle Logement Hébergement Urgence Social (PLHUS) a également permis de soutenir plus intensément les réfugiés dans leurs capacités à habiter, au moment de leur sortie du CNHR.

En 2023, les équipes du CNHR se sont également mobilisées sur :

- un projet de collaboration avec la direction de parcours de vie des aînés (DPVA) pour héberger et accompagner 3 personnes réfugiées au sein de la résidence autonomie du Bout des Landes ;
- le développement d'un programme d'activités sportives et culturelles foisonnant tout au long de l'année ;
- la mise en place d'ateliers de médiation numérique en partenariat avec l'association Reconnect ;
- la mise en place de réunions d'information collective ;
- le renforcement du partenariat avec le dispositif AVDL du pôle pour accompagner la sortie du CNHR ;
- la réécriture du projet d'établissement.

L'accompagnement au logement se poursuit

Le service «logement accompagné» du PLHUS contribue à l'installation et/ou au maintien dans un logement de ménages devenant locataires, mais pouvant avoir besoin d'être soutenus.

En proposant un accompagnement social personnalisé et de proximité, les 3 conseillères en économie sociale et familiale de l'équipe AVDL sécurisent et facilitent les parcours d'insertion dans le logement (public en situation de précarité issus d'un CHRS ou de résidences sociales notamment) dans une logique pérenne.

Chiffres clés 2023 :

- 86 ménages accompagnés (80 en 2022) avec 54 entrées pour 45 sorties du dispositif ;
- durée moyenne de prise en charge : 8,9 mois (8,5 mois en 2022).

A noter en 2023:

- expertise sociale lors des participations aux commissions du service fonds de solidarité pour le logement (FSL) ;
- concernant le dispositif «logements intermédiaires», le travail se concentre sur la sortie des ménages ;
- les travailleurs sociaux de l'AVDL ont également collaboré avec le Slime métropolitain, dans le cadre d'une mission expérimentale de prévention des coupures suite à des impayés d'énergie, en accompagnant le professionnel recruté chargé de visites à domicile (montée en compétences) ;
- contribution à l'écriture de la feuille de route du service « logement accompagné ».

Renouvellement du contrat territorial pour l'accueil et l'intégration des étrangers primo-arrivants (CTAI)

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement de la convention entre la Ville de Nantes et l'État pour l'accueil et l'intégration des personnes étrangères sur son territoire, à travers la signature du nouveau CTAI pour la période 2023-2025. Ce contrat, conclu avec la DIAIR (délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés) et la DIAN (direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité), contribue à renforcer l'action locale en faveur des personnes primo-arrivantes (dont des personnes réfugiées) dans le but d'améliorer leur accueil, faciliter leur accès aux droits et favoriser leur intégration à Nantes.

Projets phares 2023

- de nouvelles actions répondant aux enjeux liés à l'augmentation de la population étrangère présente sur le territoire ont été élaborées en concertation avec les acteurs agissant dans les domaines de la formation linguistique, l'insertion professionnelle, l'hébergement, l'éducation, la santé ou la culture ; l'État contribue financièrement à ces actions, pour un montant maximal de 400 000 € par an. En 2023, 12 actions ont été lancées ou poursuivies dans le cadre du CTAI ;
- l'ouverture, en mai 2023, du restaurant associatif et d'insertion « Fair-e » (sur l'île de Nantes), formant des personnes réfugiées et primo arrivantes : 3 cuisinières réfugiées accueillies en formation dans le cadre de Parcours Emploi Compétences ;
- l'organisation du Refugee Food Festival à Nantes du 17 au 24 juin 2023, lequel met en lumière des collaborations culinaires entre des restaurateurs et des cuisiniers réfugiés : 9 établissements (5 restaurants, 1 boulangerie, 1 brasserie d'insertion...), 8 personnes réfugiées et 400 Nantais participants ;
- l'expérimentation des visites-découvertes collectives du nouvel éco-appart, en présence d'interprètes en langues étrangères (anglais, russe, arabe, turc) de l'association Berekty : jusqu'à 10 personnes primo-arrivantes sensibilisées aux écogestes par visite ;
- la poursuite de la sensibilisation à la question migratoire, proposée par Nantes Université pour les agents de la Collectivité ; en 2023 : 2 sessions de 2,5 jours pour 35 personnes formées ;
- la dernière édition de la bibliothèque vivante sur les réfugiés, par l'association Traits-Portraits, dans le cadre du festival *Les scènes vagabondes* au parc de la Roseraie (2 juillet 2023) : 140 personnes.

De nombreuses actions pour améliorer l'accueil des plus démunis

- le nouvel éco-appart a été livré en juin 2023. Le projet d'aménagement a été réalisé par l'architecte de la Ville de Nantes, les travaux réalisés par les entreprises coordonnés par le pôle « patrimoine » et le technicien CCAS. Les aménagements intérieurs ont été réalisés par le pôle « fabrication » des ateliers municipaux ;
- le chantier de la nouvelle maison d'accueil de jour à la Moutonnerie a été lancé en septembre 2023. L'ancien préfabriqué a été démoli et laissera place à un bâtiment flambant neuf. La maison historique, mise à disposition de l'association ANEF-FERRER, reste en fonctionnement pour l'accueil du public pendant le chantier ;
- le chantier de rénovation du foyer Beau Rivage, suite à son incendie, a commencé en septembre 2023. Géré par l'Association Insertion Solidarité Logement (AISL) et destiné à l'hébergement de femmes sans-abri, la réouverture est prévue pour février 2024. Les travaux ont porté sur la rénovation de l'ensemble des surfaces (peintures murs et plafonds) et du système de détection incendie, la création d'une chambre (portant le total à 7) et d'une salle de bain supplémentaires, l'aménagement d'une

buanderie au rez-de-chaussée, le remplacement des menuiseries, la rénovation des clôtures et du portail ;

- la mise en service de 3 logements propriété de Nantes Métropole pour une occupation transitoire de 3 ans. Deux maisons, situées rue de la Papotière, ont été mises à disposition du SIAO pour héberger des familles (orientées par le 115). Une autre maison, rue du Pontereau, a été mise à disposition du CNHR pour héberger une famille ;
- des travaux d'amélioration et d'entretien divers sur les sites du CCAS ont été réalisés : création d'un cloisonnement à l'espace Agnès Varda, remplacement de la chaufferie au 24 bis rue des Olivettes ;
- des travaux divers d'entretien ont été réalisés (toiture, plomberie, électricité ...) sur des logements d'insertion de la Ville de Nantes, représentant un parc de 80 logements environ ;
- le chantier de rénovation de deux logements vacants de l'école Louise Michel a commencé en novembre 2023, pour une livraison courant janvier 2024 ;
- sur le foyer Broussais, des travaux de rénovation, suite à des dégâts des eaux, (toiture et salle de bain) ont été menés et doivent se poursuivre ;
- le 40 bis quai de Versailles (maison Normand) a été remis en service pour une nouvelle occupation temporaire estimée à 6 ans. L'association Les Eaux Vives est gestionnaire de ce Foyer Logement. Les travaux ont porté sur la mise aux normes électrique, la création de VMC dans les salles de bain, la rénovation des surfaces endommagés et le changement de la chaudière.

Chiffres clés 2023

- 7 950 ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus ;
- 47 502 accueils physiques ;
- 19 258 appels téléphoniques traités ;
- 8 119 ménages sont en domiciliation active à fin décembre 2023.

Agnès Varda

- 18 500 douches délivrées (+ 19 % par rapport à 2022) ;
- 12 000 repas servis sur droits au restaurant social (+ 26 % en une année) ;
- 13 000 plateaux petits déjeuners servis ;
- 6 000 plateaux buffet du samedi (depuis mars 2023), avec un accueil inconditionnel.

Accueil de jour

- 10 033 personnes accueillies (+ 38 % entre 2022 et 2023) ;
- 410 familles ayant fréquenté l'accueil de jour à une ou plusieurs reprises (+ 55 % en une année) ;
- 5 314 enfants accueillis (+ d'un tiers des enfants accueillis ont moins de 3 ans) ;
- 65 % de familles monoparentales ;
- 51 % des personnes accueillies ont passé la nuit précédente à la rue et 44 % dans un dispositif d'urgence.

En 2023, la Ville a versé 2 735 510 € de subventions aux associations dont :

- dans les domaines de la mise à l'abri et du logement : 1 256 527 €
- dans le domaine de l'aide aux publics migrants : 382 521 €
- dans les domaines de la dynamisation sociale et de l'isolement social : 345 750 €
- dans le domaine au soutien aux associations généralistes : 400 050 €



Rapport d'activité 2023 Solidarités – Inclusion sociale

- dans le domaine de l'aide aux Nantais : 120 102 € (accès à la santé : 26 700 € ; lutte contre la précarité énergétique : 23 152 € ; lutte contre la fracture numérique : 23 000 € ; accès à la culture : 21 500 € ; accès aux droits : 25 750 €).

Solidarités - Parcours de vie des aînés

Changer le regard que porte la société sur les seniors

En 2023, la Ville s'est dotée d'une nouvelle stratégie événementielle avec un double enjeu : changer le regard vis à vis des seniors et renforcer la cohésion et la transversalité des équipes au travers de chaque événement organisé. Cette démarche s'appuie sur le plan d'actions « Ville Amie des Aînés » (VAA).

L'année 2023 a vu le dispositif innovant de vie à domicile (DIVADOM) pérennisé. Il s'agit de renforcer le parcours des seniors pour les soins et la prévention (lutte contre l'isolement...). Ce dispositif est mis en œuvre à travers le Centre Ressources Territorial (CRT) et porté par l'EHPAD Renoir. Il est étendu aux quartiers Bellevue-Chantenay-Saint-Anne et Nantes Nord avec une équipe renforcée : arrivée d'une infirmière référente de parcours et un médecin.

Le pôle établissement médico-sociaux (PEMS) a poursuivi son action pour renforcer l'efficacité de gestion et de gouvernance au niveau de ses établissements avec l'élaboration d'un plan d'action et une démarche participative sur les thématiques ressource humaines, patrimoine et territorialisation. En parallèle, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ont questionné leurs pratiques suite aux évaluations et préconisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des démarches d'évaluation (référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS)).

Le pôle coordination, autonomie, domicile (PCADO) a également initié une démarche participative autour de son projet et ses missions pour mieux répondre aux objectifs des services en tenant compte des attentes des professionnels.

Ces démarches ont fait l'objet d'un accompagnement par la cellule qualité de la DPVA. A noter également, la participation à l'élaboration de la politique de confidentialité du CCAS.

Le plan d'action « Ville Amie des Aînés »

1) Accompagner les parcours de vie des personnes âgées

DIVADOM/CRT : l'offre « panier de services » à domicile

En 2023, 32 personnes ont bénéficié du « panier de service » DIVADOM (dont 10 accompagnées la nuit). A noter, depuis octobre 2023, les jeunes du dispositif Plan Job interviennent un samedi sur deux dans le quartier des Dervallières, en alternance avec les missions déjà en place le samedi au Breil.

La résidence autonomie Bout des Landes : une expérience visuelle unique

Cet établissement, ouvert en 1974, fait l'objet d'un projet de rénovation avec livraison prévue en 2028. Les agents comme les résidents sont associés pour rendre la résidence plus agréable et attrayante. Il a été fait appel à un cabinet de designers Tand'M design pour prendre en compte les besoins : réalisation d'abats jours pour le restaurant intergénérationnel (RIG) à partir de dessins de résidents, habillage des structures porteuses (adhésifs, imprimés...). L'inspiration a pour origine les œuvres du célèbre peintre le « Douanier Rousseau ».

La résidence autonomie Pirmil : 5 ans déjà ...

Depuis son ouverture en 2018, 131 résidents ont occupé un logement sur la résidence (80 logements au total). A noter, la résidence a même été témoin d'un mariage entre 2 résidents.

En 5 ans, l'activité a été soutenue :

- plus de 100 intervenants extérieurs (aides à domicile, infirmiers libéraux, coiffeurs, pédicures, kiné...) qui accompagnent les résidents et viennent compléter l'action des 13 professionnels de la résidence ;
- plus de 3 000 activités de lien social proposées par les agents de maintenance et de vie sociale (visites, sorties cinéma, loto, petits déjeuners...)
- plus de 50 moments festifs (concerts, soirées dansantes, théâtre...) partagés ;
- 500 séances de gymnastique adaptée mises en place ;
- 200 ateliers chorale et 125 séances de sophrologie venues égayer le quotidien des résidents et 4 000 repas servis au restaurant intergénérationnel.

La résidence autonomie Sylvain Royé : quand les aménagements extérieurs suppléent à l'exiguïté des locaux

Rénové en 2022, ce n'est qu'en 2023 que les résidents et l'équipe ont pu découvrir, lors d'un concert, l'aménagement extérieur de leur résidence. A la manière d'une « place de village » avec ses bancs et son tulipier de Virginie, le lieu offre une acoustique dédiée à la musique. Depuis et lorsque le temps s'y prête, le parc permet d'accueillir en extérieur de nombreux artistes pour le plus grand plaisir des résidents.

La résidence autonomie Port Boyer : des actions tournées vers l'intergénérationnel

Tisser des liens entre deux générations en associant l'école élémentaire du Port Boyer, le collège Rutigliano et les résidences autonomie du Port Boyer et du Croissant, c'est l'exercice auquel s'est livré le projet « Illustrage » mené en 2023 en partenariat avec l'association éponyme. A partir d'une lettre de l'alphabet, l'histoire du quartier a été co-écrite entre enfants, jeunes et résidents, chacun apportant ses connaissances. Ainsi, par exemple, le « B » du quartier des Batignolles, le « C » du corsaire Jacques Cassard qui a donné son nom au lycée maritime implanté sur le secteur, le « E » pour découvrir la rivière de l'Erdre qui serpente en périphérie du quartier... Ces rencontres ont donné lieu à l'édition non commercialisée d'un abécédaire à destination des seuls participants. L'expérience se poursuivra en 2024 avec la réalisation de panneaux explicatifs le long du circuit de déambulation sur le quartier.

EHPAD Hironnelle de Sèvre : un concert privé par une artiste nominée aux Victoires de la Musique

Ce n'est pas tous les jours qu'une chanteuse aussi talentueuse que Zaho de Sagazan fait la démarche de venir jouer dans un EPHAD à titre gracieux. Un après-midi ensoleillé qui restera sans aucun doute un moment fort pour l'établissement. Le 30 octobre 2023, après avoir chanté pendant 45 minutes, l'artiste a pris le temps d'échanger avec les personnes venues assister à sa prestation. Si elle vit de sa musique depuis maintenant 2 ans, Zaho de Sagazan était auparavant auxiliaire de soin en EHPAD. « C'est important de revenir ici », a-t-elle expliqué en faisant référence à ses précédentes expériences. « Il n'y a rien de plus important selon moi que de s'occuper des autres avant de s'occuper de soi-même ».

EHPAD Chambellan : l'intergénérationnel à l'honneur

L'EHPAD Chambellan propose régulièrement des activités intergénérationnelles. En 2023, outre les maternelles avec les assistantes maternelles et leurs groupes de petits enfants, les résidents ont pu participer à différents projets avec l'école du quartier Sainte Thérèse (défilé du carnaval dans le parc de l'EHPAD, cérémonie de la flamme olympique, marché de Noël dans l'école, échange de carte de vœux et de dessins).

La labellisation de 2 pôles d'activités et de soins adaptés pour les EHPAD

La DPVA a obtenu, suite à l'appel à candidature 2022 porté par l'ARS Pays de la Loire, l'autorisation d'ouvrir 2 pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) en mars 2023 pour les EHPAD Fonteny et Renoir (labellisation à l'été 2023). Le PASA est un lieu de vie destiné aux résidents de l'EHPAD présentant un diagnostic d'évolution neuro-dégénérative. Le PASA permet d'améliorer la prise en charge des personnes lorsque les

troubles cognitifs, associés à des manifestations comportementales modérées, nécessitent un accompagnement ciblé. Il s'inscrit dans un réseau gérontologique avec l'hôpital Bellier.

Les accueils de jour des Récollets et la Haute-Mitrie : une ouverture sur les autres

Les accueils de jour poursuivent le développement d'un accompagnement spécifique en direction des personnes souffrant de pathologies neuro-évolutives sans limite d'âge précise. En 2023, une réflexion a été menée sur l'accueil des malades jeunes (- de 65 ans). 2023 a également vu : le développement des actions d'animation en collaboration avec l'EHPAD Haute-Mitrie (vélo sans âge, événements festifs de la résidence), la poursuite d'actions spécifiques en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle, l'introduction d'un partenariat avec une musico-thérapeute.

Le dispositif passerelle : un partenariat essentiel

Créé en 2015, ce dispositif vise à faciliter l'admission en EHPAD de personnes en situations complexes et accompagnées par des professionnels du secteur social ou sanitaire. En 2023, les demandes ont doublé : 105 situations contre 50 en 2022.

Elles émanent massivement des services du CHU (43 %) et du CLIC (31 %). La proportion femmes-hommes reste identique entre 2022 et 2023 avec respectivement 52 % et 48 % des demandes. Ce sont majoritairement (40 % des demandes) des personnes de 80 à 89 ans qui sont concernées. Sur ces 105 demandes, 27 personnes (soit 26 % des demandes) ont été accueillies sur l'un des 6 EHPAD de la ville.

Depuis le 14 décembre 2023, une commission d'admission EHPAD remplace le dispositif initialement prévu. Une fois par mois, elle permet de mieux se coordonner avec les besoins du CHU notamment (volonté de libérer des lits d'aval et de renforcer les liens entre structures publiques).

Le service prestations : des réponses au besoin du quotidien des aînés

« Petit bricolage »

Cette prestation participe au maintien à domicile en améliorant les conditions de vie quotidienne. En 2023, on dénombre 98 nouveaux bénéficiaires (accès en diminution par rapport à 2022). 61 % des bénéficiaires ont droit à la tarification la plus basse (92 % de participation du CCAS pour les Nantais relevant de la Tranche de ressources 1).

Un nouvel appel à partenariat a débuté en juillet 2023 avec trois intervenants (dont deux nouveaux) : Atelier de Bricolage des Dervallières, APIS PMR et la Conciergerie des Pépites.

« Répit à domicile »

Cette prestation participe au maintien à domicile en améliorant les conditions de vie des aidants.

En 2023, 50 nouveaux duos aidant/aidé ont formulé leur 1^{ère} demande (en augmentation par rapport à 2022). 21 couples aidant/aidé ont obtenu un renouvellement de leur aide.

70% des nouveaux demandeurs relèvent de la tranche de ressources la plus haute, alors que seuls 10 % du public ont de faibles ressources. Au 31 décembre 2023, 71 dossiers étaient actifs.

En 2023, on recense 8 partenaires : Association Aide Familiale Populaire/Confédération Syndicale des Familles (AAFP/CSF), Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR), Aide à Domicile pour Tous en Loire Atlantique (ADT 44), Accompagnement et services d'aide à domicile (ANADOM), Petits-fils (réseau national d'aide à domicile), Titi Services, Votre second Souffle (organisme agréé de services à la personne).

Le CCAS prend en charge entre 50 et 92 % du tarif horaire d'interventions à domicile, selon les revenus de la personne aidée et le partenaire choisi (soit entre 1,92 et 12 € de l'heure laissés à la charge du bénéficiaire).

Téléassistance

Au 31 décembre 2023, on dénombre 2 184 foyers bénéficiaires, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à 2022. Cela se traduit par 625 nouveaux dossiers en 2023 (+ 44 % par rapport à 2022). 93 % sont des personnes vivant seules.

Le Département a confié la gestion de cette prestation via une concession de service public depuis fin octobre 2021 au CCAS de Nantes. Dans ce contexte, le CCAS a redéfini le cadre de son intervention mais demeure l'interlocuteur privilégié (accès, évolution du besoin, fin du contrat...). A noter que l'offre a évolué avec désormais un éventail élargi (téléphone mobile, chemin lumineux...) et une inscription possible via le web accessible à tous.

Dispositif O'Menu et portage de repas à domicile

824 personnes âgées ont bénéficié de ce service en 2023 (soit près de 2,5 % d'augmentation par rapport à 2022). On dénombre 15 % de seniors de – de 60 ans, 32 % entre 60 et 74 ans, 37 % entre 75 et 89 ans, 16 % de plus de 90 ans.

Aide sociale personnes âgées et personnes en situation de handicap

176 dossiers ont été instruits pour une prise en charge des services de maintien à domicile (aide ménagère et aide au repas), soit une augmentation de 19 % par rapport à 2022. 178 dossiers pour une demande de prise en charge des frais d'hébergement (augmentation de près de 2,5 % comparé à 2022) et 292 dossiers d'obligés alimentaires ont été instruits en 2023 (soit une augmentation de 46 % par rapport à 2022).

2) « Aller vers » et service public de proximité

CLIC : A l'écoute des seniors du domicile

755 évaluations ont été réalisées pour la Carsat en déployant, à compter du second trimestre 2023, la nouvelle « Offre de Service Coordinée pour l'Accompagnement de ma Retraite » (OSCAR).

Cette offre prévoit un forfait de prévention pris en charge à 100 % par la Carsat dans la limite de 500 € par an et par bénéficiaire. Il comprend un forfait cadre de vie et sécurité à domicile (aides techniques, assistance et sécurité, gros travaux d'entretien, petits travaux), un forfait mobilité et lien social (aide à la mobilité, aux loisirs, accompagnement informatique, repas en structure), un soutien personnalisé (soutien psychologique, conseil en prévention) et un forfait vie quotidienne (livraison de course, portage de repas).

Des heures d'accompagnement et de prévention à domicile sont également accordées en fonction d'un score « Fragile », dans la limite de 80 heures maximum par an (contre 120 heures précédemment).

A noter, lors d'une visite à domicile dans le cadre du dispositif OSCAR, les évaluatrices du CCAS ont désormais la possibilité de mesurer le degré d'autonomie du retraité et d'établir directement un plan d'aide APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Elles en informent alors le département qui n'aura pas d'évaluation à domicile à faire.

Maison des Aidants : le développement de liens de proximité avec les communes de Nantes Métropole et les aidants

CCAS d'Orvault : en 2023, en continuité d'un temps d'information collective, la psychologue de la Maison des Aidants (MDA) a animé un groupe de parole mensuel à Orvault. Depuis septembre 2023, le CCAS de la commune et la Maison des Aidants ont collaboré pour l'élaboration d'une programmation mensuelle d'actions à destination des aidants, laquelle a débuté le 7 janvier 2024.

CCAS de Saint-Sébastien-sur-Loire : la Maison des Aidants a rencontré à plusieurs reprises le CCAS de Saint-Sébastien-sur-Loire pour échanger sur le dispositif de la halte-répît et construire une dynamique partenariale autour des aidants. Dans ce sens, le CCAS et la Maison des Aidants ont invité les partenaires agissant sur ce territoire et auprès des aidants le 17 octobre 2023. Les 10 professionnels présents ont été conviés à travailler en petits groupes sur les besoins et attentes des aidants. La psychologue de la Maison des Aidants a participé au Forum des Seniors et à la conférence sur le soutien aux aidants organisés par le CCAS de Saint-Sébastien-sur-Loire en octobre 2023.

Centre social de Thouaré-sur-Loire : le centre social a invité le CLIC et la Maison des Aidants pour imaginer un temps de sensibilisation à destination des aidants, suivi par des ateliers collectifs. La psychologue a ainsi animé une conférence « Aider et se faire aider ». Suite à la rencontre, les aidants ont pu s'inscrire aux ateliers bien-être.

Des formations ont été organisées à destination des aidants sur les communes de la métropole : Vertou (12 participants), Orvault (7 participants) et Saint-Jean-de-Boiseau (14 participants).

Des activités ont aussi été menées dans les quartiers nantais, dont un atelier d'activités physiques avec la Maison Sport Santé de Bellevue.

Maison des Aidants : une forte implication pour faire connaître le statut des aidants

A l'occasion de la journée mondiale des aidants du 6 octobre 2023, la Maison des Aidants s'est mobilisée avec l'organisation du « Forum des aidants : Êtes vous un proche aidant ? ».

Cette manifestation a eu lieu à la maison de quartier de Doulon à Nantes. Pour cette nouvelle édition, le forum avait pour objectifs de faire connaître le statut d'aidant auprès du grand public et de valoriser les offres de répît du territoire.

L'après-midi a été ponctuée par une pièce de théâtre interactive de la compagnie d'Arcalande « *L'aidant de sagesse* ». Cette rencontre, qui a permis des échanges fructueux, a concerné une centaine de participants.

Maison des Aidants : la halte-répît en forte progression

L'année 2023 a été marquée par une forte croissance des demandes d'accueil en halte-répît (+28 %). Proposée aux aidants depuis 2018, cette offre permet de libérer l'aidant en accueillant son proche au sein de la structure. Ce service est proposé chaque après-midi du lundi au vendredi, ainsi que les mercredis et vendredis matin. L'accueil et l'animation sont assurés par 2 agents de soin en gérontologie. Face à la forte augmentation, la Maison des Aidants a pu bénéficier du renfort d'un 3^e agent.

3) Agir contre l'isolement et favoriser l'accès aux droits

Prévention et lutte contre l'isolement : un travail au quotidien

En septembre 2023, à l'occasion de la Nantes Digital Week : 4 ateliers de découverte du numérique ont été proposés à des seniors, en partenariat avec l'association ANADOM (accompagnement et services d'aide à domicile) et Nantes Métropole Habitat. Ils ont réuni 32 participants. A l'issue de ces séances, 12 d'entre eux se sont engagés dans un cycle d'apprentissage.

EVAD : une expérimentation qui se développe et se pérennise

L'équipe EVAD (équipe de veille et d'accès aux droits) alterne les veilles téléphoniques et les visites à domicile ou rendez-vous de proximité. Elle informe de façon personnalisée les seniors sur les services, les droits et les aides auxquels ils peuvent prétendre. Elle favorise le lien social en s'appuyant sur les établissements de la DPVA qui ouvrent leurs activités aux seniors vivant à domicile. En 2023, 291 seniors ont reçu le programme mensuel « Bien Vieillir ». Les professionnels diffusent également de l'information ciblée sur des ac-

tivités extérieures (ateliers de gymnastique cérébrale de la maison de santé de Bellevue, informations sur les goûters et repas festifs...).

Pus de 1 600 actions de médiation pour proposer des activités ont été menées en 2023. La participation de l'équipe à des événements dédiés a permis de toucher plus de 200 seniors. Enfin, depuis décembre, un casque de réalité virtuelle est expérimenté auprès de seniors vivant à leur domicile. Les séances se font sur rendez-vous au CCAS ou en visite à domicile selon la mobilité des personnes.

4) Les mobilités

Lors de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, la DPVA a relancé l'organisation de l'événement « la balade des générations ». Durant 5 jours, quelques 85 seniors ont pu profiter de promenades intergénérationnelles à bord de 4 vélos triporteurs et d'un vélo pour fauteuil roulant. A cette occasion, 70 bénévoles se sont mobilisés pour piloter et encadrer les deux parcours qui permettaient de (re)découvrir les abords des Machines de l'île et du jardin des Plantes. Cet événement a mis en lumière l'importance de la mobilité pour ces publics.

5) Favoriser le vieillissement en bonne santé

Divadom / CRT : une démarche de prévention dans toutes les actions

Depuis fin 2023, les bénéficiaires du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), Nantes Soins à Domicile, participent à une activité de gym douce à l'EHPAD Renoir.

L'arrivée du Centre Ressources Territorial (CRT) a également permis de renforcer l'offre de prévention et de lien social déjà existante sur le territoire. On peut noter un cycle d'atelier autour de la mémoire sur Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne, l'acquisition de casques de réalité virtuelle ou encore des ateliers de convivialité autour de l'alimentation sur les quartiers Hauts-Pavés-Saint-Félix et Dervallières-Zola.

Prévention et lutte contre l'isolement : partenariats et actions collectives à l'honneur

Le projet « Alzheimer, partageons nos repères », animé en partenariat avec l'association France Alzheimer, et le centre de prévention Agirc-Arrco, vise à sensibiliser le grand public et à favoriser l'inclusion dans la cité des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou apparentée. A l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer 2023, 162 personnes ont participé à un après-midi d'échanges et d'informations. Ce rendez-vous a aussi été marqué par une démonstration de l'activité physique « Ping For Alzheimer » et une représentation du spectacle « *Comme une ritournelle* ». Par ailleurs, un groupe de personnes vivant avec la maladie ont produit un cahier d'acteurs pour le grand débat « Fabrique de la Ville ». Ils y ont formulé des attentes à destination des aménageurs pour une ville plus lisible et accueillante.

L'année 2023 a permis de proposer de nouvelles actions collectives de prévention aux seniors résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV): des sessions d'ateliers cognitifs et de lutte contre la dénutrition ont été proposées à Bellevue ainsi que des séances de motivation à la marche à Port Boyer. 27 seniors ont pu bénéficier de ces programmes.

EHPAD Hironnelle de Sèvre : partager pour mieux accompagner

Pour accompagner au mieux les personnes accueillies, les professionnels de l'EHPAD Hironnelle de Sèvre se sont immergées, au cours une quinzaine thématique, dans les contraintes et difficultés rencontrées par les seniors souffrant de déficit sensoriel. Ce programme a intégré des mini-conférences (les 5 sens et l'alimentation, handicap sensoriel et les adaptations) et des mises en situation (atelier repas à l'aveugle, parcours avec lunettes). La quinzaine s'est achevée avec une démarche d'évaluation et un retour d'expérience.

EHPAD Chambellan : innover pour mieux accompagner

Après une mise en place progressive depuis 2022, les EHPAD bénéficient de visio-consultations de gériatrie et de psychiatrie. Ce dispositif favorise l'accès aux soins : délais de rendez-vous plus courts, pas de déplacement, conseil direct aux professionnels spécialisés. L'EHPAD Chambellan a ainsi pu organiser 22 visio-consultations en 2023.

6) Être acteur de la cité

Logement d'urgence à la résidence autonomie du Croissant

Du 12 septembre au 3 novembre 2023, il a été procédé de manière inédite à un relogement d'urgence de personnes en difficulté dans 3 logements de la résidence (période de la coupe du monde de rugby avec tensions sur les logements). Les logements ont été occupés 38 nuits : par deux hommes pour logement insalubre (35 nuits), une femme en convalescence post opératoire (2 nuits) et une famille de 6 personnes réfugiées (1 nuit).

La résidence autonomie Bout des Landes et l'accueil d'urgence

Au sein de la résidence, deux logements sont dédiés à l'accueil d'urgence, lesquels ont pu accueillir deux hommes à ce jour. Depuis septembre 2022, deux autres logements sont également à destination d'un public issu du centre d'hébergement et de réinsertion sociale « La Parenthèse » (CHRS). Ces derniers ont accueilli deux femmes. Le bilan inter-services réalisé après un an d'expérimentation est satisfaisant pour les personnes accueillies. Le dispositif sera étendu à trois places supplémentaires pour des usagers du CHRS. Enfin, depuis novembre 2023, trois logements sont dédiés au Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés. A ce jour, 3 hommes ont été accueillis.

EHPAD Chambellan et l'accueil de stagiaires

En 2023, l'EHPAD Chambellan a accueilli une dizaine de stagiaires de filières variées : Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP), infirmiers, aide-soignants, psychologues, orthophonistes, collégiens pour les stages de découverte métiers de 3^{ème}. A noter que pour améliorer cet accueil, 3 agents ont suivi une formation au tutorat.

Le service prestations : un acteur incontournable de la vie dans la cité

Dispositif O'Menu – restauration dans un établissement

504 personnes ont bénéficié de ce service en 2023, dont 90 % déjeunent dans les restaurants intergénérationnels (RIG). La restauration au sein des structures a repris lentement après la période Covid. Au 31 décembre 2023, seulement 13 des 24 partenaires accueillent du public.

RIG Malville

Chaque mois, 36 ateliers de prévention et de solidarité sont organisés en moyenne, soit 288 accueils et inscriptions assurés.

En 2023, 432 ateliers (de 1h à 2h), principalement en journée, se sont tenus, suivis de temps de partage pour favoriser l'interconnaissance et le lien. Ces ateliers ont réunis plus de 2 500 personnes.

Création d'une Maison de la Longévité et des Générations (MLG)

Le plan d'action « Ville Amie des Aînés » marque la volonté de la Collectivité d'accompagner et faciliter les parcours de vie de tous les seniors nantais et leur entourage, de favoriser « l'aller vers » et les services en proximité. Il s'agit de mieux répondre à la diversité des besoins dans une logique d'inclusion, de participation et de bienveillance.

Le futur équipement proposera une nouvelle offre de service public à la fois plus généraliste et en proximité au sein de plusieurs structures, un lieu totem en centre ville, des espaces seniors dans les quartiers et un espace ressource : la Coopérative nantaise des nouvelles solidarités.

Depuis 2021, 18 mois de co-construction, impliquant seniors et professionnels divers, ont permis de définir les contours du projet en 5 axes principaux:

- « Accueil « nouvelles relations usager »(NRU) et coordination » pour simplifier les parcours individuels ;
- « Proximité et aller vers » pour être accessible à tous ;
- « Lisibilité de l'offre et ressources » pour favoriser l'accès à l'information ;
- « Animation et formation » en faveur des seniors et des professionnels ;
- « Incubateur et changement de regard » avec le soutien de la Coopérative nantaise des nouvelles solidarités.

Pour répondre à ces objectifs, sa mise en œuvre se structure en 7 chantiers, dont 6 sont engagés depuis 2023 :

- mise en place et coordination d'une programmation d'actions de soutien au professionnels dans le cadre du CRT ;
- création d'un accueil « NRU » dans le lieu totem et dans les espaces seniors ;
- restructuration et enrichissement des outils et des canaux de communication ;
- expérimentation de la Coopérative nantaise des nouvelles solidarités ;
- consolidation d'une programmation riche et participative ;
- mise en place d'une gouvernance de fonctionnement partenariale du projet global de la Maison de la Longévité et des Générations ;
- définition et déploiement des espaces seniors dans 3 quartiers en 2024 et 2025. L'ouverture de l'espace seniors au Pôle Asseray est programmée en juin 2024.

Chiffres clés

Le CLIC

- Nombre de personnes âgées ayant un référent CLIC : 1 672
- Nouvelles situations CLIC : 1 023
- Nombre d'actions réalisées par les évaluatrices/coordonnatrices :
 - information/conseil/orientation : 380
 - évaluations : 1 563
 - coordination simple : 656
 - coordination complexe : 219
- Nombre de visites à domicile : 2 923

L'ADJ des Récollets

- Mouvements : 22 entrées et 20 départs de l'établissement
- File active de 56 personnes sur l'année : 37 femmes et 19 hommes
- Principales pathologies : 33 diagnostics Alzheimer, 4 diagnostics de troubles cognitifs en cours, 3 diagnostics de démence à corps de Lewy, 3 diagnostics de maladie de Benson, 3 diagnostics Alzheimer jeune (- de 65 ans), 3 diagnostics d'A.P.P. (Aphasie Primaire Progressive), 2 diagnostics de troubles cognitifs liés à un syndrome anxio-dépressif, 1 diagnostic lié à une sclérose en plaques.

L'ADJ de la Haute Mitrie

- Mouvements : 21 entrées et 21 départs de l'établissement
- File active de 58 personnes sur l'année : 37 femmes et 21 hommes

L'équipe de veille et d'accès aux droits (EVAD)

- 994 personnes veillées, dont 611 locataires logements bleus au 31/12/2023
- 976 veilles effectuées, dont 327 en visites à domicile et 649 par téléphone

La Maison des Aidants (MDA)

- 996 aidants accompagnés, dont 435 nouvelles personnes (598 en 2022)
- 3 455 appels téléphoniques reçus (+ 11 % par rapport à 2022)
- 859 entretiens individuels (+ 14 % par rapport à 2022), 36 entretiens de présentation de l'établissement
- 1 264 participations à des activités collectives (contre 979 en 2022)

Santé publique

A mi-mandat, les engagements de la Ville en matière de santé se réalisent concrètement. Outre l'ouverture de maisons ou centres de santé pluri-professionnels, les premières formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ont vu le jour. Le plan « Fête », avec sa stratégie de communication, freiné par la pandémie, a été consolidé pour être lancé en 2024.

En 2023, les services concernés ont été une fois encore fortement sollicités, dans tous les domaines d'intervention, pour accompagner ou animer de nombreux projets ou études en transversalité, tant au niveau local que national.

Au pôle santé globale de l'enfant, 2023 a été marqué par une augmentation significative, d'une part, de situations complexes et inquiétantes en lien direct avec la protection de l'enfance, d'autre part, d'actions d'éducation à la santé, à la demande des écoles, principalement sur les thèmes de l'éducation relationnelle, affective et sexuelle et le vivre ensemble.

Enfin, 2023 restera une année charnière avec l'intégration de la nouvelle politique publique santé métropolitaine approuvée au Conseil métropolitain, nécessitant la restructuration des services. A noter également, l'écriture d'une feuille de route santé publique nantaise, laquelle s'appuie sur les engagements de mandat ainsi que les actions engagées et programmées. Elle réaffirme ainsi les priorités stratégiques, les valeurs et principes qui les guident.

Pôle prévention et promotion de la santé

Observation des données de santé

- réalisation d'un rapport en 3 livrets et 24 fiches communales, de l'Observatoire Régional de la Santé des Pays de la Loire (ORS PDL), à la demande de la DSP sur l'état de santé, le recours aux soins, les inégalités de santé des habitants de Nantes Métropole ;
- poursuite de la restitution aux partenaires institutionnels et associatifs des résultats de l'étude, réalisée par l'ORS PDL, sur la répartition, le renouvellement et l'activité des professionnels de santé libéraux exerçant à Nantes Métropole et le recours des habitants de l'agglomération à ces professionnels de santé. L'étude s'attache à synthétiser les similitudes ou disparités entre les 24 communes de Nantes Métropole.

Santé mentale

Les actions de la Ville de Nantes en matière de santé mentale s'inscrivent majoritairement dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) :

- 12 réunions de coordination thématiques : santé mentale des adolescents (5) et espace de réflexion éthique des situations complexes - ERESC (7) ;
- semaines d'information en santé mentale : coordination de 42 actions dans tous les quartiers de la ville. Objectifs : lutter contre les préjugés (déstigmatisation), ouvrir des lieux ressources, proposer des ateliers d'échanges ;
- projet territorial en santé mentale (PTSM) : lancement du groupe prévention du suicide ;
- point de secteurs : 16 réunions ;
- gestion des soins sous contrainte : 75 arrêtés municipaux SDRE (soins sur décision d'un représentant de l'État) ;

- actualisation de la convention entre la Ville de Nantes et SOS médecins ;
- convention logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques : 3 personnes relogées (soit 33 personnes relogées en 9 ans) ;
- coordination de 4 formations PSSM destinées aux acteurs associatifs, bénévoles, agents d'accueil de 4 quartiers nantais (Breil, Nantes Nord, Bottière, Nantes Sud) et animées par les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) ;
- diffusion de 1 000 exemplaires du guide-annuaire santé mentale à Nantes ;
- 3 concertations pluri-professionnelles (Police-CHU-Bailleur-Urgence sociale) pour des situations individuelles : 70 personnes concernées par des signalements au Maire ;
- élaboration d'un plan d'action santé mentale en lien avec les directions en charge de l'urgence sociale et la mission prévention ;
- participation au projet « Permanence Maison des Adolescents QPV Breil » ;
- des actions dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) :
 - 4 sessions « Apprendre, comprendre et agir » sur le secteur Est (moyenne de 20 participants par session) ;
 - 10 sessions « groupe santé mentale » à Nantes Nord ;
 - 5 sessions « mots à maux » à Malakoff ;
 - 4 sessions « groupe santé mentale » aux Dervallières ;
 - 4 actions de sensibilisation du CCOMS (centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé) sur les secteurs Breil, Bellevue, Nord, Dervallières (60 participants).

Réduction des conduites à risques et lutte contre les addictions

Mois sans tabac : 2 temps forts

- place du Bouffay : stands portés par l'association Addictions France ;
- maison de santé de Bellevue : 1 animation par les professionnels de santé « d'aller vers » sur l'espace public pour annoncer l'événement (23 personnes) + entretien individuel proposé sur 1 mois par Asalée (association entre Médecins Généralistes et Infirmières Déléguées à la Santé Publique en équipe de soins primaires au service du patient) dont 9 patients ont bénéficié ainsi que mise en place de groupes de parole animés par un Infirmier Diplômé d'État d'Asalée et un médecin addictologue (11 personnes inscrites).

Espace sans tabac

- Expérimentation d'espace sans tabac aux abords de 2 nouvelles écoles nantaises : projet travaillé avec les directions de l'éducation, de quartiers et la Ligue contre le cancer :
 - 3 temps de sensibilisation aux équipes de quartier, aux médiateurs d'Optima (médiation sociale urbaine) et aux équipes encadrantes des écoles ;
 - 1 animation par la Ligue contre le cancer à destination des parents des 2 écoles à la rentrée de septembre ;
- Préparation du déploiement des espaces sans tabac aux abords de toutes les écoles nantaises d'ici septembre 2024 :

- 1 temps de présentation aux élus de la santé et de l'éducation pour validation du projet ;
- Travail sur la stratégie de déploiement et de communication.

Plan alcool – Plan fête

- plus de 4 000 jeunes bénéficiaires sur les actions portées par les Veilleurs de soirées (Avenir Santé) ;
- 27 maraudes en soirée au Hangar à Bananes et dans le centre-ville ;
- 7 postes de secours combinés au Hangar à Bananes assurés par Avenir Santé (3 stands) et la Protection Civile 44 (7 stands de secouristes) ;
- 7 sessions de formation « pack formation », financées par la Ville, assurées par Avenir Santé et la Croix Blanche ;
- 4 comités de suivi animés par la Ville ;
- 3 réunions de projet « interdiction de vente d'alcool aux mineurs » en lien avec Addictions France, Angers et Rennes. 3 axes travaillés : testing, réglementation et prévention ;
- 7 réunions projet de communication « Plan Fête » avec l'agence de communication (3), avec les partenaires (2), avec les élus thématiques (2) ;
- Préparation du Dry January 2024 :
 - 1 temps fort à la maison de santé de Bellevue : accompagnement des professionnels ;
 - cérémonies des vœux : 3 temps d'échanges organisés ;
 - 1 conférence-débat « Alcool et Marketing » en partenariat avec Nantes Université ;
 - 2 temps d'échanges avec les villes adhérentes au Dry January et la Fédération Addiction.

Prévention des conduites addictives

- Projet Addicto-Nantes Nord (recherche actions) :
 - 1 réunion de présentation du projet aux partenaires du réseau local de santé ;
 - mise en place d'un comité opérationnel ;
 - 1 atelier TAPAJ (travail alternatif payé à la journée) ;
 - Primavera (programme sur les compétences psychosociales) :
 - rencontre avec l'Éducation Nationale pour présentation du programme ;
 - formation de 7 infirmières du pôle santé globale de l'enfant ;
 - 4 comités de suivi ;
 - poursuite de l'état des lieux par des chercheurs (GERiiCO Lille, laboratoire de recherche) :
 - 45 entretiens réalisés auprès des partenaires, avec analyse ;
- Consommation alcool et produits aux Dervallières : 2 comités de suivi et poursuite des maraudes.

Projet coordination des acteurs en réduction des risques (RDR)

- 3 réunions animées par l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé) : 12 structures associatives représentées.

Accès aux droits et aux soins

- médiateurs en santé. Suivi du dispositif de médiation développé dans les QPV nantais (Bellevue, Breil, Nantes Nord et sur l'est de l'île de Nantes). Le rôle des médiateurs est de faciliter l'accès aux droits et aux soins des populations en situation de précarité par des démarches « d'aller vers », d'information de premier niveau et d'orientation vers les professionnels et ressources existantes :
 - un appel d'offres rédigé et lancé par la Ville visant à élargir le marché de médiation en santé aux 11 quartiers nantais.
- accompagnement par la Ville pour :
 - l'ouverture du centre de santé du Breil (octobre), piloté par l'association Accompagnement soins et santé, dans un immeuble propriété de Nantes Métropole Habitat. Des subventions de la Ville de Nantes ont notamment été attribuées sur le volet immobilier et pour l'aide au démarrage du centre de santé ;
 - la livraison de la maison de santé de Nantes Nord par LOD/Novapole, à la Ville et aux professionnels de santé engagés dans le projet ;
 - animer la dynamique autour de la maison de santé de Bellevue ;
 - la poursuite du travail pour l'ouverture centre de santé sur le quartier de la Bottière.
- accompagnement et/ou participation auprès d'autres directions, communes ou partenaires de la Métropole, pour l'ouverture d'équipements de santé sur les quartiers Doulon-Gohards, Malakoff, Eraudière et île de Nantes ;
- lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'écriture d'une doctrine sur l'aide à l'installation des professionnels de santé sur la métropole nantaise.

Environnements favorables à la santé

Manger Bouger

- **Paniers solidaires de fruits/légumes, légumineuses.** Soutien/accompagnement de 11 initiatives avec mise en réseau des acteurs à l'appui d'un bilan réalisé au 1^{er} semestre. Trois dimensions : (1) tarification solidaire pour les foyers éligibles à la carte blanche, (2) animation/médiation et (3) travail en réseau/participation. Recherche de financements pour amplifier le projet, notamment dans son axe prévention en santé (appel à projets « Mieux manger pour Tous » + Pacte des nouvelles solidarités) ;
- **Paysages Nourriciers** : participation au groupe projet pour développer le volet santé (nutrition, santé mentale) et co-élaboration de la 2^{ème} édition du livret Paysages Nourriciers ; co-organisation du temps fort des récoltes au parc du Grand Blottereau en octobre : 3 demi-journées d'accueil du public (4 et 5 octobre) avec une centaine de participants.

Participation à des instances partenariales et/ou institutionnelles

- participation à la gouvernance de la Structure régionale d'appui et d'expertise (SRAE), membre du comité de suivi, volet Nutrition ;
- préparation et participation à l'atelier du projet alimentaire territorial (PAT) : chantier accessibilité ;
- contribution à la présentation de l'ouvrage issu du groupe de travail « alimentation & activité physique » du Réseau français des villes santé par un webinaire national.

Animation ou co-animation de coordinations internes et externes

- contrat local de santé. Réalisation d'un point d'étape du volet nutrition du Contrat local de santé réunissant directions municipales, métropolitaines et associations ressource et/ou soutenues via l'appel à projets ;
- lutte contre la précarité alimentaire. Coordination interne avec le CCAS et la Ville suite à la formation-action proposée par l'ANSA (Agence nouvelle des solidarités actives) sur la coordination de la lutte contre la précarité alimentaire avec restitution des travaux au réseau d'acteurs en mars 2022 ;
- animation du groupe « associations ressources » : 2 jours de sensibilisation des acteurs locaux sur la nutrition et la précarité avec l'inclusion du volet activité physique (en partenariat avec Du Pain Sur La Planche, la Banque Alimentaire, Sports pour tous, Ufolep et Accoord) et expérimentation d'une demi-journée d'échanges thématique sur la nutrition autour du thème « alimentation et cultures » à partir du projet « Nappe Monde » ;
- groupe de travail « Nutrition dans les quartiers ». Co-animation avec les directions de quartier sur 5 quartiers : Nantes Nord, Bellevue, Nantes Est, île de Nantes, Nantes Sud ;
- Maison Sport-Santé : coordination interne pour l'accompagnement des Maisons Sport-Santé nantaises.

Accompagnement et/ou participation à différents projets/instances alimentation et activité physique

- groupe « goûter presque parfait » avec Léo Lagrange Ouest, la restauration scolaire municipale et Du Pain Sur La Planche (poursuite en 2023-2024 avec l'accompagnement d'acteurs ressources en nutrition et la participation d'élèves du lycée Talensac pour l'évaluation des actions) ;
- journée internationale des droits de l'enfant : participation au comité de pilotage de la politique éducative ;
- jardin extraordinaire d'Interfel (association qui rassemble et représente paritairement les collèges des organisations professionnelles de la production et de la distribution des fruits et légumes frais) sur l'île de Nantes : accompagnement à la mise en place ;
- défis neutralité carbone : participation à la conception des défis neutralité carbone de Nantes Métropole ;
- projets « nutrition-santé scolaire » : préparation avec le pôle santé globale de l'enfant et l'association Du Pain Sur La Planche d'une demi-journée à destination des infirmières scolaires sur la méthodologie de projets en nutrition ;
- appel à expérimenter concernant la santé globale de Nantes Métropole (Innovation). Instruction des projets alimentation et activité physique ;
- étude APSAGE : participation à la préparation d'un temps fort autour de l'étude APSAGE sur l'activité physique et sportive des personnes âgées menée par la Ville et l'UFR Staps ;
- Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) de la restauration scolaire : instruction de différents avis citoyens ;
- mise en œuvre de programmes dans le cadre du contrat local de santé ;
 - D-marche® : poursuite de l'expérimentation du programme de motivation à la marche « D-marche® » à Bellevue et Port Boyer, 2 QPV, co-financé avec la Ville, l'ARS et la conférence des financeurs.

Promouvoir un urbanisme favorable à la santé

Dans le cadre du Plan local d'actions en santé environnementale (PLASE2), la Collectivité œuvre pour que les enjeux de santé soient intégrés à la programmation des aménagements urbains. L'objectif est de conforter et approfondir les relations entre les champs de la santé et de l'urbanisme. Cela s'est traduit en 2023 par :

- la participation au groupe de travail « Cadre de vie, urbanisme et santé » du plan régional santé environnemental (PRSE3) ;
- la participation à l'évaluation participative santé (équipe projet notamment) sur le champ de la santé environnementale qui s'est terminée en 2023 ;
- un projet mené sur l'attractivité et l'accessibilité des espaces verts ;
- une collaboration interne sur différentes thématiques pour identifier les éléments probants pour la future politique publique métropolitaine santé : commande publique, air, bruits (PPBE, cartes de bruits stratégiques), biodiversité et climat. Une démarche particulière s'est développée en 2023 au travers 2 groupes de travail « îlots de fraîcheur » (identification de lieux sur la ville de Nantes) et « brumisation » ;
- une intervention de la Ville lors d'un atelier de la Journée du Réseau français des villes santé de l'OMS à Lyon le 26 septembre (Une seule santé - One Health) ;
- des expertises auprès de différentes directions sur des problématiques variées telles que la légionelle, la réglementation air intérieur, la végétalisation des multi-accueils et particulièrement sur le moustique tigre au vu de l'augmentation de sa présence sur le territoire métropolitain ;
- la poursuite du travail sur les perturbateurs endocriniens, par exemple dans les multi-accueils, suite à l'adoption par la Ville en 2019 de la charte « Villes & territoires sans perturbateurs endocriniens » (un plan d'actions avait été validé en comité de pilotage du PLASE2 en 2021) ;
- le schéma de promotion des achats responsables (SPAR) : intégration du groupe de coordination et travail sur différentes clauses (radon, air, chantier durable...). Réalisation d'une capsule vidéo ;
- la participation à l'étude ANAQA (Actions sur le territoire de Nantes Métropole pour l'Amélioration de la Qualité de l'Air) ainsi qu'au projet de ZFE-m (zones à faibles émissions mobilité) pilotés par la Collectivité, laquelle a suivi une formation sur les Évaluations quantitatives d'impact sanitaire de la pollution atmosphérique (EQIS-PA) par l'EHESP (école des hautes études en santé publique) ;
- la participation active aux instances de la DSP à l'occasion du Grand débat Fabrique de nos villes ;
- la mobilisation des services de la Collectivité autour, notamment, d'un projet d'étude sur les risques sanitaires dans le cadre de l'Observatoire Territorial Autour de l'Aéroport Nantes Atlantique (OTANA) ;
- l'organisation de la 14^{ème} campagne de lutte contre le radon (2022-2023) sur 3 micro-quartiers de Nantes Nord et menée avec un prestataire (UFC-Que Choisir de Nantes). 110 dosimètres analysés, 7 % des mesures révélées non-conformes. La 15^{ème} campagne 2023-2024 a débuté en novembre sur les 6 derniers micro-quartiers de Nantes Nord (167 dosimètres distribués). La Ville a apporté son expertise également pour la campagne de mesures dans les établissements recevant du public (ERP) et établissements recevant des travailleurs (ERT) municipaux.

Pôle santé globale de l'enfant

Ce pôle prend en charge les enfants de la grande section (maternelle) au CM2 (élémentaire), des écoles publiques et privées sous contrat.

Prévention

- 2 747 bilans médicaux obligatoires réalisés pour les élèves de grande section (maternelle) ;
- 3 292 bilans infirmiers effectués pour les élèves de CE2 ;
- 879 examens médicaux à la demande de l'école ou de la famille menés par l'équipe médicale du service auprès des élèves de la grande section au CM2.

Inclusion

- 1 225 élèves en projet d'accueil individualisé (PAI) : 62 % pour asthme ; 23 % pour des allergies ;
- 289 élèves accompagnés par la santé scolaire dans leur démarche de reconnaissance de leur situation de handicap auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH).

Éducation à la santé

- 235 actions d'éducation à la santé auprès de 11 126 élèves scolarisés de la classe de GS au CM2 dont 40 % des actions d'éducation à la santé menés dans les écoles prioritaires de la Ville (selon la classification de l'Éducation Nationale) ;
- 9 thématiques proposées, présentées ci-après : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (soit 46 % des actions) ; hygiène bucco-dentaire ; sommeil ; écrans ; nutrition ; vivre ensemble ; hygiène corporelle ; premiers secours ;
l'équipe médico-sociale note une augmentation des demandes d'actions d'éducation à la santé en réponse à des situations immédiates vécues dans l'enceinte de l'école. Deux thématiques concentrent ce type d'intervention à savoir « éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle » et « vivre ensemble » ;
- à noter qu'un travail a été initié avec la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale et la Direction départementale de l'Enseignement Catholique pour réfléchir collectivement au parcours éducatif de santé des élèves.

Protection de l'enfance

- 131 écrits de protection de l'enfance rédigés par l'équipe médico-sociale du PSGE (Pôle Santé Globale de l'Enfant) ;
- 147 enfants pour lesquels un ou plusieurs écrits de protection de l'enfance ont été réalisés ;
- 44 constats médicaux réalisés.

Accompagnement social et médical

- 1 025 équipes éducatives pour 1 075 élèves concernés. Motifs principaux : 71 % de troubles du langage et/ou des apprentissages. Viennent ensuite les troubles du comportement et/ou psychiques qui concernent 27 % des équipes éducatives ;
- 669 équipes de suivi de scolarisation déclenchées par le directeur de l'école pour 681 enfants (dossiers MDPH) ;
- 1 042 familles ont bénéficié d'un ou plusieurs accompagnements sociaux (éducatif, parentalité, accès au droit et au soin...).

Relations publiques et relations partenariales

Hors CLSa

- 34 acteurs en santé (associations, fondations et collectifs) ont sollicité la Maire de Nantes pour un soutien logistique, financier ou un relai communication. 11 structures associatives ont été accompagnées dans leur projet d'événement annuel, dont :
 - 6 sur des journées mondiales ;
 - 49 dossiers traités pour diverses demandes : installation pour un évènement sur le domaine public, demande de subvention... ;
- 37 projets associatifs soutenus pour 27 associations dans le cadre des subventions « hors appel à projets CLSa » ;
- appui communication CHU : santé sexuelle sans tabou.

CLSa nantais (Contrat Local de Santé)

- une action en QPV renforcée et rendue plus visible avec le plan « ensemble pour les quartiers populaires nantais, un cap commun, 2022-2026 ». L'équipe a intégré la démarche de construction du plan piloté par la Direction politique de la ville ;
- un travail mené pour harmoniser le calendrier de l'appel à projets contrat de ville et celui du CLSa pour une meilleure prise en compte des dossiers présentés au contrat de ville sur la thématique santé :
 - appel à projets commun :
 - 23 associations soutenues pour 24 projets ;
 - 9 associations rencontrées en partenariat (Ville, ARS et Préfecture) ;
 - 2 comités techniques CLSa (1 comité thématique et 1 comité point d'étape sur les fiches actions) ;
 - 1 comité de pilotage en présence de tous les signataires (le CHU, l'Éducation Nationale, l'ARS, la Préfecture, le Département, la CPAM, le CCAS, Nantes Métropole et la Ville de Nantes).
 - évaluation du CLSa lancée avec un COPIL CLS et un comité technique.

Liens aux autres directions et déclinaison de la politique publique santé sur les territoires

- Participation et contribution à la coordination du plan « ensemble pour les quartiers populaires ».
- 2 nouvelles instances avec la direction générale Citoyennetés et territoires solidaire (DGCITES) mises en place :
 - 1 instance stratégique toutes les 6 semaines, animée par la DGCITES, avec la présence des directions santé publique, jeunesse, le CCAS, les directrices et directeur adjoints. L'objectif est de partager la stratégie autour des 3 politiques publiques, de veiller à la cohérence entre les territoires et d'assurer la cohérence managériale vis à vis des référents santé solidarités ;
 - 1 instance opérationnelle : collectif des référents santé solidarités des directions de quartiers. Cette instance est co-pilotée par le CCAS. Un temps de 3h tous les 2 mois permet de travailler sur des thématiques ou projets santé à approfondir en lien avec les territoires. Cet espace permet également un échange de pratiques.

Communication

- **Semaines d'information en santé mentale**
 - 42 actions consolidées en programme ;
 - 4 articles dans la presse locale.
- **Nantes Objectif Zéro**
 - 1 interview croisée entre les associations Oppelia et Les Apsyades dans le cadre de la journée mondiale du Sida. Projet Nantes Objectif Zéro (lutte contre le HIV et les hépatites et autres IST)
- **Dry January**
 - conception et impression d'une affiche ; conception d'un support d'animation ; conception et impression d'un dépliant.
- **Journée Mondiale du don du sang**
 - 1 publication web avec l'interview du Président de l'Établissement Français du Sang de Loire-Atlantique (EFS44).
- **Création d'une plaquette synthèse CLSA nantais**
- **Accompagnements :**
 - appel à projet santé-innovation de la Ville : participation à la rencontre avec les associations ;
 - projet Synopsis, lequel illustre la convergence de l'innovation numérique, de la recherche de pointe et de l'engagement communautaire pour créer un territoire en pleine santé ;
 - rédaction du livret des Paysages Nourriciers.
- **Rédaction de la stratégie communication 2024**

Égalité

La direction égalité, mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, accompagne les services et soutient les acteurs du territoire dans une dynamique collective en faveur de l'égalité. Elle œuvre pour faire de Nantes une ville égalitaire, assurant l'accès aux droits pour toutes et tous, inclusive et émancipatrice.

Égalité : agir pour une ville non-discriminante

La lutte contre les discriminations s'inscrit de façon transversale et intégrée dans l'ensemble des domaines d'activité de la Ville, avec une vision à 360°. A partir de janvier 2023, la démarche AntidiscrimiNantes constitue le socle de l'action publique de lutte contre les discriminations.

Consolidation de la démarche AntidiscrimiNantes

La démarche volontariste de la Collectivité, initiée il y a cinq ans, a été renforcée par le choix de faire de l'égalité un marqueur du mandat, avec l'enjeu de construire une ville non-discriminante. Pour cela, la démarche AntidiscrimiNantes a été clarifiée et consolidée avec les différents acteurs.

Cette démarche vise à :

- accompagner les victimes de discriminations et/ou de violences discriminatoires avérées ou ressenties ;
- nommer et rendre visible les discriminations pour changer les comportements ;
- agir sur les discriminations en mobilisant et formant les actrices et acteurs du territoire.

Dans ce cadre, 146 situations ont été enregistrées et traitées au cours de l'année 2023 (via AlloNantes discriminations, des signalements directs, des signalements par le Défenseur des Droits ou des actrices et acteurs du territoire). Au-delà de l'accompagnement des victimes, le partage des remontées participe à la mise en visibilité et la mesure des discriminations, contribuant ainsi à un engagement du mandat : la création d'un Observatoire nantais des discriminations.

Parmi les faits marquants de l'année 2023, on note :

- la consolidation du Réseau d'Acteurs de Vigilance et d'Actions contre les Discriminations (RAVADis), en formalisant les missions et engagements communs partagés par les différents acteurs. Composé d'une trentaine de membres, il s'est réuni à 4 reprises ;
- 14 sensibilisations ou formations sur la lutte contre les discriminations animées par la Ville ou ses partenaires (Ligue de l'enseignement – Formes action, ATDEC...). Elles ont contribué à la montée en compétences de plus de 230 participantes et participants pour comprendre la mécanique discriminatoire, détecter et prévenir les situations de discriminations, connaître le droit de la non-discrimination ;
- un soutien important aux actrices et acteurs du territoire (Tissé Métisse, la Ligue de l'enseignement-FAL 44, LICRA, MRAP, l'Observatoire des inégalités, les communes...) pour changer les regards, agir sur la mécanique discriminatoire et offrir des temps d'échanges sur le territoire.

Pour mieux connaître les phénomènes de discrimination impactant les Nantaises et les Nantais : l'Observatoire nantais des discriminations

La mesure des discriminations est l'une des briques de la démarche AntidiscrimiNantes. La production de données objectives permet de rendre compte de l'étendue des discriminations, un point d'appui essentiel à l'élaboration et au suivi de l'action publique. Ainsi, la production et l'analyse de ces données issues des signalements mettent en évidence les enseignements suivants : étendue de la perception de situations

inégalitaires, prédominance du domaine de l'emploi et du critère lié à l'origine dans les situations de discriminations révélées sur le territoire.

De plus, fin 2023, une étude barométrique des discriminations a été réalisée sur Nantes et la métropole, avec un focus spécifique sur l'emploi.

Pour agir spécifiquement contre les discriminations liées à l'origine

À Nantes, comme à l'échelle nationale, le critère de l'origine est le premier motif de discriminations (plus de 37 % des situations à Nantes). La Ville s'engage à porter une attention spécifique à ce motif. Elle y contribue notamment par sa participation à la coalition européenne contre le racisme (ECCAR).

En outre, la Ville a contribué le 19 octobre 2023 aux rencontres de l'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité de Seine-Saint-Denis sur la thématique « 1983 – 2023 : où en est-on de la lutte contre le racisme ? ».

Par ailleurs, la Ville appuie la mobilisation autour de la programmation culturelle du 10 mai (Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions) et crée des connexions entre les acteurs de la mémoire et ces enjeux de lutte contre les discriminations.

Pour agir spécifiquement contre les discriminations en direction des jeunes

La ville de Nantes a adopté le plan d'action « Prévenir et lutter contre les discriminations en direction des jeunes nantaises », dialogué avec les partenaires jeunesse, les actrices et les acteurs du RAVADis. Il s'articule autour des trois enjeux suivants :

- lutter contre le non-recours au droit, le nombre très faible de signalements des discriminations en direction des jeunes, garantir l'accès aux droits et aux services ;
- accueillir les paroles des jeunes sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations ;
- favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs et actrices jeunesse de lutte contre les discriminations du territoire, renforcer leur capacité d'actions et leur montée en compétences.

Pour appuyer les démarches internes conduites par la direction des ressources humaines

La Ville s'engage dans l'accompagnement des personnels et dans l'accueil des Nantaises et des Nantais pour prévenir et agir face aux discriminations. En lien avec les directions concernées, 2023 a permis de poursuivre le travail d'appui aux agents via la création d'une fiche réflexe « Comment prévenir et agir face aux discriminations » et par l'expérimentation d'une formation « Accueillir la diversité – pour une posture professionnelle égalitaire » à destination des agentes et des agents d'accueil, dans le cadre de la démarche relation multicanale à l'utilisateur.

Égalité : construire la ville non-sexiste

Depuis 2020, l'ambition de la Ville de Nantes en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est amplifiée avec la volonté de faire de Nantes la première ville non-sexiste de France à l'horizon 2030. Ce changement de vision implique non plus de s'attaquer uniquement aux manifestations et aux conséquences des inégalités entre les femmes et les hommes mais de percuter leur fondement : le sexisme.

En 2023, la Ville de Nantes a formalisé la politique publique ville non-sexiste avec 4 orientations stratégiques, 15 priorités et 20 actions phares.

Axe 1 : Soutenir une dynamique d'émancipation et d'autonomie

- Sur le volet emploi et insertion professionnelle, le soutien à l'entrepreneuriat s'est poursuivi avec des actions d'information, d'accompagnement et de financement des projets portés par des femmes ainsi

qu'un soutien aux associations œuvrant dans ce champ. La plateforme RSE de la Métropole a continué les ateliers « NégoTraining », pilotés par Audencia, pour former des femmes à la négociation salariale.

- Sur le volet précarité, la Ville a, entre autres, poursuivi son plan d'action sur les menstruations. Un bilan du dispositif « Zéro tabou » (distributeurs de protections périodiques gratuites) a été fait : les Nantaises et Nantais plébiscitent le dispositif qui sera donc pérennisé et renforcé. Dans le cadre de la journée internationale de l'hygiène menstruelle, le 28 mai, la Ville a proposé, sur la place Royale, un village réunissant les institutions et associations engagées sur ce sujet avec différentes animations.
- Sur le volet accompagnement des femmes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la Ville de Nantes continue son action via Citad'elles. En 2023, les Actes des Assises nationales de lutte contre les violences sexistes - qui s'étaient tenues les 25 et 26 novembre 2022 à Nantes – ont été publiés sur le site web de Nantes Métropole. Comme chaque année, la Ville a également proposé un événement autour de la journée du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) avec pour thématique la justice restaurative.

Axe 2 : Garantir le droit à la ville

- Le travail sur les cours d'écoles réinventées se poursuit, avec en 2023, la publication d'un référentiel qui décline les 5 ambitions de ces nouvelles écoles, dont l'une concerne les enjeux de mixité et d'égalité entre les filles et les garçons. Par ailleurs, la Ville a proposé une journée thématique sur l'égalité filles-garçons dans le cadre de la journée mondiale de l'enfance.
- Sur le volet prévention, la Ville a soutenu, dans le cadre de l'appel à projet ville la nuit, le projet « Safe Bar » porté par les associations Consentis et Nous Toutes 44. Ce projet a permis d'expérimenter, dans trois établissements festifs de la Ville, des dispositifs de formation et de sensibilisation pour prévenir les violences sexistes et sexuelles et accueillir les éventuelles victimes dans des conditions permettant de recueillir leur parole et les orienter aux mieux.

Axe 3 : Conforter et mettre en visibilité le rôle créateur et transformateur des Nantaises et personnes LGBTQIA+

- En 2023, la féminisation des noms de rues et d'équipements s'est poursuivie, en parallèle de la nouvelle édition des Journées du Matrimoine et du Patrimoine et de la programmation de la Ville dans le cadre du 8 mars, journée internationale de défense des droits des femmes. Comme chaque année à cette occasion, la Ville a proposé un spectacle grand public et un autre dédié au public collégien. À noter également, la sortie d'une campagne de communication comportementale à destination du grand public sur la ville non-sexiste, avec notamment une affiche sur la lutte contre le harcèlement de rue.
- La Ville continue de soutenir activement l'association NOSIG, le centre d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement des personnes LGBTQIA+, qui a inauguré ses nouveaux locaux en avril 2023. Le Mois des Fiertés a bénéficié d'une large campagne d'affichage et la nouvelle édition de la Pride a permis de réunir des milliers de Nantaises et Nantais.
- En lien avec les associations et partenaires du territoire, l'année 2023 a été une année de refonte et de lancement du réseau de la ville non-sexiste qui est une instance de dialogue, d'interconnaissance et d'actions qui contribue à la lutte contre le sexisme sur le territoire nantais. Le réseau est force de propositions au service de la nouvelle politique publique « ville non-sexiste » et produit des ressources au bénéfice du territoire, de ses actrices et acteurs. Le 9 novembre, en présence de la Maire, le réseau a été officiellement lancé.

Axe 4 : Poursuivre l'engagement de la Collectivité vers une trajectoire d'exemplarité en tant qu'employeur et institution

- En ce qui concerne les leviers administratifs de la Collectivité, la Ville a démarré en 2023 la budgétisation sensible au genre (BSG) qui évalue l'impact des dépenses et des recettes du budget de la collectivité sur l'égalité femmes-hommes et, le cas échéant, propose des mesures correctives. Une expérimentation a été conduite sur les budgets du Conservatoire de Nantes, du Festival des Scènes vagabondes et des budgets participatifs.
- Sur le volet interne, la Ville de Nantes a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2023, elle a par ailleurs renouvelé son adhésion à la charte de l'Autre Cercle (acteur français de référence pour l'inclusion LGBT+ au travail) qui vise à promouvoir l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le monde du travail. Cette mesure s'inscrit plus largement dans un plan d'action LGBTQIA+phobies au travail, également adopté en 2023.

L'action de Citad'elles

Citad'elles est un centre destiné à accueillir les femmes victimes de tous types de violences (physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, économiques ou administratives) et leurs enfants. 7j/7 et 24h/24, les femmes y trouvent accueil, écoute, soutien, information et accompagnement dans un cadre sécurisé, apaisant et réconfortant. À leur arrivée, elles sont prises en charge par une coordonnatrice qui les accompagne dans un parcours de protection et de reconstruction, avec l'aide de différents professionnels : juristes, sages-femmes, psychiatres, avocats, psychologues... Le service est gratuit et confidentiel.

En 2023, 1 180 femmes ont pris contact avec Citad'elles pour la première fois. Parmi les faits marquants de l'année, on peut noter :

- la consolidation du centre avec la co-construction et la rédaction du projet d'établissement ;
- le renforcement de l'offre de services de la structure avec la mise en œuvre de nouveaux partenariats, notamment dans le cadre d'ateliers collectifs, et l'expérimentation d'un hébergement temporaire ;
- l'affermissement du versant accompagnement des femmes au long cours dans le cadre d'un parcours de reconstruction et de sortie des violences (ainsi, plus de 10 130 entretiens de suivi ont été réalisés dans le cadre de la coordination de parcours) ;
- l'analyse des premiers parcours après 4 ans d'existence du centre ;
- la mise en œuvre de temps d'expositions et de restitutions mettant en exergue les ateliers artistiques auxquels participent les femmes, valorisant ainsi leur engagement et leur capacité de création ;
- le temps « d'aller vers » du 24 novembre de l'équipe de Citad'elles vers les professionnels pluridisciplinaires du territoire à l'occasion de la journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (ateliers de sensibilisation sur les contours des missions de Citad'elles et pour le repérage, l'orientation et l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants dans le cadre de l'amorce du centre ressources pour les professionnels).

Égalité : accessibilité universelle

Avec l'appui du Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle (CNAU), relancé et élargi en 2023 pour mieux tenir compte des différents types de handicaps, l'ambition de la Ville de Nantes est de construire une société inclusive, attentive aux publics ayant des besoins spécifiques, en préservant leur autonomie et le plein exercice de leur citoyenneté. La direction égalité intervient dans l'ensemble des domaines de la Ville et de Nantes Métropole en impliquant les directions des deux collectivités.

Les actions pour favoriser la mobilité et l'usage partagé de l'espace public

- Pour garantir la continuité piétonne avec des trottoirs sans obstacles
A Nantes, 300 km d'itinéraires sont à aménager en priorité, répartis sur les 11 quartiers. Il s'agit, au cours du mandat, de connaître l'état d'accessibilité de ces cheminements piétons et de définir une programmation pluriannuelle des travaux. Le diagnostic du Schéma Directeur d'Accessibilité de l'espace public (SDA) a commencé en 2023 et se poursuit en 2024.
- Pour proposer des transports en commun et « à la demande » accessibles à toutes et tous
Avec 100 % des véhicules du réseau de transport en commun, 80 % des arrêts de bus et 100 % des arrêts de tram accessibles, le réseau nantais de transport en commun est parmi les plus inclusifs de France.
L'année 2023 a aussi permis le développement du service expérimental « Mon Copilote », lequel repose sur un partage de trajet entre une personne à mobilité réduite et une personne autonome dans ses déplacements : plus de 1 300 trajets ont été réalisés, au bénéfice de 150 utilisateurs en situation de handicap. Le CNAU a pu découvrir les nouvelles rames de tramway qui seront mises en service en 2024 et constater les améliorations en termes d'accessibilité.
- Pour une fabrique de la ville inclusive
Le pont Anne-de-Bretagne, futur équipement métropolitain emblématique, fait également l'objet d'une attention particulière en matière d'accessibilité, grâce à l'implication de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité Universelle (CMAU) dans un groupe de suivi citoyen et des gouvernances ouvertes.
- Pour contribuer à une ville plus inclusive et accessible, le CNAU a, par ailleurs, produit en 2023 un cahier d'acteurs dans le cadre du grand débat « Fabrique de la Ville » portant sur deux sujets : Nature en ville et accessibilité, formation des actrices et acteurs de la Fabrique de la Ville.
Enfin, le CNAU s'est impliqué dans des ateliers de concertation concernant la gestion des déchets et la sonorisation des feux piétons.
- Pour accueillir les usagères et les usagers dans des locaux adaptés
166 établissements recevant du public (ERP) ont été reconnus accessibles depuis 2015, portant à 25% le taux d'accessibilité du patrimoine bâti de la Ville de Nantes (avec l'acquisition de bâtiments anciens, le patrimoine d'ERP Ville est passé à 649, contre 552 précédemment). En 2023, 19 ERP ont reçu l'attestation d'accessibilité Ad'AP.
A noter, en 2023, une centaine de chefs de projets et responsables patrimoine de la Collectivité ont bénéficié d'une sensibilisation à l'accessibilité des bâtiments, assurée par la direction égalité et le département BATII, avec production d'un guide sur l'accessibilité des ERP.

Construire une société inclusive pour l'autonomie et le plein exercice de la citoyenneté

- Pour rendre la culture accessible à toutes et tous
Les structures culturelles et associations du handicap visuel se sont réunies lors d'un forum pour présenter leurs programmations adaptées aux adultes et enfants en situation de déficience visuelle.
- Pour promouvoir l'accès au sport
Le plan « Nantes Parasport » a été adopté en 2023. Il vise à développer les pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap à tous niveaux : loisirs, découverte, compétition, haut niveau paralympique. Il poursuit aussi la mise en accessibilité des complexes sportifs de la Ville.

De plus, des actions ont été mises en place lors de la Coupe du Monde masculine de rugby pour rendre accessible le « Village » : brief des bénévoles à l'accueil de personnes en situation de handicap, audiodescription de 2 matchs, signalétiques spécifiques, partenariat avec Proxitan.

- Pour concrétiser l'école inclusive

L'accessibilité est au cœur de la démarche de développement des cours d'école réinventées, pour garantir à chaque enfant en situation de handicap, quel que soit le type de handicap, l'accès aux différents espaces constitutifs de la cour d'école, ainsi qu'à l'offre ludique et éducative. En 2023, un travail de concertation a abouti à la production d'un référentiel pour répondre aux engagements du mandat en la matière.

- Enfin, la Ville de Nantes a offert, en 2023, son soutien à plusieurs événements :

- l'accueil en juin 2023 d'une délégation de jeunes sourds européens dans le cadre de l'événement EDYC (European Deaf Youth Capital) ;

- lecture avec interprétariat en langue des signes française (LSF) lors du festival Aux Heures d'Été ;

- guide d'accessibilité pour le festival Débords de Loire...

Coopération et solidarité internationales

Agir ensemble pour le développement et l'ouverture internationale

La démarche de coopération internationale de Nantes, vis-à-vis de ses partenaires, privilégie les relations directes avec les autorités locales. L'objectif est d'agir ensemble pour contribuer à répondre aux enjeux respectifs de nos territoires en termes de : développement local durable, démocratie et citoyenneté, échanges culturels et ouverture à l'autre.

Agadir (Maroc) :

- vote d'une contribution exceptionnelle de 25 000 € pour abonder le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco), ouvert par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, en soutien aux victimes du tremblement de terre du 8 septembre 2023.

Rufisque (Sénégal) :

- poursuite de la mise en place de la Maison des Arts de Rufisque, futur lieu de création, de diffusion, d'éducation artistique et interculturelle. Un écosystème d'artistes, d'enseignants et de structures culturelles se constitue autour de cet établissement.

Quelques points clés :

- une mission technique, au côté du théâtre Francine Vasse en janvier 2023, a lancé « 4 954 km de liens », un projet de correspondances scolaires artistiques, avec un collectif d'artistes et d'enseignants rufisquois. La 2nde édition s'est ouverte par un déplacement des artistes nantaises à Rufisque en novembre ;
- une mission politique conduite en mars 2023 a permis de présenter la Maison des Arts au ministre de la Culture et du Patrimoine Historique du Sénégal et de faire un point d'avancement global sur les échanges associatifs ;
- plusieurs missions associatives se sont également tenues : des représentants de l'Accoord, Solidarités Nantes Rufisque (SNR), Essentiel, la Confédération Syndicale des Familles - Dervallières (CSF) et Résilience Factory se sont rendus à Rufisque ; en parallèle Pick Up Production, Essentiel et SNR ont accueilli des homologues rufisquois ;
- le cinéaste nantais Jun Cordon a mené un atelier d'écriture de scénarii auprès de jeunes professionnels en émergence. Le secteur du cinéma est identifié comme porteur.
- soutien financier à plusieurs associations : Accoord, ARRIA, Flam Africa, SNR (jeunesse et/ou éducation), CSF Dervallières, Résilience Factory (culture et jeunesse), Essentiel (santé).

Dschang (Cameroun) :

- un échange croisé de jeunes a débuté en 2023 avec le séjour de 10 Nantais à Dschang sur le thème du compostage, grâce à l'ACCOORD, Compostri, les Francas et les associations de Dschang. L'accueil de jeunes de Dschang à Nantes sur le même thème est programmé en 2024.

Haïti :

- en coordination avec la région Bretagne et Nantes Métropole, la Ville de Nantes soutient la structuration de l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA) afin que les élus locaux soient mieux associés au développement de leur territoire intercommunal, en complémentarité avec l'État haïtien et les ONG. Ces partenaires ont monté un projet, sur la période 2023-2024, afin d'améliorer la sécurité et les

conditions de vie des habitants de la Grand'Anse. Doté de 659 000 €, dont un cofinancement du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, il concerne la sécurité alimentaire, financière, sanitaire et physique des Grandanselais. Il associe également des acteurs locaux tels que l'entreprise Choc-Hola et l'Amicale Laïque de Couëron Centre.

Territoires palestiniens occupés :

- participation de la Ville de Nantes au dispositif de bourses partagées du Consulat général de France à Jérusalem à travers la prise en charge des frais de scolarité d'une étudiante palestinienne en 1^{ère} année de Master à l'IMT Atlantique (École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire) ;
- participation de la Ville de Nantes au projet « Clés en main » Palestine (2022-2024). Porté par Pays de la Loire Coopération Internationale et financé à 50 % par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT), il vise notamment à créer des synergies entre collectivités ligériennes et palestiniennes, à organiser des échanges entre jeunes ligériens et jeunes palestiniens, à sensibiliser les élèves ligériens à la situation et aux enjeux dans les territoires palestiniens occupés ;
- participation de la Ville de Nantes aux 5^e Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne, organisées à Ramallah en mai 2023 ;
- réalisation d'une visite d'études politique et technique à Abu Dis (juillet) afin de définir les axes de la coopération entre les villes de Nantes et d'Abu Dis. Confirmation de la poursuite du soutien au fonctionnement du centre de santé d'Abu Dis et objectif de développer des projets de coopération portant sur les thématiques jeunesse et/ou égalité femmes/hommes.

Recife (Brésil) :

- poursuite du soutien à la bibliothèque communautaire du quartier défavorisé de Caranguejo Tabaiaras de Recife à travers l'association « Nantes Lit Dans La Rue » ;
- poursuite du soutien à l'association Macaiba qui organise des ateliers musicaux et des actions de sensibilisation à la culture brésilienne à Nantes.

A Nantes :

- « **D'ici & d'ailleurs, les rendez-vous des citoyens solidaires** », ces cafés citoyens solidaires sont nés de la volonté politique de créer des espaces d'échanges et de réflexions libres pour les habitants, axés sur la solidarité internationale et l'ouverture culturelle. Ces temps de rencontres gratuits et ouverts à tous sont portés par la Ville de Nantes.

2 événements ont été organisés en 2023 :

- vendredi 6 octobre à la maison de quartier Erdre-Batignolles, dans le cadre de la Coupe du monde de rugby masculine. Les intervenants, dont des représentants des villes jumelles de Tbilissi (Géorgie) et Niigata (Japon), ont pu échanger autour du thème « S'engager par le sport : valeurs citoyennes et ouverture internationale » ;
 - mercredi 11 octobre à la médiathèque Lisa Bresner, avec trois associations nantaises venues présenter leurs projets à Madagascar, au Cameroun, au Brésil et leurs actions à Nantes. Elles ont ensuite participé à un échange-débat avec le public autour de la lecture et de l'interculturalité.
- **2^e édition de « Place auX mondeS »** : porté conjointement par la Ville de Nantes et Nantes Métropole, cet événement met en valeur les projets des deux collectivités, des associations et des communes du territoire dans les domaines de la coopération, de la solidarité internationales et de la francophonie. La thématique fil

rouge « jeunesse et international » et les 3 axes forts (art et culture, rapport à la nature, engagement international) de la 1^{ère} édition ont été reconduits.

L'édition 2023 s'est déroulée principalement du 17 au 30 mars dans plusieurs communes de la Métropole. La soirée d'ouverture au Musée d'Arts a réuni près de 200 personnes autour d'un défilé de mode. L'exposition phare « *Minute papillon !* », présentée du 21 mars au 18 avril à la maison de quartier des Confluences, a notamment donné la parole aux 8 jeunes Nantais ayant participé à la mission scientifique menée en 2019 par le Muséum de Nantes au Cameroun.

Chiffres clés de cet événement :

- 31 manifestations organisées sur des formats différents (expositions, rencontres littéraires, ateliers, concerts, lectures, tables rondes...);
 - 6 communes impliquées (Bouaye, La Chapelle-sur-Erdre, Nantes, Orvault, Saint-Jean-de-Boiseau et Sainte-Luce-sur-Loire);
 - 23 lieux nantais et métropolitains (médiathèques, maisons de quartier, Jardin des Plantes, Cosmopolis, librairies...);
 - 20 associations du territoire mobilisées.
- **Le soutien aux projets internationaux des Nantais**

La Ville de Nantes apporte son aide aux associations nantaises qui développent des programmes solidaires à l'international. 18 projets menés dans 10 pays ont été soutenus en 2023 dans le cadre de l'APDIS (Appel à Projets de Développement International Solidaire) pour une enveloppe totale de 70 250 €.

L'engagement des jeunes de 16-25 ans dans le domaine de la solidarité internationale est également encouragé à travers le dispositif CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets). A ce titre, des bourses ont été attribuées en 2023 pour un montant total de 19 000 €, en soutien à 15 projets individuels ou associatifs dans 8 pays différents.

Des relations étroites avec nos villes jumelles

Les relations nourries que Nantes entretient avec ses villes jumelles contribuent à une plus grande ouverture à l'Europe et à l'international, notamment chez les jeunes.

L'année 2023 a été marquée par un projet commun aux jumelages européens et internationaux autour du rugby. La Ville de Nantes a reçu le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères à hauteur de 40 000 € pour financer un café citoyen avec les élus de Niigata et Tbilissi, ainsi qu'un séjour d'initiation sportive et d'échanges interculturels coordonné par l'Accoord pour les jeunes de Nantes, Tbilissi, Sarrebruck et Cardiff.

Jumelages européens

- **Sarrebruck (Allemagne) :**
 - le jumelage avec Sarrebruck est, en partie, animé par le programme « Jeune Ambassadeur ». Ce programme repose sur un partenariat entre les villes de Nantes et Sarrebruck, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), l'Agence du Service Civique et le Centre culturel franco-allemand (CCFA) de Nantes. Deux binômes se sont succédé en 2023 sur ce poste : à Nantes, Ellen Erkönig (septembre 2022- août 2023) puis Paula Zang (septembre 2023 – août 2024) ; à Sarrebruck, Zia Duchaigne puis Zoé Boucher. Ces ambassadrices ont pour mission d'accompagner les projets de jeunes entre les deux villes et de soutenir les échanges culturels et citoyens. En juin 2023, elles ont notamment accueillis un groupe franco-allemand afin d'échanger sur la thématique de l'égalité femmes-hommes. Elles ont également participé à

l'événement métropolitain « Hallo-Ällo » (village franco-allemand des jumelages) afin de représenter le jumelage, tandis qu'en novembre 2023, elles ont pu mettre en place un échange de jeunes blogueurs autour du festival Univerciné allemand à Nantes.

- échanges entre les villes de Nantes et de Sarrebruck :
 - 12–14 mai : à l'occasion des « Journées nantaises de la créativité Chtiing », une délégation portée par Dr. Sabine Dengel, l'adjointe au maire de Sarrebruck en charge de la culture.
 - 14–18 août : participation d'un groupe de jeunes sarrebruckois et de leurs accompagnateurs au « camp jeune » organisé dans le cadre de la Coupe du monde de rugby et porté par la ville de Nantes en partenariat avec l'Accoord.
- **Tbilissi (Géorgie) :**
 - soutien à l'enseignement du français dans les écoles géorgiennes Marie-Brosset, Contemporary Education Academy, École 151 et l'école du XXI^e siècle, avec l'association AGIRabcd. Cette dernière a assuré ce soutien en visioconférence. Aucun service civique n'a pu se rendre à Tbilissi pour soutenir l'enseignement du français en raison de la guerre en Ukraine. AGIRabcd coordonne depuis septembre 2023 la scolarisation de 4 lycéens géorgiens en classe de terminale au lycée des Bourdonnières ;
 - accueil d'une délégation de 5 bibliothécaires géorgiennes du 12 au 17 mars pour une semaine de formation auprès des bibliothécaires nantaises ;
 - accueil à Nantes d'une délégation de 15 jeunes de Tbilissi, du 14 au 20 août, pour un camp sportif et interculturel, avec d'autres jeunes de Sarrebruck, Cardiff et de Nantes, dans le cadre du mondial de rugby ;
 - accueil du maire adjoint de Tbilissi du 6 au 8 octobre, dans le cadre de la Coupe du monde de rugby et du match à Nantes Géorgie-Pays de Galles ; rencontre avec de nombreux acteurs du territoire ;
 - remise de la médaille de la ville à Lali Ounapkhvili, en charge du jumelage Nantes Tbilissi à la mairie de Tbilissi, pour saluer son engagement dans le jumelage depuis plus de 30 ans.
- **Cardiff (Pays de Galles) :**
 - mission politique et technique à Cardiff menée avec l'Accoord, NSD, la Samoa, le Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA), la Région Pays de Loire, du 20 au 22 mars, pour développer les partenariats dans le champ du sport, de la jeunesse, des industries créatives et des énergies marines malgré le contexte du Brexit ;
 - reprise des échanges scolaires et associatifs (Collège Victor Hugo, association ELANC) vers le Pays de Galles et Cardiff ;
 - accueil à Nantes d'une délégation de 12 jeunes de Cardiff, du 14 au 20 août, pour un camp sportif et interculturel, avec d'autres jeunes de Sarrebruck, Tbilissi et de Nantes, dans le cadre de la Coupe du Monde de rugby ;
 - accueil du maire de Cardiff et du 1^{er} ministre du Pays de Galles du 6 au 8 octobre, dans le cadre de la Coupe du monde de rugby et du match à Nantes Géorgie-Pays de Galles ; rencontre avec de nombreux acteurs du territoire ;
 - accueil à Nantes en décembre d'une délégation autour des espaces verts pour échanges de bonnes pratiques.

- **Cluj-Napoca (Roumanie) :**

- soutien au Centre Culturel franco-roumain dans son projet « Tranzit 2030 » (réalisation de portraits vidéos et photos d'acteurs clujeois et nantais) et de son festival de cinéma roumain.

Jumelages internationaux au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis

- **Suncheon (Corée du Sud)**

- mission de la Ville en Corée du Sud et au Japon en avril 2023. A Suncheon, ce déplacement a permis de relancer les relations et de fixer avec le Maire, Monsieur Roh, les priorités du jumelage : culture, jeunesse, environnement et espaces verts ;
- programmation événementielle du territoire nantais : soutien financier au festival Printemps Coréen et à Kore@Nantes.

- **Niigata (Japon) :**

- mission de la Ville en Corée du Sud et au Japon en avril 2023. A Niigata, cette mission menée avec l'Institut français langues étrangères a été centrée sur les échanges universitaires, les jardins, l'urbanisme et la culture. Monsieur Nakahara (maire de Niigata) et le maire adjoint nantais se sont fixés comme priorités de développer les échanges de jeunes et les projets culturels et gastronomiques. Le passage par Tokyo a permis un échange d'expertise autour des transports publics avec la Japan Transportation Planning Association et a donné lieu à la 1^{ère} rencontre entre le Château des Ducs de Bretagne et le Musée Hokusai d'Obuse, préfigurant une exposition à Nantes à l'été 2025 ;
- dans le cadre de la Coupe du monde de rugby, 3 temps forts ont été menés :
 - déplacement institutionnel de Niigata. Le maire a rencontré la maire de Nantes et participé au café citoyen autour du sport. Des échanges ont été menés sur la gastronomie, l'urbanisme, la vie associative et les jardins avec les acteurs du territoire et les équipes de Nantes ;
 - intervention de l'ambassadeur du Japon en France au village du rugby et accueil à la Beaujoire pour le match Japon-Argentine, aux côtés du Maire de Niigata et de Pierre-Emmanuel Marais ;
 - animation du village du rugby par 5 associations et l'Institut français langues étrangères pour une journée dédiée à la culture japonaise.
- principales actualités associatives : accueil du président honoraire de Niigata-France, association de jumelage côté Japon ; tenue de 2 expositions par Nantonaku à la Maison de l'Erdre autour de la calligraphie et du manga pour le 10^{ème} anniversaire de l'association avec le soutien financier et organisationnel de Nantes ; ateliers hip hop avec une représentante de la compagnie de danse niigataise Chibi Unity, porté par l'école de danse HBS de Nantes Nord ;
- échanges éducatifs : premiers contacts entre le lycée professionnel nantais Louis-Antoine de Bougainville et l'école de cuisine niigataise NCTS en vue d'un partenariat culinaire avec mobilité croisée ; poursuite des échanges en visioconférence entre les lycées du Loquidy et Seishin ; financement du voyage scolaire de l'IFOM au Japon autour des filières esthétique et diététique.

- **Seattle (État de Washington/États-Unis)**

- poursuite du projet de mise en place du jardin de Seattle au Grand Blottereau : finalisation du plan d'aménagement, lancement d'un appel à projets à destination des artistes de Seattle pour orner le parc d'une œuvre représentative de l'identité de la ville ;
- accueil de la présidente de la Seattle-Nantes Sister City Association et du conseiller politique de la conseillère municipale Tammy Morales ;
- soutien financier à la mobilité croisée entre le lycée Saint-Stanislas et l'International School de Seattle.
- **Jacksonville (Floride/États-Unis) :**
 - accueil de Bethany Innes, jeune ambassadrice de Jacksonville à Nantes, pendant 4 mois au second semestre 2023 ;
 - accueil d'une délégation associative de l'association de jumelage de Jacksonville en octobre ;
 - relance du partenariat entre le lycée Saint-Félix de Nantes et l'Episcopal School of Jacksonville avec l'accueil d'une quinzaine d'étudiants et professeurs de Jacksonville en mai, dans le cadre d'une nouvelle convention 2023-2025.
- **Nombreux temps forts autour des États-Unis, notamment :**
 - plantation d'un pacanier en l'honneur de l'amitié franco-américaine au square Washington en présence de la Consule des États-Unis pour le Grand Ouest ;
 - tenue de la cérémonie en l'honneur de la Fête de l'indépendance américaine à l'Hôtel de Ville, portée par le Consulat des États-Unis pour le Grand ouest ;
 - événements associatifs variés : expositions, conférences, échanges dans les écoles, projections, défilé de mode, marché de Noël, célébration de Thanksgiving...

Cosmopolis, un espace ouvert sur l'Europe et le monde

À travers son programme culturel (expositions, conférences, spectacles, films...), l'espace Cosmopolis contribue à proposer un parcours de citoyenneté européenne et internationale pour toutes et tous. Il valorise l'engagement associatif et institutionnel et participe à l'ouverture des Nantais sur le monde.

Les chiffres de 2023

- 15 expositions et festivals de cinéma et de littérature programmés en 2023 ;
- 180 animations culturelles (conférences, films, spectacles, ateliers pédagogiques...) ;
- 150 associations et autres porteurs de projets impliqués ;
- 40 000 visiteurs ;
- 1 400 élèves et étudiants pendant le temps fort de Cosmopolis « Décryptages – Il va y avoir du sport ! ».

Le programme des expositions et festivals

- ***Unsung Heroes – Elles brisent le silence*** – Portraits photographiques et témoignages de femmes sur les violences auxquelles elles ont été exposées. Exposition proposée par Médecins du monde ;
- ***Guerre d'Algérie... Imaginaires masqués, assignations*** – Exposition artistique de Marie Auger et programme de conférences, films, spectacles sur le thème de la mémoire de la guerre d'Algérie et de la transmission. Manifestation organisée par l'association Le Préau ;
- ***Les villes invisibles d'Italo Calvino, une Italie de rêve ?*** – À l'occasion du centenaire de la naissance d'Italo Calvino, l'artiste Sylvie Perrot invitée par l'association Dante Alighieri réalise 55 aquarelles inspirées du

roman « Les villes invisibles ». Programme de conférences et activités autour de l'œuvre de Calvino et de la langue et culture italienne ;

- **Festival du cinéma espagnol** – Pendant la durée du festival, l'espace Cosmopolis se transforme en lieu de vie : exposition, rencontres avec les personnalités invitées, tables rondes, soirées musicales et restauration ;
- **Ukraine/Ykpaïna** – Un peu plus d'un an après le début de la guerre, Cosmopolis et ses partenaires proposent des expositions, conférences, films, spectacles pour mieux comprendre l'Ukraine à travers son actualité, son histoire et sa culture ;
- **Festival aux cœurs du Vietnam** – L'édition 2023 du festival organisé par l'association Amitié Vietnam Loire-Atlantique est consacrée aux femmes vietnamiennes : photos, objets, films, conférences ;
- **10^{ème} édition du Festival Printemps coréen** – Découverte de la culture coréenne à travers des expositions, concerts de musique traditionnelle et créations contemporaines, films, ateliers pédagogiques. Manifestation organisée par l'association Printemps coréen avec le soutien du Centre culturel coréen de Paris ;
- **Le Bénin en Majesté** – Exposition réunissant les œuvres d'une trentaine d'artistes contemporains béninois de renommée internationale qui puisent leur inspiration dans l'histoire du Dahomey/Bénin, les traditions et les symboles du panthéon vaudou ;
- **Festival Dresscode** – Rendez-vous des créateurs et amoureux de la mode afro-contemporaine : marché de créateurs, expositions, défilé de mode. Proposé par l'association Héritage-Imah ;
- **Décryptages. Il va y avoir du sport !** – Alors que la France et Nantes accueillent la Coupe du monde de rugby et les Jeux Olympiques et Paralympiques, Cosmopolis et ses partenaires questionnent le sport et sa place dans nos sociétés. Au programme : expositions, films, conférences, ateliers pédagogiques ;
- **BiB festival # 2** – le collectif nantais « Bonne Impression » à Bitche propose une exposition/rencontre avec le Sterput (lieu alternatif d'art et de culture bruxellois) ;
- **Festival des solidarités** – Organisé par un collectif d'acteurs de la solidarité coordonné par la Maison des citoyens du monde, le festival propose chaque année un espace pour analyser les enjeux mondiaux, ouvrir la réflexion et donner des pistes d'engagement vers une citoyenneté active. Thème de l'édition 2023 : la souveraineté alimentaire ;
- **Festival des 3 Continents** – Pendant la durée du festival, l'espace Cosmopolis se transforme en 3 continents café : exposition, tables rondes, rencontres professionnelles, soirées musicales, restauration ;
- **Rencontres littéraires néerlandaises** – Une nouvelle édition du festival de littérature organisé par l'association « Impression d'Europe » consacrée aux littératures néerlandaises et flamandes avec la participation d'une quinzaine d'écrivains de renom et de jeunes talents prometteurs ;
- **Visages d'Orient** – Exposition photographique, portraits et paysages d'Inde, d'Ouzbékistan et du Kirghizistan.

Réseau AIMF

Depuis 2012, la Ville de Nantes est membre de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), dont elle préside la Commission permanente « Villes Innovantes ». Ce réseau regroupe 294 membres, principalement des villes ou des agglomérations, répartis dans 51 pays.

On note en 2023 :

- la Commission a travaillé essentiellement sur les chartes de la donnée territoriale, sous l'impulsion nantaise. Ce travail collectif porté par l'AIMF, les Interconnectées et la Banque des territoires, et soutenu par l'Union européenne, a mobilisé une douzaine de Villes : Namur, Genève, Woluwé-Saint-Lambert, Agadir, Dschang, Québec, Montréal, Rennes Métropole, Tours Métropole, Paris Saclay, Brest Métropole, l'Eurométropole de Metz.

Travaux réalisés :

- organisation d'une dizaine de réunions visant à échanger et à définir le projet « Charte de la donnée territoriale » ;
- participation des membres de la Commission à la Nantes Digital Week ;
- participation des membres de la Commission aux Forums des Interconnectées à Nantes et à Toulouse en 2023 ;
- réalisation d'un guide des chartes territoriales de la donnée, document qui détaille des principes et des engagements des collectivités dans le domaine de la donnée.

Nature et jardins

Préserver le tissu vivant de la planète dont nous faisons partie et dont nous dépendons étroitement pour notre bien-être et nos activités est aujourd'hui une priorité. La politique publique « Jardins et nature dans la ville » vise à enrayer la perte de la biodiversité en préservant le patrimoine naturel tout en développant le patrimoine arboré, l'agriculture urbaine et le désir de jardinage.

Ainsi, elle répond à 3 objectifs stratégiques majeurs : reconquérir des espaces naturels et préserver la biodiversité ; mettre en œuvre de façon opérationnelle la renaturation en ville pour s'adapter au changement climatique ; connaître, faire connaître, mobiliser les acteurs et rapprocher les citoyens de la nature.

En mettant « la ville dans un jardin », le but est d'agir en faveur de l'environnement mais aussi du bien vivre, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Pour une biodiversité préservée et valorisée

Depuis plusieurs années, la Ville de Nantes assure son développement urbain tout en enrichissant la biodiversité sur son territoire.

Dans ce contexte, la réflexion sur l'avenir de la Prairie de Mauves se poursuit afin de garantir, sur le long terme, la qualité écologique exceptionnelle de ce territoire tout en l'ouvrant au public.

En 2023, un diagnostic faune-flore a été réalisé pour actualiser la connaissance naturaliste du site et accompagner la réflexion sur le cheminement de découverte dédié au public. Au premier semestre 2024, un plan de gestion prenant en compte la biodiversité, les usages et le paysage sera élaboré afin de planifier les actions à mettre en œuvre pour restaurer et entretenir le site.

Par ailleurs, la Ville de Nantes, en collaboration avec des naturalistes, a pour objectif de créer ou restaurer 50 oasis de biodiversité d'ici à 2026 sur son territoire. Ces zones humides, boisements, haies bocagères sélectionnés agissent comme de véritables petits réservoirs de vie en milieu urbain pour permettre à la faune et la flore de se développer. A chaque fois, il s'agit de replanter d'abord des plantes d'origine locale, puis de laisser les écosystèmes se régénérer naturellement.

4 nouvelles oasis de biodiversité ont été créées en 2023 (25 depuis 2021). Parmi celles-ci, le square Faustin Hélie a été réaménagé. Grâce à un travail avec des scolaires, il possède désormais des micro-habitats favorables aux insectes. Un boisement a également été planté à côté du collège de la Noë Lambert avec l'aide des collégiens.

Les « Paysages Nourriciers », des potagers au service de nouvelles solidarités

Les Paysages Nourriciers - potagers solidaires de la Ville de Nantes, créés en 2020 dans les 11 quartiers nantais – se font leur place au sein du milieu urbain. Cultivés par les jardiniers de la Municipalité ainsi que des habitants accompagnés d'associations, ces potagers sont des espaces de rencontres et de partage qui apportent un coup de pouce à celles et ceux qui en ont besoin. Au fil des saisons, année après année, ces potagers nourrissent aussi la curiosité et le goût de cuisiner des légumes.

Ce projet transversal incarne pleinement les marqueurs piliers du projet de territoire de la Ville de Nantes que sont la transition écologique et la justice sociale. Des temps de rencontres et d'échanges de pratiques entre jardiniers, référentes santé solidarité, associations « nutrition-santé » et d'agriculture urbaine

permettent de poursuivre collectivement le projet. Il s'agit ainsi de conforter les engagements de la Collectivité au sujet des nouvelles solidarités, de l'alimentation, la santé, la biodiversité...

En 2023, deux évolutions du projet sont à noter :

- une réorganisation des livraisons des légumes cultivés en plein champ a permis de réduire de moitié le nombre de livraisons ;
- le format et les modalités de distribution des légumes ont été revus pour sortir de la logique d'urgence et aller davantage vers de la médiation individuelle et collective sur l'alimentation saine et durable ou encore l'accès aux droits, via l'organisation d'ateliers de cuisine et de repas partagés.

La saison 2023 en chiffres :

- 1 nouveau potager à l'arboretum cimetière-parc de Nantes ;
- 5 000 m² de terres cultivées sur Nantes pour 18 tonnes de légumes récoltés (moitié plein champ, moitié dans des potagers de quartier) ;
- 1 200 foyers nantais bénéficiaires, sans compter les bénéficiaires de distributions des associations d'aides alimentaires qui ont reçu plus de 2 tonnes de légumes frais ;
- plus de 1 000 élèves accueillis pour des animations de découverte des potagers ;
- plus de 200 permanences sur les potagers participatifs et 100 temps de sensibilisation proposés par des associations partenaires ;
- 2 temps forts de la saison : le lancement de la 4^{ème} édition des Paysages Nourriciers à l'occasion des « 48 h de l'Agriculture Urbaine » fin avril et la clôture lors de la « Fête des Récoltes » début octobre avec un parcours animé d'ateliers cuisine ainsi que de récoltes participatives de courges et choux pour 200 Nantais.

Le Plan pleine terre

Afin de répondre aux enjeux climatiques, la Métropole s'est dotée d'un plan pleine terre dont le but est de permettre à la nature de reconquérir les surfaces minérales urbaines. Il s'agit ainsi de restreindre les îlots de chaleur, de lutter contre les inondations et de renforcer la biodiversité.

En 2023, 2,5 hectares ont été restitués à la nature sur la ville de Nantes : le bosquet du cours Saint-Pierre, sur les boulevards de Doulon, Auguste Pageot, des Belges, des Anglais (...), dans les écoles Le Baut, Paul Gauguin (...), la rue Stanislas Baudry (devant le jardin des Plantes)...

Les Nantais ont la main verte

Depuis 30 ans, Nantes encourage le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés...), facteurs de cohésion sociale, notamment en augmentant l'offre au cœur des quartiers. La ville compte aujourd'hui 1 231 parcelles, réparties sur 85 sites de jardins collectifs (dont 28 sites de jardins familiaux et 58 sites de jardins partagés). Grâce aux 57 associations qui les animent et les gèrent, ils offrent aux habitants la possibilité de participer activement à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement. En 2023, 1 nouveau site réunissant 11 parcelles de jardins familiaux et 1 parcelle de jardin partagé a été mis à disposition à la Persagotière à Nantes Sud.

Plusieurs projets collectifs de fleurissement de rues ont également abouti, dont 2 d'envergures importantes : rue des Floralies (50 % des riverains participants) et rue de Takrouna (90 % des riverains impliqués). En parallèle, l'opération « Ma rue en fleurs » confirme son succès d'année en année : du 19 septembre au 16

novembre 2023, plus de 8 000 sachets de graines, dont 5 000 à Nantes, ont été distribués aux habitants de la métropole.

Renforcer l'éducation à l'environnement

Depuis des années, la Ville de Nantes œuvre pour sensibiliser les jeunes Nantais et les familles à la nature et sa préservation. En 2023, la Direction Nature & Jardins a proposé une offre de plus de 800 animations pour les scolaires nantais sur des sites variés comme la Maison de l'Erdre, la ferme de la Chantrerie, le parc du Grand-Blottereau, le jardin des Plantes, les sites des Paysages Nourriciers mais aussi des sites naturels à proximité des écoles.

L'offre grand public est également à souligner avec les dimanches à la ferme qui, en 2023, ont accueilli 7 200 visiteurs. Pour faire le lien entre nature et culture, la Maison de l'Erdre propose chaque année 6 expositions d'artistes autour du thème du végétal et du jardin.

Par ailleurs, 2023 aura été un tournant dans la mission d'éducation à l'environnement menée par la Ville avec le lancement de l'expérimentation du « Parcours Nature ». Une vingtaine d'écoles ont pu bénéficier du dispositif complet durant une année scolaire. Avec un taux de participation encourageant et une grande satisfaction des enseignants, le bilan est positif et permettra de lancer sereinement le projet à l'échelle de la Ville à la rentrée 2024.

Améliorer le cadre de vie

- Déploiement des actions dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) dans le cadre du plan quartier avec la mise en place de brumisateurs, barbecues, tables de pique-nique, jeux... : phase 2 du square de la Pilotière.
- Livraison des cours d'écoles « nouvelles générations » : écoles Leloup Bouhier, Molière et Gay Lussac.
- Livraison des crèches nature : crèche de la Manufacture, Beaulieu, Bout des Landes, Chêne des Anglais et Bourderies.
- Livraison du parvis Cassin à Bout des Landes (city stade, mobilier).
- Livraison de la première phase de travaux du parc de l'Amande : réalisation d'une boucle verte (financement URBiNAT) avec réfection des allées, pose de mobilier et requalification des entrées.
- Livraison de l'ombrière de la pataugeoire du Clos Toreau.
- Réaménagement des jardins familiaux de la Contrie phase 1.

Chiffres clés

- 116 parcs, squares et jardins municipaux sont répartis sur le territoire de la ville.
- 2,3 millions de visiteurs ont été accueillis au Jardin des Plantes en 2023 (soit un retour des fréquentations d'avant Covid) sans nouvelle exposition, mais la poursuite du partenariat avec l'artiste Jean Jullien permet la pérennisation de certaines œuvres.
- 950 000 visiteurs annuels au Parc de Procé, 840 000 au jardin de l'Île de Versailles, 360 000 au Jardin Extraordinaire.
- 30 000 visiteurs ont participé à l'édition 2023 de la Folie des Plantes.
- Concours International de Rose Parfumée organisé au Parc Floral de la Beaujoire (du 9 au 11 juin 2023).



Rapport d'activité 2023 Nature et jardins

- Transhu'Nantes : des moutons dans la ville, 11 parcours, 9 sites étapes (du 15 mars au 12 juillet 2023).
- Dans le cadre des autorisations du droit des sols, le volet paysager de 289 dossiers a été instruit.

Développement urbain

L'aménagement urbain de la Ville de Nantes

La direction urbanisme aménagement de Nantes agit au quotidien pour :

- assurer une veille permanente sur le territoire nantais, identifier les secteurs mutables et anticiper les évolutions urbaines ;
- réaliser des études de faisabilité en transversalité avec les directions municipales et métropolitaines, en cohérence avec les politiques publiques et en prenant en compte les démarches participatives initiées par la Ville de Nantes ;
- piloter et assurer le contrôle des opérations ou des projets, notamment les ZAC à vocation habitat ou économique ainsi que les projets globaux de la politique de la ville et les opérations privées dans le diffus ;
- contribuer à la définition d'orientations d'aménagement et de programmation, aux évolutions du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ;
- établir des préconisations urbaines, architecturales et paysagères préalables aux opérations immobilières sur des surfaces foncières, qu'elles soient publiques ou privées ;
- suivre les livraisons de logements ou d'équipements publics ou privés sur le territoire ;
- élaborer et mettre en œuvre les Plans Paysage et Patrimoine (PPP).

Le secteur Centre

Centre Ville et Loire au Cœur

En 2023, le « quartier des musées » a commencé sa mue avec les travaux de réhabilitation du musée Dobrée et son jardin public. Les aménagements se sont poursuivis sur la place Jean V, la rue Voltaire. Le Muséum d'Histoire Naturelle et son square font également l'objet d'une réhabilitation.

L'année 2023 a permis au projet **Loire au Cœur** de renforcer la dimension écologique et de renaturation (parc archipel) et d'initier une démarche d'aménagements transitoires de la place de la Petite-Hollande, d'articuler les études préliminaires sur le secteur du quai de la Fosse avec le projet de développement nouvelles lignes tram et du pont Anne de Bretagne et sélectionner les projets lauréats du concours de jeunes concepteurs « European » sur le site de l'Hôtel Dieu.

Aux abords de l'Hôtel de Ville, la réflexion engagée dans le cadre de l'étude « Abords Hôtel de Ville » en lien avec le schéma immobilier du patrimoine bâti de la Ville s'est poursuivie.

Île de Nantes : Le projet urbain du sud-ouest continue de se développer avec la poursuite des chantiers sur le quartier République et du CHU. La conception du projet de parcs qui a débuté en 2021 avec le lancement des études des jardins de l'Estuaire (au sud du boulevard éponyme) et du jardin du Rail à la pointe ouest s'est poursuivie. La transition écologique, l'amplification végétale et la question du genre font parties des préoccupations intégrées pour cet aménagement.

Le développement du quartier Prairie au Duc continue avec la désignation des opérateurs pour les projets à l'extrémité ouest du boulevard de la Prairie au Duc (îlots E et J, environ 25 000 m² SP).

La mise en chantier du nouveau quartier République : ce nouveau quartier porte l'ambition du petit et du grand, du quotidien et du métropolitain dans un esprit faubourien. Il s'inscrit dans une logique de mixité

d'usages, de mixité sociale et de transition écologique. Ce quartier traduit les ambitions du « manifeste durable » sur la résilience (bâtiment bas carbone, gestion des terres...), l'écomobilité (place du piéton, autopartage, mise à disposition de vélos...), le bien-être et la santé (qualité de l'air intérieur/extérieur, mise à disposition d'espaces verts et d'espaces publics apaisés et végétalisés).

Concernant le centre commercial Beaulieu, les travaux sont terminés avec la création d'une nouvelle entrée à l'est du centre commercial (installation Primark).

Malakoff – Saint Donatien

En 2023, côté Gare et Euronantes, le parvis de la gare sud a été livré et les opérations immobilières se déploient. Les travaux sont lancés sur le plot ABC (pôle échange multimodal – 1 200 places vélos, gare routière, taxis, loueurs, bureaux) et les programmes Vizéo, Duo des Cimes....

Sur la caserne Mellinet, l'école a été livrée, les opérations immobilières suivent leur cours ainsi que l'inauguration du pôle des Arts du feu.

Le quartier Malakoff a fêté les 20 ans de sa mue en septembre.

Nantes Sud

L'étude urbaine prospective de Nantes sud a été traduite dans la modification 2 du PLUm. Plusieurs secteurs d'orientation d'aménagement programmé (Lion d'Or, Le Mevel, Ledru-Rollin) sont entrés en phase opérationnelle. Un projet d'habitat modulaire pour les migrants a été programmé sur le parking Goudy.

Le secteur Ouest

Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne

Maison de l'apiculture : le projet de rénovation du bâtiment s'est poursuivi. Les travaux de façade et de couverture se sont achevés à l'automne 2023. Les travaux d'aménagement intérieur s'achèveront mi-2025.

Secteur Dubigeon, restauration de la grue noire : les travaux de restauration se sont achevés le 15 septembre 2023.

Bois-Hardy : un atelier citoyen visant à définir les usages et la gouvernance du futur jardin a été conduit avec l'enjeu de développer sur ce site un « commun urbain » autour des dimensions nourricières, de l'éducation à l'environnement et du lien social.

École Mutualité : débutés en 2021, les travaux d'extension ont suivi leur cours tout au long de l'année 2023. La livraison est prévue à la rentrée 2024.

École Alain Fournier : les travaux se sont achevés à l'été 2023.

École Lucie Aubrac : les travaux d'extension-restructuration ont continué en 2023 pour une livraison prévue à la rentrée 2024.

Dervallières Zola

Place Zola: Le projet urbain de requalification et de redynamisation de la place Zola est entré en phase opérationnelle. Deux comités de pilotage se sont tenus en 2023. La future Opération d'Aménagement de Programmation Zola a été finalisée et intégrée à la modification numéro 2 du PLUm.

Place du Repos de Chasse : le programme a été finalisé et la future maîtrise d'œuvre urbaine désignée. Nantes Métropole Habitat (NMH) est chargé du suivi du projet de démolition/reconstruction de la Chevasnerie (phase programme) et des futures opérations sur les fonciers mutables.

Opérations immobilières dans le diffus : pilotage des opérations adossées aux projets urbains ou aux OAP : 160 logements OAP Tertre (phase PC) par Galéo, esquisses de densification NMH sur divers sites,

Emplacement réservé pour Mixité sociale (ERMS) Paul Bert (site État), devenir du site de l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM).

Dervallières : ce projet est inscrit dans un nouveau conventionnement ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) à l'échelle régionale. Cette opération d'ampleur comprend plusieurs secteurs de projet :

- Secteur Lorrain - De La Tour : engagement de l'opération de démolition, restructuration et requalification des 310 logements de NMH.
- Place des Dervallières (espaces publics) : finalisation de la phase projet et choix des entreprises pour engager le chantier début 2024.
- Accompagnement du projet de ferme urbaine et désignation de la structure d'insertion Océan pour animer et porter la démarche.
- Piscine des Dervallières : chantier en cours avec une livraison programmée en 2025
- Livraison du pôle de service public Daniel Asseray qui accueille notamment la mairie de quartier et la maison du projet des Dervallières.
- Suivi de l'étude de sûreté-sécurité engagée par l'ANRU (site test) : pilotage d'un groupe de travail avec la Police Nationale et le bailleur.

Hauts Pavés Saint-Félix

Sourdille : le projet de reconversion du site Sourdille se poursuit avec les travaux de construction du futur ensemble immobilier. La livraison est prévue fin 2024.

Bethléem : les travaux ont été engagés fin 2023 pour la réalisation d'une centaine de logements dont une résidence sociale. Dans le cadre du plan de relance, une partie du programme libre sera rachetée par CDC Habitat qui réalisera du logement locatif intermédiaire. La livraison est prévue début 2025.

Saint-Félix-Fellonneau : La livraison du groupe scolaire est prévue en 2024. Les espaces publics (nouveau square et des promenades) seront aménagés par suite.

Site universitaire : l'étude urbaine et programmatique sur le devenir du campus Tertre-Lombarderie a été lancée en 2023, associant Nantes Université et plus largement les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI) présents sur ce territoire. L'objectif de l'étude est la mise en place d'un plan guide. Le diagnostic et les enjeux ont été posés sur l'ensemble des thématiques (mobilité, nature en ville, logement étudiant, développement de l'ESRI...) lors de différents ateliers d'acteurs pour consolider un diagnostic prospectif.

Pageot-Serpette : une étude urbaine et programmatique a été conduite dans la perspective du départ des services informatiques de la Poste sur l'île de Nantes. Elle a permis de dégager un plan de composition pour ce vaste îlot urbain et des orientations programmatiques qui régiront la mutation du site. Ces orientations ont été intégrées dans la modification numéro 2 du PLUm en cours.

Ateliers Normand : choix du nouvel opérateur ; les études techniques, visant à conforter le bâtiment des ateliers en attente de la mise en œuvre du projet urbain, ont été conduites avec des travaux à engager début 2024. La maison de maître a été mise à disposition de l'association Les Eaux Vives pour l'accueil, à titre temporaire, de personnes sans domicile fixe.

Lauriol : une approche urbaine du boulevard Gabriel-Lauriol a permis de dégager des potentiels constructibles, d'identifier les atouts paysagers et patrimoniaux définis dans une nouvelle OAP intégrée à la modification 2 du PLUm.

Breil-Barberie

Breil : Déclinaison opérationnelle des projets. On peut noter comme faits marquants :

- la révision du projet de future crèche, rue des Primevères,
- l'acquisition de l'église Saint-Luc. Le projet est en cours de définition ;
- la livraison du centre de santé en septembre 2023 ;
- les expériences d'aménagements transitoires, au cours de l'été, ont été prolongées ;
- l'aménagement d'une aire de jeux et d'espaces de convivialité le long de l'allée Feyder, identifié comme un axe accidentogène (pratique du wheeling et grande vitesse en 2 roues). Les travaux ont débutés en novembre et se termineront au 1^{er} trimestre 2024 ;

Massenet : des difficultés de commercialisation de l'opération par le groupe Réalités qui a trouvé preneur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Cette vente en bloc a permis la vente de 114 logements à la CDC, 44 logements sociaux à NMH (dont 25 logements pour personnes âgées) et 22 usufruits locatifs sociaux (ULS). Le permis de construire a été délivré fin décembre 2023.

Site EDF : dans la perspective de mutation du site EDF rue de la Perverie à moyen terme, une nouvelle OAP a été lancée et intégrée à la modification du PLUm en 2023. Celle-ci propose 2 scénarios : une opération de démolition-reconstruction (scénario initial du PLUm) et une proposition de préservation des bâtiments existants en offrant une augmentation de la surface plancher. Depuis fin 2023, le projet est en stand-by.

Orange : initié fin 2021, le chantier de reconversion du site s'est poursuivi tout au long de l'année 2023. Près de 300 logements y seront développés ainsi qu'un pôle médical.

Parking Orange : dans la perspective de la mutation prochaine du site, une réflexion a été conduite afin de déterminer les enjeux de développement urbain et les orientations souhaitables.

Habitat participatif Brisset : suite à un recours contentieux, ce projet en autopromotion a fait l'objet d'un nouveau dépôt de permis de construire délivré début 2023. Fin 2023, un nouveau groupe d'habitants était en cours de constitution et 5 ménages se sont engagés (sur les 9 logements en accession).

École des Plantes : le projet d'extension de l'école est en phase opérationnelle. Le projet d'espace public a débuté en 2023 et se terminera au 1^{er} semestre 2024. Il consiste à créer un nouveau parvis côté rue Marie-Thérèse Eyquem et une nouvelle liaison douce piétonne depuis la rue des Plantes.

Le secteur Est

Nantes Nord

1) Projet global Nantes Nord :

Le projet global Nantes Nord couvre 80 hectares pour 11 600 habitants avec 68 % de logements locatifs sociaux. Dans le cadre de la convention ANRU, 174 logements seront démolis et 1 024 logements sociaux seront requalifiés. En 2023, la concertation a porté principalement sur la mise au dialogue des aménagement des espaces publics du Bout des Pavés. Cela a permis de préciser finement l'aménagement de l'aire de jeux de Québec et de la séquence de la promenade équipée traversant le Bout des Pavés.

- **Chêne des Anglais** : ICEO et NMH ont été retenus en juin 2023 pour les programmes immobiliers au pied de la tour NMH, 6 rue Samuel de Champlain (39 logements) – dont une quinzaine de logements pour un projet d'habitat participatif - et 24-26 avenue du Bout des Landes (2 x 15 logements).

La maison pluri-professionnelle de santé a été livrée aux professionnels de santé le 22 décembre 2023 et a ouvert au public le 2 janvier 2024. Le parvis de ce nouvel équipement et l'aménagement de la section de la rue des Renards attenante ont été livrés fin 2023. L'aménagement de la section de la rue Jacques Cartier attenante à la maison de santé sera livré en juillet 2024.

- **Bout des Pavés** : Des programmes de résidentialisation et de réhabilitation des logements sont en cours ou vont démarrer au 1^{er} trimestre 2024. Les relogements de deux barres Vancouver NMH (60 logements) dont la démolition débutera au 2nd semestre 2024 ont été finalisés en juin 2023. L'étude de la résidentialisation des 288 logements NMH Villes du Canada est en cours pour un démarrage des travaux fin 2024.

- **Boissière** : les derniers commerces ayant fermé en juin 2022, 3 baux sont désormais signés pour intégrer les futures cellules commerciales portées par Novapole au sein des deux programmes CIF.

- **Bout des Landes** : l'espace sportif et de détente Cassin a été livré en septembre 2023. La cour artisanale sera livrée en mars 2024.

2) Route de Rennes :

le projet de renouvellement urbain de la route de Rennes se poursuit. Alors que des projets d'ampleur sont en cours, un certain nombre de terrains sont en mutation et la reconfiguration des espaces publics n'est pas achevée. Une mission de coordination architecturale et urbaine a été lancée en mars 2023 afin d'assurer le suivi des projets immobiliers en cours côté nantais.

3) Plan Patrimoine Paysage Val de Cens :

la mise en œuvre du plan d'action du « Plan Paysage et Patrimoine » s'est poursuivie avec une forte concertation des participants et habitants : réalisation d'un parcours patrimonial, revalorisation et intensification des usages de l'Observatoire de la vallée du Cens. Le projet de revalorisation de l'entrée de la vallée du Cens du côté du Camping du Petit Port est en cours d'élaboration.

4) Plan Patrimoine Paysage Jonelière :

Le quartier Nantes Nord va être doté d'un nouveau Plan Paysage et Patrimoine sur le quartier de la Jonelière. Une consultation a été lancée afin de s'adjoindre des compétences en paysage, patrimoine et concertation citoyenne.

5) Habitat intercalaire Petit Port :

la Ville de Nantes, en lien avec la Préfecture de Loire-Atlantique et l'association Aurore, a identifié un espace disponible chemin de la Censive du Tertre pour la création d'une résidence sociale d'accueil des réfugiés et jeunes travailleurs, avec une transition accompagnée vers un emploi et un logement pérenne. Le projet compte 100 logements en construction modulaire dont 10 logements PMR. Les modules sont actuellement en cours de fabrication en usine pour une entrée dans les lieux des habitants en septembre 2024.

Nantes Erdre

Plusieurs projets en cours sur la route de Paris, entrée d'agglomération :

- les études architecturales de projets immobiliers ;
- l'entreprise Saunier Duval confirme son intérêt de renforcer sa présence industrielle à la Haluchère. Un permis de construire a été déposé en 2023 pour l'extension de son usine ;
- les premières orientations de l'étude équipement lancée au 2^e trimestre 2023 indique un besoin de 36 nouvelles classes sur le secteur HBR à l'horizon 2040-2050.

ZAC Erdre Porterie : la nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine désignée en 2022 pour finaliser la ZAC Erdre Porterie a poursuivi les études d'aménagement des derniers secteurs à urbaniser. Les études d'aménagement du Parc du Bois Hue se sont déroulées pendant toute l'année 2023.

Sur les secteurs Conardière et champ de Tir du Bêle, des inventaires écologiques (faune/flore) et de zones humides ont été réalisés à la demande des services de l'État. Les deux secteurs ont révélé des enjeux écologiques à considérer dans les futurs aménagements en 2024 dans le cadre d'une démarche Éviter Réduire Compenser. Les plans masses de ces secteurs seront actualisés au regard de ces enjeux.

Dans le secteur centre-bourg de Saint-Joseph de Porterie, l'aménagement des derniers fonciers stratégiques s'inscrit dans deux nouvelles OAP : Saint-Joseph nord et Saint-Joseph sud.

Les travaux de la rue de Port la Blanche ont eu lieu en 2023.

ZAC Champ de Manœuvre : la ZAC poursuit son développement tant sur le plan des études que des travaux de construction et d'espaces publics.

Au 31 décembre 2023, 172 logements étaient livrés, 363 logements étaient en chantier et 5 programmes (soit 222 logements) en phase permis de construire. L'école Germaine Tillion a été inaugurée.

En accompagnement du développement du Champ de Manœuvre, les travaux route de Carquefou (section Port La Blanche/Nicéphore Niepce) ont démarré en novembre 2023 et s'achèveront avant l'été 2024.

ZAC Chantrerie : en 2023, la Chantrerie poursuit son développement avec l'accompagnement des programmes immobiliers, principalement sur des terrains en mutation. Le dernier programme de logements étudiants-jeunes actifs a été livré en septembre 2023. Les travaux de prolongement de la rue Rose Dien-Kuntz ont été réalisés en 2023 permettant ainsi de rejoindre la route de Gachet depuis le boulevard des Européens.

Étude urbaine et paysagère Port Boyer/Eraudière/Marsauderie : Le lien à l'Erdre a été renoué avec la mise en valeur de l'ancien ruisseau des Sourdes. Une nouvelle centralité de quartier autour du rond-point des Combattants d'Indochine émerge et la création de 1 200 nouveaux logements est envisagée.

Les études urbaines et paysagères menées sur le quartier du Port Boyer ont permis de confirmer la difficulté de densifier davantage ce quartier. La topographie marquée du site et l'exceptionnel couvert végétal rendent complexe des opérations de densification poussées sans bouleverser le fonctionnement du site et la qualité de vie des habitants.

Doulon Bottière

Le projet Doulon-Gohards est en phase opérationnelle avec la livraison, au printemps 2023, de la ferme de la Saint-Médard, 3^e ferme urbaine de la phase 1 du projet agricole. Le nouveau groupe scolaire Claire Brétécher (16 classes à terme), qui comprend un centre de loisirs, une salle polyvalente et un plateau sportif ouverts aux associations du quartier, a été inauguré à la rentrée. Il est accompagné par la livraison d'espaces publics structurants (réaménagement total de la rue de la Papotière - axe principal du quartier - et création du parvis et de l'allée Samuel Paty), lesquels offrent une place de choix aux piétons, aux mobilités douces et à la nature.

Les travaux des espaces publics afin de poursuivre les cheminements vers l'école, viabiliser le 1^{er} programme de logements Vallon des Gohards Ouest (204 logements) et réaliser le parc du Croissant ont démarré en décembre 2023.

Le projet global Bottière Pin-Sec est entré dans sa phase opérationnelle avec une première livraison partielle du groupe scolaire Urbain Le Verrier réhabilité. Le gymnase rénové a rouvert en juillet 2023.

La Ville a également ouvert la première épicerie sociale et solidaire avec le réaménagement du lieu de rencontres et d'accès aux droits « Colibri » au Pin-Sec en mars 2023.

Par ailleurs, les études d'aménagement des squares Augustin Fresnel et de la Grande Garenne ont avancé avec la validation de l'avant-projet et la reconstruction de la pataugeoire. Les travaux démarreront fin 2024. La place du Radar a été désimperméabilisée avec l'action de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) en décembre 2023.

Le nouveau cœur de quartier se façonne avec l'avancement des nouveaux logements et commerces rue de la Bottière, construit par le Groupe CIF (livraison fin 2024). L'arrivée de la boutique et de l'atelier Joujou (ATAO) en juillet 2023 y contribue. Malheureusement, l'année a été marquée par l'incendie et la disparition du magasin Centrakor (propriété de NMA) qui avait fait l'objet d'une rénovation en 2021. Une étude d'un nouveau projet mixte a été lancée, de même qu'un aménagement temporaire pour activer et animer le lieu de 2024 à 2026.

Enfin, la Collectivité soutient le projet du centre de santé qui remplacera l'actuel bâtiment hébergeant la pharmacie et des professionnels médicaux et paramédicaux. Le permis de construire a été délivré en novembre 2023.

Le projet de Bottière-Chénaie est entré dans sa phase de finalisation. Le chantier du 2nd projet d'habitat participatif de 33 logements mixtes se termine. Le chantier de l'îlot 23 de 170 logements et de rez-de-chaussé commerciaux a démarré en juin 2023 (livraison prévue fin 2025).

Les deux derniers îlots 4 et 17B ont fait l'objet de consultations. Les lauréats ont été désignés en décembre 2023. Ils prévoient la création de 70 logements, dont certains en Bail Réel Solidaire (BRS), 1 800 m² de bureaux et d'un RDC actif route de Sainte-Luce, au pied de la station de tramway Souillarderie.

Le projet de la Prairie de Mauves : un plan guide visant à déterminer les orientations du développement du site a été finalisé au cours de l'année 2023.

Stabilisée sur la partie Est du secteur concerné, la programmation vise à permettre la réalisation d'un pôle d'écologie urbaine pour accueillir les infrastructures indispensables à l'accompagnement du développement de la métropole nantaise. Une concertation du projet, encadrée par la Commission Nationale du Débat Public, s'est déroulée au second semestre 2023.

Le projet de la mairie de Doulon est en phase opérationnelle. Le programme immobilier privé comprenant 57 logements, une crèche et la réhabilitation de la chapelle sont en cours. Les travaux de réhabilitation de la mairie de Doulon ont démarré au 1^{er} trimestre 2023.

L'accompagnement des Nantais vers l'accès au logement social

Le service logement accueille, informe et oriente les Nantais dans leur parcours résidentiel, plus particulièrement pour l'accès au logement social. En outre, avec les bailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires du logement social, il concourt à la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine du logement sur le territoire nantais (notamment en matière de logement des ménages prioritaires) et de peuplement.

Ainsi, la Ville a contribué, de concert avec les bailleurs sociaux, à satisfaire le besoin en logement social à Nantes de 2 746 ménages en demande. Sur le contingent ville, ce sont 467 ménages qui ont bénéficié d'une attribution de logement à Nantes. L'année 2023 marque un nouveau ralentissement des attributions à Nantes, notamment en raison d'un nombre de livraisons neuves très en-dessous des années précédentes

22 programmes de logements neufs pour 530 logements ont été livrés par 8 bailleurs sociaux différents.

Chiffres clés

Demandes à Nantes :

- 28,95 % de logements sociaux à Nantes, comptabilisés au titre de la loi SRU sur la ville au 1^{er} janvier 2023, soit 46 119 logements (28,63 % au 1^{er} janvier 2022 et 45 614 de logements sociaux) ; à noter que ce pourcentage de 28,95 % se base sur les chiffres de résidences principales au 1^{er} janvier 2022,
- 21 377 demandes de logement social étaient en attente au 31 décembre 2023
- 65 % des demandes proviennent de primo demandeurs et 35 % sont des locataires HLM en demande de mutation ;
- le délai moyen d'ancienneté de la demande est de 22,8 mois à Nantes pour les primo-demandeurs et de 36,8 mois pour les demandeurs déjà locataires (ce délai connaît de fortes disparités en fonction de la typologie demandée, la tension étant très forte pour les T2 et les T5) ;
- 51 % des demandes concernent une personne seule (forte demande de logements T2), soit plus d'un demandeur sur 2 ;
- 1,5 % des ménages ont demandé un logement adapté au fauteuil roulant.

Activités du service logement :

- 2 958 appels d'usagers vers le standard ;
- 762 courriers et mails d'usagers traités par l'assistante-secrétaire ;
- 1 396 d'appels d'usagers vers les gestionnaires ;
- 751 mails d'usagers traités par les gestionnaires ;
- 460 ménages reçus en entretien par le service logement, auxquels s'ajoutent les 47 ménages accompagnés et relogés dans le cadre de la convention avec l'ANRU sur 2023 ;
- 127 ménages, issus de partenariats divers, accompagnés par le service, dont 92 demandes satisfaites (à noter le développement de nouveaux partenariats, notamment avec L'Accueil d'abord et Adoma) ;
- 543 demandes en attente d'attribution sur le contingent ville.

Évolutions interne et réglementaire

Expérimentation

En septembre 2023, le service logement a expérimenté l'ouverture des critères du contingent ville aux ménages bénéficiaires d'Action Logement pour faciliter leur relogement. Au 31 décembre 2023, cette expérimentation se poursuit. Elle permet, à la fois, d'accompagner davantage de ménages et de positionner un public en lien avec l'emploi pour favoriser la mixité sociale, notamment dans les QPV..

Passage à la gestion en flux

La gestion en flux rompt ce lien entre un logement physiquement identifié et un contingent de réservation. Le bailleur a alors la possibilité de rediriger le logement vers le réservataire de son choix.

Elle a pour objectifs d'apporter :

- plus de fluidité dans la gestion des attributions ;
- d'optimiser l'allocation des logements disponibles à la demande exprimée ;
- de faciliter les parcours résidentiels.

Une convention cadre, liant l'ensemble des réservataires, les bailleurs intervenant sur le territoire et les 24 communes a été signée au congrès de l'Union sociale pour l'habit (USH) en octobre 2023

Après avoir effectué un travail d'analyse des modes de fonctionnement actuels avec les bailleurs, le service a opté pour une gestion semi-directe sans prospection. Cela signifie que le service adressera 3 candidats par logement au bailleur, qui aura la charge de contacter les candidats et compléter leur dossier. Ce mode de gestion sera effectif en 2024 et conduira à davantage de logements traités par le service (environ 170 par an).

Un accompagnement conséquent dans le cadre du dispositif ANRU

Le dispositif de relogement porté par la Ville de Nantes se réfère à la charte locale concernant les 4 quartiers nantais sous convention avec l'ANRU et à la charte métropolitaine de relogement. Celles-ci ont pour objectif de garantir l'égalité de traitement des ménages concernés.

Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec et Dervallières sont les quatre quartiers nantais inscrits au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) depuis le 5 octobre 2019.

Dans le cadre de ces projets de renouvellement, la démolition de 858 logements est projetée à terme sur Nantes et Saint-Herblain (722 ménages concernés par le relogement ; 664 accompagnements au relogement dans le parc social).

L'année 2023 a été marquée par la fin des relogements (47 logements en 2023) des opérations Gers Impair, Moulin-des-Hiorts et Mendès-France (Bellevue) ainsi que Becquerel-Basinerie (Bottière) et Vancouver (Nantes Nord).

Les actions en faveur du commerce nantais

Au cours de l'année 2023, le plan d'actions en faveur du commerce nantais a été déployé avec des actions transversales bénéficiant à l'ensemble des commerces du territoire et des actions plus orientées sur le rayonnement du centre-ville. Cette année a également été l'occasion de consolider le diagnostic sur le volet commercial de « la ville du quart d'heure ».

Le plan d'actions centre-ville se décline autour de 4 orientations et d'une quarantaine d'actions :

Orientation 1 : renforcer et différencier l'offre commerciale du centre-ville de Nantes

Il s'agit de travailler à la singularisation de l'offre commerciale de centre-ville en libérant des espaces commerciaux en plein cœur du circuit marchand et de travailler à la mutation des sites à enjeux. Cet axe intègre également un renforcement de la prospection (enseignes et porteur des projets), un développement de l'offre éphémère ainsi que la mise en place d'un observatoire du centre-ville.

En 2023, l'offre commerciale en France et dans les centre-ville a été particulièrement fragilisée avec la fermeture de nombreuses enseignes nationales du secteur de l'habillement, de la chaussure et de la décoration. A Nantes, le taux de vacance commerciale a atteint 4,9 % fin 2023 (contre 3 % fin 2022). Cette augmentation de la vacance commerciale est constatée sur l'ensemble des centres-villes des métropoles françaises. Les changements de comportements d'achat et l'inflation ont contracté la consommation dans un contexte où les charges des commerçants sont croissantes (coût de l'énergie, remboursement des PGE – Prêt Garantie par l'État, augmentation des loyers...). Pour autant, 96 projets d'acquisition de fonds ou de baux commerciaux ont été comptabilisés sur l'année 2023 (moyenne sur les 4 dernières années : 100 transactions).

L'année 2023 est donc caractérisée par une perte de diversité commerciale, un fort renouvellement de l'offre de restauration et un renouvellement plus lentement de l'offre commerciale pour plusieurs raisons :

durée des liquidations des enseignes nationales, frilosité des banques (notamment pour les entreprises jugées à risque avec des stocks importants comme dans le textile), niveaux de loyer élevés...). L'observation montre une fréquentation croissante du centre-ville avec en moyenne sur l'année + 7,8 % de visites (incluant un 1^{er} trimestre de manifestations). En excluant le premier trimestre, la dynamique de fréquentation reste très positive (+ 6 %).

Orientation 2 : valoriser la destination Nantes Centre-Ville

Il s'agit de s'appuyer sur ses forces (commerce, culture, patrimoine) et de cibler plus spécifiquement certaines clientèles (famille, actifs...). L'année 2023 est une année de consolidation de la nouvelle stratégie de communication Nantes Centre-Ville (NCV) avec une nouvelle campagne d'affichage, le développement des réseaux sociaux, un premier Guide du commerce nantais.

Sur le volet animation, le centre-ville de Nantes a accueilli, en 2023, une densité importante de petites et grandes manifestations commerciales, culturelles, sportives.... On note, notamment, le 1^{er} festival de la céramique, la braderie, Nantes à Cœur, les journées du patrimoine ou encore la Coupe du monde de rugby.

Orientation 3 : accompagner un centre-ville en transitions

Les actions d'accompagnement aux transitions se sont prolongées :

- sur le numérique : l'accompagnement individuel (apprentis community manager partagés) avec l'appui de la Métropole et la Région se poursuit pour la 3^e année ; le chèque cadeau Plein Centre est partiellement dématérialisé ;
- sur le volet environnemental : l'association Plein Centre fait croître sa communauté de commerces éco-engagés ; deux expérimentations à destination des cafés hôtels restaurants et commerces alimentaires sont en cours pour réduire et valoriser les déchets alimentaires, diminuer les emballages à usage unique.

Orientation 4 : améliorer la commercialité du centre-ville

Il s'agit de poursuivre le travail sur le confort d'usage en rendant le centre-ville plus agréable à vivre. Les actions en matière de propreté, sécurité et accessibilité se poursuivent en 2023 avec, notamment, un renforcement de la présence policière et de premiers résultats encourageants (- 9 % d'atteintes aux biens, -12 % d'atteintes sur l'intégrité physique).

L'année 2023 a été marquée sur Nantes par le passage au stationnement payant et des travaux d'espaces publics importants, en particulier pour les polarités commerciales situées à l'intérieur de la ceinture des boulevards du XIX^e siècle. L'UNACOD (Union NAntaise du COMmerce de Détail) a travaillé avec les associations de commerçants pour proposer un cahier d'acteurs sur le rôle du commerce dans la « ville du quart d'heure » dans le cadre du Grand Débat Fabrique de nos villes. . En parallèle, les services de la Ville et de la Métropole ont validé les bases de la stratégie « ville du quart d'heure » et proposé une méthode de travail mêlant observation, programmation économique et prospection pour intensifier les polarités commerciales de quartier.

• **Chiffres clés**

- Centre-ville : 1 800 locaux commerciaux (dont 1 100 activités commerciales, 540 cafés/restaurants et 200 activités de services), 4,9 % de locaux vacants avec l'apparition de cellules vides sur les rues principales (Feltre-Calvaire) liée à la forte concentration d'enseignes nationales sur ces axes, 5 % de renouvellement.
- 17 500 m² de surface commerciale créés depuis 2014. L'année 2023 a permis de finaliser la commercialisation du passage de la Châtelaine ; 4 000 m² restent à commercialiser (passage Cœur de Nantes et Carré Feydeau, dont 2 800 m² en sous-sol).
- Proximité : une soixantaine de pôles de proximité représentant près de 1 300 activités commerciales.
- Accompagnement des projets urbains dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), notamment sur les polarités commerciales du Grand Bellevue, des Dervallières, de la Bottière Pin Sec, de la Boissière et du Chêne des Anglais.
- 413 500 € de subventions ont été versées aux associations de commerçants en 2023 (161 500 € pour Plein Centre et 252 000 € pour l'UNACOD).

Une activité forte en matière d'autorisations d'urbanisme

L'activité est restée très forte malgré une crise économique qui tend à s'installer. L'inflation et l'incertitude ont également conduit les banques à prendre moins de risques, non seulement auprès des acteurs de la promotion immobilière mais aussi des entreprises de constructions (beaucoup de cessations d'activité, de chantiers simplifiés par manque d'entreprises sur le territoire...) et des particuliers qui ne parviennent plus aussi facilement à obtenir un prêt immobilier.

Pour rappel :

- le Programme Local de l'Habitat a pour objectif la création de 6 000 logements par an, dont 3 000 logements sur le territoire de la Ville de Nantes.
- le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) (exécutoire depuis le 23 avril 2019 et modifié en décembre 2022) a changé la manière d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme qui se fait dans une approche toujours plus contextualisée. Il s'agit d'adapter les projets aux enjeux urbains et avec une analyse territoriale plus large (cycle de l'eau, biotope, orientations d'aménagement et de programmation thématiques...). Les équipes sont très sollicitées et mobilisées pour répondre aux besoins des usagers et des professionnels.

Chiffres clés

- 814 demandes de permis de construire déposées (941 avec les permis d'aménager et de démolir) ;
- 2 831 demandes de déclarations préalables ;
- 87 faisabilités traitées ;
- 7 855 certificats d'urbanisme délivrés.

Le traitement des changements d'usage des locaux d'habitation

Le 22 juin 2018, le Conseil métropolitain a approuvé un règlement fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage des locaux d'habitation. Il instaure notamment l'autorisation préalable au changement d'usage, cette dernière restant de compétence communale. Le Conseil municipal a également approuvé le 29 juin 2018 la mise en œuvre de la déclaration préalable avec enregistrement des meublés de tourisme à compter de 2019.

La mise en place de cette déclaration a pour objectif principal de mieux connaître le marché des meublés touristiques professionnels. Il s'agit de permettre une régulation en faveur de l'offre de logement tout en conservant une distinction avec la location occasionnelle de sa résidence principale. Elle doit par ailleurs favoriser le recouvrement de la taxe de séjour. Depuis sa mise en place en 2019, la Direction de l'Urbanisme Réglementaire (DUR) a géré plus de 1 515 demandes de changement d'usage, dont 357 en 2023.

L'activité de cette unité ne cessant de croître, un principe de faisabilité a été mis en place pour permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'une assistance de qualité mais également pour la Collectivité de mieux comprendre les mécanismes qui animent ces transformations.

L'acquisition du logiciel « Touriz » a aussi permis de mieux contrôler les déclarations faites sur les plateformes de locations et ainsi de mettre en place une veille stratégique.

Les actions menées dans le cadre de l'adhésion au réseau des instructeurs des Autorisations de Droit des Sols (ADS)

Depuis 2018, la Ville de Nantes bénéficie du service commun d'animation du réseau des instructeurs « ADS ». Il s'agit, d'une part, d'harmoniser les pratiques d'instruction, d'autre part, de garantir une gestion cohérente des recours gracieux et contentieux relatifs aux ADS.

Par ailleurs, depuis fin 2019, la Ville de Nantes bénéficie de prestations de conseil en architecture dans le cadre d'un groupement de commandes. Le prestataire interviendra sur les questions de qualité architecturale (qualité d'insertion urbaine, patrimoniale, paysagère ou environnementale). Il assistera les élus et les instructeurs ADS dans leur rôle d'analyse et de négociation des projets de construction.

Instruction et commerce nantais

L'année 2023 a été marquée par un rebond économique mais aussi par un turnover commercial conséquent qui a pu être ressenti notamment dans les volumes d'instruction d'enseignes.

A noter que le 30 juin 2022, le Conseil métropolitain a approuvé à l'unanimité le nouveau règlement local de publicité métropolitain (RLPm). Il a vocation à organiser la forme et l'emplacement des dispositifs publicitaires et d'enseignes sur les espaces publics et privés, visibles de la rue. Son élaboration fut collective. Communes, associations, professionnelles et habitants ont donné leurs avis lors de la concertation et lors de l'enquête publique. Le RLPm devient intercommunal et unique pour les 24 communes. Il harmonise les règles sur l'ensemble du territoire, tout en respectant les spécificités et les identités des communes. d

Chiffres clés

- 350 demandes d'enseignes publicitaires et pré-enseignes.

Étude de faisabilité et accompagnement des projets en diffus

La DUR a renforcé ses équipes en 2023 avec la nomination de 3 instructeurs supplémentaires

De même, un renforcement du travail auprès des acteurs de la promotion a été conduit en 2023 afin que le contexte économique dégradé n'influe pas sur pas les projets. Cette posture de la DUR s'inscrit concrètement dans le plan de relance de la production de logements lancé en 2023. 87 études de faisabilité ont été menées sur l'année.

Le travail mené par les équipes (11 agents et 3 responsables) est conséquent (4 256 projets gérés en 2023).

Recours gracieux et pédagogie

Le nombre de recours gracieux liés aux autorisations d'urbanisme annuel est stable depuis plusieurs années : 124 recours en 2023 contre 136 en 2022 (référence 2019 > 128 recours). A noter, s'ils concernent un seul et même projet, plusieurs recours sont comptabilisés comme un seul recours.

Il ressort de ces échanges que les Nantais sont attachés à leur environnement et leur paysage. Ils le font savoir et c'est l'occasion de mieux comprendre et recueillir leurs besoins. Ces préoccupations des usagers sont relayées auprès des porteurs de projets dans le cadre des négociations. La proximité des services de la DUR avec les usagers est un atout pour le développement de la ville.

Le suivi des chantiers

L'équipe de surveillants de chantier de la ville de Nantes est composée de 5 personnes et d'un responsable dont l'activité principale est de contrôler la bonne exécution des travaux par rapport aux autorisations délivrées. Il s'agit aussi de relever les travaux réalisés sans autorisation en étroite collaboration avec les autres services concernés.

Le suivi des chantiers complexes est renforcé pour parer aux aléas lors de la phase de construction, et ce, au vu de l'augmentation des coûts de construction et les adaptations de projet afférentes.

Les déclarations d'intention d'aliéner de la ville de Nantes

L'enregistrement des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) est effectué par la DUR. Dans un contexte économique incertain, La hausse des taux d'intérêt, le coût du foncier et l'augmentation du prix des matières premières ont entraîné une chute des transactions immobilières en 2023. 3 873 DIA ont été enregistrées ce qui représente une baisse d'environ 20 % par rapport à 2022.

A noter, le dépôt en ligne représente plus de 80 % du volume des DIA.

Sécurité et tranquillité publique

Depuis 2014, la Ville a fait de la sécurité de tous une priorité. En ce sens, elle intervient dans des domaines larges et diversifiés, tant en prévention qu'en réaction à l'événement, dans les champs de la sécurité, de la tranquillité publique, de la prévention de la délinquance, de la gestion de l'espace public et des risques.

Les objectifs stratégiques sont : garantir à chaque Nantais le droit à la sécurité et la tranquillité publique sur le territoire de la Ville ; développer la prévention de la délinquance et la médiation sociale ; agir de manière concertée entre les acteurs de la sécurité et de la tranquillité publique ; réguler, sécuriser et faciliter l'accès, l'usage et le partage de l'espace public nantais ; anticiper les risques naturels, technologiques et bâtimentaires.

Pour mettre en œuvre efficacement cette priorité, la Ville dispose de plusieurs leviers.

La Maison de la tranquillité publique

Conçue comme un lieu ressources, la Maison de la tranquillité publique (MTP) permet d'instaurer un dialogue plus étroit et une plus grande proximité avec les différents services de la Ville sur les questions de sécurité et de tranquillité publique, en répondant aux préoccupations des Nantais en matière de nuisances, d'incivilités, de voisinage, de réglementation ou de stationnement.

Les demandes sont suivies et traitées individuellement par un interlocuteur unique qui peut également orienter vers les services adéquats (police nationale, médiateurs de quartier, conciliateurs de justice...).

La Police Municipale

Dans le cadre de sa politique publique protection, médiation et sécurité, la Ville entend garantir à chaque Nantais le droit à la sécurité et à la tranquillité publique sur tout son territoire. Pour cela, elle mobilise des moyens importants dans le cadre de la prévention de la délinquance.

En mai 2021, un contrat de sécurité intégrée entre la Ville et l'État a ainsi été signé. L'une de ses actions, déjà réalisée, est le recrutement de 70 policiers municipaux (et l'affectation de 70 policiers nationaux supplémentaires). 50 autres policiers municipaux viendront prochainement renforcer les effectifs de ce service qui progresse d'année en année, avec l'objectif cible de 235 agents en 2026.

Le déploiement de la vidéoprotection sur le territoire nantais (255 caméras installées au 31 décembre 2023, alors que l'objectif initial était de 250 d'ici 2026) contribue également à l'objectif de tranquillité publique.

Chiffres clés

- 55 nuits de surveillance ont été assurées par la brigade de contrôle nocturne (BCN), avec 79 rapports de constatation dressés pour infraction à la réglementation en 2023 ;
- 876 emplacements spécifiques pour les deux-roues motorisés ;
- 10,7 M€ de recettes globales (recettes horodateurs et abonnements résidentiels) ont été perçues en 2023 (+14,7 % par rapport à 2022) ;
- volume des transactions (paiements aux horodateurs) dans les deux zones réglementaires en légère augmentation de 0,7 % en 2023 (3 041 153 transactions en 2023 contre 3 020 610 transactions en 2022) ;
- 85 187 forfaits post-stationnement (FPS) émis en 2023, contre 96 738 émis en 2022 (-11,3 %) ;

- verbalisations, par le service stationnement sur voirie, pour le stationnement gênant et très gênant dans l'espace public en diminution de 13,7 % par rapport à 2022 (27 340 en 2023 contre 31 665 en 2022) ;
- 210 visites d'Établissements Recevant du Public (ERP) ont été réalisées en 2023 par les commissions de sécurité. Elles se décomposent comme suit :
 - 166 visites périodiques obligatoires (147 par la Commission Communale de Sécurité et 19 par la Sous-Commission Départementale de Sécurité), un chiffre stable par rapport à 2022 (+ 5%) qui peut s'expliquer par un retour « à la normale » du nombre de visites réalisées en 2023 et 2022 (par rapport aux années « avant Covid »). En 2023, 14 avis défavorables ont été émis par les commissions suite à ces visites (- 36 % par rapport à 2022). A noter enfin que sur ces 14 avis défavorables, il n'en restait plus que 3 au 31/12/2023 (auquel il faut ajouter celui du CHU), tous les autres ayant été levés ;
 - 36 visites d'autorisation d'ouverture et de réception de travaux réalisées en 2023 par les commissions communale (34) et départementale (2) de sécurité ; ce chiffre est stable par rapport à 2022 (- 7 %) ;
 - 8 visites de contrôles d'ERP (mise en conformité de crèches demandées par la PMI, suivi d'un avis défavorable « Maison de l'Avocat »...) ;
- 446 demandes d'Autorisations de Travaux (AT) dans un Établissement Recevant du Public (ERP) reçues et instruites en 2023 (chiffre stable par rapport à 2022 + 1 %), dont 162 dans le cadre d'un dossier de permis de construire ;
- lors des 11 séances plénières des Commissions Communales de Sécurité et d'Accessibilité (CCSA), 475 dossiers examinés dont 435 dossiers de demandes d'autorisations de travaux dans un ERP (4 avis défavorables) et 40 affaires diverses sans AT (il s'agit notamment de la levée d'avis défavorables suite à visites de la commission ou de demandes d'avis de la commission) ; ces données sont stables par rapport à 2022 (+ 2 %) ;
- 115 demandes de manifestations (salons, congrès, foires, expositions, manifestations...) au sein d'un ERP ont été instruites en 2023 (soit une baisse de 17 % par rapport à 2022). Après une hausse significative du nombre de manifestations festives et récréatives enregistrées en 2022 (+ 71 %) suites aux années Covid, on assiste donc à une certaine stabilisation en 2023 ;
- gestion de 195 dossiers concernant la commune de Nantes, passés lors des 24 Sous-Commissions Départementales de Sécurité (SCDS) soit une augmentation de 75 % du nombre de dossiers par rapport à 2022 ;
- gestion de 88 dossiers concernant la commune de Nantes, passés lors des 11 Sous-Commissions Départementales d'Accessibilité (SCDA), soit une baisse de 5% par rapport à 2022 ;
- 12 237 personnes accueillies physiquement à la Maison de la tranquillité publique, soit 47 personnes accueillies chaque jour et 777 personnes reçues dans des permanences de juristes - 40 955 appels à Allo TP, soit 147/jour. Site Internet : 325 274 visites enregistrées, soit 816/jour et 5 229 sollicitations via le formulaire de contact ;
- Police Municipale : 1 034 patrouilles d'ilotage, 24 485 interventions, 19 483 contraventions relevées, 353 contrôles routiers programmés, 510 auteurs de délits interpellés, 2 439 GRC (Gestion de la Relation Citoyens) traitées, 1 434 rapports et procès verbaux établis, 4 715 mises en fourrière de véhicules ;
- 1 444 signalements reçus au secteur hygiène ;

- 50 arrêtés d'insalubrité structurelle et 32 arrêtés d'insalubrité fonctionnelle ;
- 90 plaintes liées au bruit traitées par le secteur hygiène ;
- 203 arrêtés dérogatoires de travaux de nuit ;
- 59 contrôles en hygiène alimentaire ;
- 26 incendies et 64 chutes de matériaux nécessitant l'intervention d'une équipe de sécurité civile et 68 arrêtés de mesures d'urgence (périmètres de sécurité, interdiction d'habiter, interdiction d'accès) ;
- 1 295 dossiers de manifestations, dont 840 faisant l'objet de la prise d'un arrêté (année événementielle soutenue avec l'accueil de matchs de la coupe du monde de rugby et le spectacle Royal de Luxe).